VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 MARS 1931 NUMERO 43

Adressez toute correspondance "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada
Etats-Unis
Europe

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 517
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN ECHO DE SASKATCHEWAN A LA LEGISLATURE DE TORONTO

M. Louis Côté, député conservateur d'Ottawa-Est, loue M. Ferguson pour son règlement de la question scolaire ontarienne et parle du "sombre drame" qui se déroule en Saskatchewan

Toronto. — M. Louis Côté, C.R., député d'Ottawa-Est, au cours du débat sur le budget, a traité incidemment de la question scolaire ontarienne et de la façon dont elle a été réglée par l'hon. Howard Ferguson, ancien premier ministre et ministre de l'Instruction publique, maintenant haut-commissaire canadien à Londres. "M. Ferguson, dit-il, a aidé au progrès de l'instruction publique et réglé d'une façon bien canadienne le problème de l'instruction de mes petits compatriotes dans les écoles de la province d'Ontario. Je veux donc exprimer ici les sentiments amicaux d'une partie de la population de cette province envers la majorité, sans distinction des partis.

"Ayant eu l'honneur de coopérer bien humblement au règlement de cette question, avec le Dr F.-W. Merchant, ce grand pédagogue, et son honneur le juge Scott, ce parfait gentilhomme canadien, je sens que c'est mon devoir de parler un peu du problème scolaire.

Pour l'union nationale

M. le président, quatre années se sont écoulées depuis le nouveau rapport Merchant et les progrès que l'on relate déjà sont très satisfaisants et très encourageants. Mais la solution du problème est un autre résultat très important pour nous tous, qui voyons dans l'union une valeur nationale. Cette solution a fait plus pour rétablir la vraie amitié entre les deux races pionnières de cette province que toute autre chose depuis la Confédération.

Il y a quelques mois, l'hon. sénateur Thomas Chapais, représentant canadien à la Société des Nations, à Genève, discutant la question des droits des minorités devant les représentants de cinquante-deux nations, affirma que la province d'Ontario, en Canada, avait fait un grand pas dans ce sens. En lisant les dépêches de Genève, je fus très flatté, parce qu'il n'est que juste qu'honneur soit rendu au mérite. Parce que né en Ontario, de père et de grand-père ontarien, et ayant vécu la vie des habitants de cette province, je m'en suis senti fier.

Je désire ardemment que le geste de la vieille province d'Ontario serve d'exemple aux autres provinces canadiennes qui ont à résoudre des problèmes semblables.

Un sombre drame

"Il se joue en ce moment, sur les rives de la Saskatchewan, un sombre drame de nature à remplir de crainte et d'effroi le coeur de tout vrai Canadien. S'il faut en croire les dépêches qui nous viennent de là-bas, on tente, en ce moment, dans cette province, de priver des moyens d'apprendre leur langue, les descendants de ceux qui apportèrent en Saskatchewan, en plus d'un glorieux passé de deux ou trois siècles de contribution utile à l'histoire du pays, l'amour et le respect des traditions britanniques, en même temps que la culture, charmante et merveilleuse, héritée de leurs ancêtres français.

Ennemis hideux

Loin de moi toute intention de vouloir intervenir dans les affaires des autres provinces, mais, M. le président, je ne croirais pas outrepasser mes prérogatives en disant à ceux de là-bas dont c'est le devoir de diriger le gouvernement: "En dépit des associations pacifiques et des conventions rendant la guerre illicite, il y a encore du malaise dans le monde, parce qu'il y a de l'intolérance, de la haine, de l'étroitesse et des appétits inassouvis. Le communisme et ses succédanés, je dirais, menacent le bonheur du travailleur chez nous comme partout ailleurs. Présentons donc un front uni à tous ces ennemis hideux et assurons l'union et l'harmonie par une intelligence complète de l'esprit de la constitution dont est née notre nation."

Ces paroles énergiques de M. Côté ont été chaleureusement applaudies de toute la Chambre.

Parlement Fédéral

NOMBREUX DISCOURS SUR L'ADRESSE

Des députés de l'Ouest parlent de la crise — M. Armand Lavergne proteste contre l'attitude de M. Anderson et s'en prend aux libéraux

Ottawa. — Le débat sur l'adresse a débuté par un duel oratoire fort intéressant entre le chef de l'opposition et le premier ministre. M. Mackenzie King a eu le dessus pour la durée, mais ce sera sans doute son seul succès, car il est peu probable que son éloquence ait ébranlé la majorité conservatrice. Il a vivement reproché au parti de M. Bennett de n'avoir tenu aucune de ses promesses électorales.

M. Bennett n'a parlé que pendant une heure et 35 minutes. La meilleure partie de son discours a été celle où il a rappelé que la proposition qu'il a faite à la conférence économique de Londres est identique à celle que fit M. Laurier à la conférence de 1902, en Angleterre.

M. Bennett s'est défendu d'avoir, depuis que son parti a pris le pouvoir, proposé et fait adopter des mesures de nature à favoriser des entreprises particulières. Il affirme que le gouvernement n'a cherché que l'intérêt du peuple canadien tout entier. Le gouvernement n'a peut-être pas fait grand chose depuis huit mois; mais en si peu de temps, pouvait-il faire davantage?

M. Fernand Rinfret

M. Fernand Rinfret, député libéral de Saint-Jacques, Montréal, l'ancien Secrétaire d'Etat, analyse avec ironie le changement d'attitude du parti conservateur depuis les élections. Avant le 28 juillet, tout était sombre à l'horizon. Maintenant il semble que les choses ne sont pas aussi critiques. Le parti conservateur a répandu d'un bout à l'autre du pays un pessimisme qu'il essaie avec difficulté de dissiper. Avant la victoire, la dépression était seulement nationale. Seul le Canada en souffrait. Comment se fait-il que maintenant la crise est mondiale?

M. Turnbull

M. Turnbull, le nouveau député conservateur de Régina, celui qui a défait l'ancien ministre des finances, M. C.-H. Dunning, reproche aux libéraux d'avoir fait appel aux préjugés à l'occasion des dernières élections. La fameuse dépêche de la "Presse" le remplit encore d'indignation.

Un gouvernement d'hésitation a été remplacé par un gouvernement d'action. Le pays s'en portera bien. Le pays peut encore se féliciter du fait que les blocs ont été brisés.

M. MacPhee

M. George MacPhee, député libéral de Yorkton, Saskatchewan, reproche aux conservateurs d'avoir pris le pouvoir en répétant dans toutes les provinces où la majorité est de langue anglaise que le pays était dominé par les Canadiens français. N'est-ce pas le cas qu'une loge orangiste de Régina ait écrit au nouveau député de cette ville pour se plaindre du fait que le Canada a maintenant des timbres-poste bilingues? M. Turnbull avait bien raison de dire que les dernières élections fédérales se sont faites en Saskatchewan sur une question de race.

La crise dans l'Ouest

M. Spencer, fermier-uni de Battle River, Alberta, veut une enquête complète sur la grande détresse qui existe dans plusieurs régions de notre pays, dans l'Ouest principalement. C'est là-bas, dit-il, la banqueroute, la misère, la famine. Dans les circonstances actuelles, les phrases creuses du discours du trône sur l'état de l'agriculture apparaissent comme une moquerie. Un député conservateur, M. Turnbull, s'est félicité de la situation agricole dans l'Ouest. Cela fait penser à Néron jouant du violon pendant que Rome brûlait.

M. John Livingstone Brown, député de Lisgar, Manitoba, progressiste-libéral, n'est pas plus rassurant.

Les conditions sont mauvaises, dit-il, pour les agriculteurs. Cela dépend principalement du fait qu'il n'y a plus de rapport entre le prix des choses que vend l'agriculteur et le prix qu'il doit payer pour ce qu'il achète, pour le moindre service qu'il doit payer. Ne faut-il pas le prix de dix boisseaux d'orge pour le prix d'une coupe de cheveux et d'une barbe?

M. Armand Lavergne

M. Armand Lavergne se déclare conservateur de conviction, de formation et d'éducation.

Les jours du libéralisme sont passés, dit-il. Le parti libéral a commis tant d'erreurs qu'il n'est plus acceptable. A l'heure actuelle, le choix des citoyens du Canada doit s'exercer entre le parti conservateur et le régime du matérialisme.

Pour le bien du Canada tout entier, les Canadiens d'origines diverses doivent oublier qu'ils sont d'origine française, anglaise, irlandaise, écossaise. Chacun doit d'abord penser au bien du pays en général.

M. Lavergne est fier de son chef, M. Bennett, pour deux raisons principales: son attitude à la dernière conférence impériale, son attitude à l'égard de la Russie.

M. Lavergne proteste contre tous les appels aux passions et aux préjugés faits par les libéraux. Il proteste de même contre le premier ministre de la Saskatchewan qui, s'il réussit dans ce qu'il entreprend actuellement, pourra en faire porter les responsabilités premières au parti libéral. Comme plusieurs membres de l'Opposition se mettent à rire, M. Lavergne leur demande s'il devait mentionner 1896, quand le parti conservateur fut défait pour avoir défendu les droits de la minorité manitobaine. Est-ce qu'à cette époque sir Wilfrid Laurier n'a pas trahi Québec, demande le député de Montmagny. "Honte", crient plusieurs membres de l'Opposition.

Anniversaire



Hon. Juge en chef Prendergast, qui vient d'entrer dans sa 74ème année. Il est né à Québec le 22 mars 1858.

CANONISATION D'ANNE SETON

New-York. — Plus de 100,000 signatures couvriront la requête que les catholiques des Etats-Unis feront parvenir à Rome pour demander au Souverain Pontife, le Pape Pie XI, d'autoriser le procès de canonisation d'Anne-Elisabeth Seton, la première femme d'origine américaine qui serait élevée à cet honneur.

La requête circule actuellement aux Etats-Unis et près de 50,000 personnes ont déjà apposé leur signature. On veut atteindre le chiffre de 100,000 avant d'adresser la requête à Rome et on compte y arriver sans difficulté.

Anne-Elizabeth Seton, fondatrice et première supérieure des "Sisters of Charity", aux Etats-Unis, vit le jour en 1774 à New-York et mourut en 1821 à Emmitsburg, Md. Elle était la fille du Dr Richard Bayley; elle épousa en 1794 William Magee Seton et devint veuve en 1803, ayant à sa charge cinq enfants. Elle se convertit au catholicisme en 1805 et se rendit à Baltimore où elle fonda une école pour les filles. Peu après, elle fonda une nouvelle communauté qui est le pendant de celle des Soeurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul, dont elle devint la première supérieure. En 1813, elle prononça ses voeux avec 18 religieuses qui s'étaient préparées à la profession sous sa direction.

La cause de béatification a été introduite il y a peu de temps, et l'on demandera maintenant l'ouverture du procès de canonisation.

LE PROJET DE LOI DES TERRES DANS L'ALBERTA

L'A.C.F.A. proteste contre une restriction qui atteint les Canadiens des autres provinces

Edmonton. — L'A.C.F.A. vient de protester auprès du gouvernement au sujet de l'article 15 du projet de loi des terres actuellement devant la Législature provinciale.

Le premier paragraphe de cet article 15 se lit ainsi: "Toute personne qui a demeuré dans la province pendant une période de pas moins de cinq ans, âgée de 17 ans, sujet britannique ou qui manifeste l'intention de le devenir, et qui le demande de la manière stipulée plus loin aura droit de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead d'une étendue de terre disponible propre à la culture n'excédant pas un quart de section: etc."

Voici le texte de la résolution envoyée au gouvernement par l'A.C.F.A.:

"Attendu que notre Association approuve le principe de restreindre et de réglementer les droits des aubains aux homesteads en Alberta;

"Attendu que la clause no 15 de la Loi des terres actuellement soumise à la Législature atteindrait partiellement ce résultat, mais alors ne reconnaîtrait pas le droit inhérent à tout Canadien né au pays de s'établir n'importe où au Canada sans qu'il en soit empêché par des restrictions indues;

"Attendu que notre Association considère que le séjour exigé de cinq ans dans la province constitue une telle restriction indue à l'égard des Canadiens nés au pays;

"Attendu qu'il est de l'intérêt économique et de l'intérêt moral d'un Canada uni que les Canadiens nés au pays s'établissent, eux et leurs familles, dans n'importe quelle partie du pays qu'ils choisiront où des terres libres sont disponibles;

"Attendu que tout empêchement indu au libre déplacement, à l'intérieur du Canada, des colons Canadiens nés au pays, détruit l'unité nationale;

"Attendu que la clause no 15, dans sa rédaction actuelle, érige une barrière contre les Canadiens nés au pays et venant des autres provinces avec l'intention de s'établir ici;

"Attendu que de telles restrictions ne sont pas dans les meilleurs intérêts du Canada comme un tout:

"En conséquence l'A.C.F.A. demande que la dite clause soit remaniée de façon à sauvegarder les droits et les privilèges des fils du Canada."

L'enquête sur la Coopérative du Blé

C'est aujourd'hui, mercredi, que la Commission royale chargée de faire une enquête sur les accusations Murray contre les élévateurs de la Coopérative du Manitoba, tient sa première séance. M. E.-K. Williams, C.R., le commissaire nommé à cet effet par le gouvernement, siège dans la salle d'audience No 1, au Palais de justice.

Les tramways de Winnipeg estimés quatorze millions

M. Edward Anderson, président de la "Winnipeg Electric Co.", a offert de vendre à la ville tout le système des tramways pour $14,000,000. A défaut d'achat, il accepterait une exploitation en société avec la ville qui garantirait à la compagnie un profit raisonnable.

Mort du Rév. J.-J. Roy

Le Rév. J.-J. Roy, pasteur anglican bien connu, est mort subitement jeudi, à l'âge de 81 ans. Né à Saurevois, P. Q., de parents catholiques, il avait étudié au Collège McGill, puis en Allemagne et en France. Un grand nombre de membres de sa famille sont aussi ministres anglicans.

QUEBEC. — M. Félix Marois, père de Mgr Z.-H. Marois, curé de Sainte-Foy et ancien vicaire général de Régina, est mort à l'âge de 79 ans.

ETAMPES, France. — Le déraillement de plusieurs wagons du rapide Paris-Bordeaux a causé sept morts et infligé des blessures à dix-huit personnes.

Une page illustrée sur la Trappe de Saint-Norbert

Il y a quelque temps, la "Tribune", de Winnipeg, publiait une page spéciale illustrée sur la Trappe de Saint-Norbert. Nous sommes heureux de pouvoir en donner aujourd'hui une excellente traduction française qui intéressera vivement nos lecteurs. Merci à notre confrère qui a bien voulu mettre ses clichés à notre disposition, et nos félicitations à l'auteur de l'article, M. A.-vernon Thomas, bien connu pour ses sympathies françaises.

LE FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

Une résolution du Congrès général de la Société St-Jean-Baptiste, Montréal

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en congrès réunissant tous les délégués de ses sections, déplore comme souverainement injuste et antipédagogique l'attitude du gouvernement Anderson à l'endroit des catholiques de la province de Saskatchewan et l'ostracisme dont il poursuit la langue maternelle des Canadiens français.

Après les démarches de bonne entente que tant de Canadiens distingués ont faites pour épargner au pays le discrédit qui résulte de ces persécutions mesquines, il est à souhaiter qu'une opinion saine et généreuse fera bientôt triompher le bon sens, la justice et la paix.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait appel aux gouvernements, aux associations nationales, aux groupes de citoyens, à toutes les personnes qui exercent de l'influence sur l'opinion par la plume ou par leurs conseils autorisés, de manière que l'on comprenne dorénavant sur toute l'étendue du pays que le Canada veut sincèrement assurer la paix des consciences et protéger l'enseignement des deux langues officielles du pays.

Le chef du secrétariat,
(Signé) Alphonse de la ROCHELLE

LA PETITION DU "POOL" 100 P. C.

Elle a été présentée au premier ministre Bracken et sera soumise à la législature

Des pétitions portant les signatures de 12,766 personnes, en faveur d'un referendum sur un "Wheat Pool" 100% au Manitoba, ont été présentées au premier ministre Bracken par une députation des directeurs de la Coopérative du Manitoba.

M. Bracken a promis que le gouvernement provincial leur accorderait la plus sérieuse considération. Il a cependant soulevé à ce sujet plusieurs points intéressants. D'abord, il y a la question de l'inconstitutionnalité possible de la Coopérative 100%. En Saskatchewan, où la législature a autorisé un referendum, le gouvernement a soumis aux cours la question constitutionnelle. Il faudra aussi tenir compte des nombreuses pétitions contre le "Pool" 100% que reçoit le gouvernement et les frais considérables entraînés par un referendum ne doivent pas, non plus, être négligés. En outre, la question de la Coopérative obligatoire n'a pas été soumise dans l'Alberta. La production du grain au Manitoba n'est que 10 p. c. du total des trois provinces des prairies. Si les deux autres provinces n'entrent pas dans le mouvement, la mesure ne sera guère efficace pour le Manitoba.

Le gouvernement étudiera ces différents points, a dit M. Bracken. Pour le moment, le premier ministre ne peut dire si une loi ordonnant un referendum sera soumise à la législature, mais il est entendu que les pétitions en faveur du "Pool" 100% lui seront soumises.

En même temps qu'il a déposé ces pétitions devant la Chambre, le premier ministre a aussi déposé celles contre le "Pool" obligatoire, comptant 7,800 signatures.

EDMONTON. — L'Alberta a produit près de 1,432,844 barils de pétrole en 1930.

CONVENTION DES INSTITUTEURS A ST-BONIFACE, 8, 9, 10 AVRIL

Programme des trois journées de réunion pour le personnel enseignant de langue française — Conférences, discussions, classe modèle et programme musical, à l'Académie Saint-Joseph

Voici le programme de la convention des instituteurs de langue française du Manitoba, qui se tiendra à l'Académie Saint-Joseph, les 8, 9 et 10 avril:

Mercredi

7 h. 30 du soir — Inscription des membres.

8 h. 15 — Piano, "Polonaise" (Schmitt): Miles Anne-M. Cusson, Juliette Couture, Lucienne Bouchard, Corine Morin.

Allocution par M. J.-C. Fournier, président de l'A.I.L.F.

Bienvenue, par M. Henri Lacerte, président général.

Choeur, "Farandole", M. Labrecque: élèves du VIe grade, Académie Saint-Joseph. Au piano, Mlle Cécile Toupin.

Choix du Comité de Nomination.

Cours de pédagogie, R. P. Bourque, S.J., LL.D.

Piano, "Novellette" (Schumann): Mlle Simone Huot, A.T.C.M.

Discussion générale.

"O Canada".

Jeudi 9 avril — Séance publique

8 h. — Piano, "Danse d'Anitra", de la suite "Peer Gynt", E. Grieg: Miles Helen Berg, Cécile Toupin, Gertrude Dubois, Y. Gaudette.

Conférence par M. Henri Lacerte, président général. Discussion.

Chant, "Je dis que rien ne m'épouvante" (Carmen), Bizet. Au piano, Mlle Simone Ledoux, A.T.C.M.

Dialogue, "Comme papa", par les élèves du 2ème grade de l'école Provencher.

Violon: M. Tarras Hubicki. Au piano, Mme Geo. Laflèche.

Allocution par S. E. Mgr A. Béliveau.

"O Canada".

Vendredi 10 avril

9 h. 30 du matin — Chant à l'unisson.

Rapport du Comité de Nomination.

Election des officiers pour 1931-32.

Cours de pédagogie, par le R. P. Bourque, S.J., LL.D.

Classe modèle, par les enfants de la Maison-Chapelle.

Discussion générale sur le programme, dirigée par M. P. Chaballer.

"O Canada".

Législature Provinciale

PAS DE PLEBISCITE AU MANITOBA

Le gouvernement n'a pas de plan défini pour la vente de la prochaine récolte — La Coopérative a-t-elle spéculé? — Attendons les résultats de l'enquête

La Coopérative du Blé a fait en grande partie les frais des débats à la législature pendant la semaine écoulée. Cette question, d'abord en dehors de la politique, y obtient de plus en plus droit de cité et elle pourrait bien être le principal cheval de bataille des conservateurs aux prochaines élections. Il y a l'affaire de la garantie de la province et il y a l'affaire de la Coopérative obligatoire, deux problèmes qui donnent prise à de nombreuses divergences de vues.

M. Haig, conservateur (Winnipeg), ayant demandé ce que le gouvernement a l'intention de faire pour obtenir un ajustement des pertes encourues par la Coopérative dans la vente de la récolte de 1929 et quels sont ses plans au sujet de la vente de la récolte de 1931, le premier ministre a déclaré que son gouvernement n'est lié à aucun système de vente du grain et n'a jusqu'ici adopté aucune politique en ce qui concerne la récolte de 1931. Il a fait appel à tous les groupes pour exposer leurs idées à ce sujet. Le gouvernement, a-t-il dit, envisage la situation en toute indépendance. Si l'on croit que la direction de la Coopérative ou la base même de l'institution devrait être modifiée, rien n'empêche d'étudier ces réformes. La commission royale chargée d'enquêter sur la situation fournira sans doute des indications utiles.

Pas de changement

En réponse aux accusations de spéculation portées contre la Coopérative par M. Haig, M. Bracken déclare que depuis la nomination d'un nouveau directeur général de la Coopérative, l'automne dernier, ses méthodes de vente n'ont pas été changées, cela avec la pleine connaissance de M. Bennett et des banques qui fournissent les fonds.

M. Bracken ne voudrait pas qu'on croie qu'il défend des méthodes de la Coopérative, mais il fait remarquer que d'après les têtes dirigeantes de cette organisation, retenir des options équivaut simplement à retenir du blé et si retenir des options est spéculer, ce l'est aussi de retenir du blé.

Mais M. Evans, conservateur indépendant (Winnipeg), n'est pas du tout de cet avis. Il assure que la Coopérative aurait pu faire des ventes positives de la masse de son blé et, dans chaque cas, aurait pu vendre les options au prix obtenu pour le blé au comptant, ou bien près. Sa triste situation actuelle vient surtout des pertes subies par la retenue des options. M. Evans est convaincu que le premier ministre Bracken n'était pas au fait de la position exacte de la Coopérative, sans quoi il l'aurait exposée à la législature et celle-ci n'aurait jamais passé la loi de garantie.

Pas de danger

M. Bracken a défendu énergiquement son attitude, qui a sauvé de la mort la Coopérative. Il a renouvelé son affirmation que la province n'est pas en danger de perdre. Si le blé tombait de 25 p. c. au-dessous du prix actuel, il y aurait péril; mais personne ne redoute une pareille chute.

M. Haig est d'avis que si le gouvernement ne doit plus financer la Coopérative, il devrait faire adopter une loi permettant aux fermiers actuellement membres de l'organisation d'en sortir à volonté.

Rapport dans six semaines

En proposant l'adoption en seconde lecture des différentes lois concernant la garantie de la province, le premier ministre a déclaré que l'avenir de la Coopérative du Manitoba dépendra en grande partie des résultats de l'enquête Williams sur la direction de ses élévateurs. Le rapport de la commission, a-t-il dit, sera probablement prêt d'ici six semaines et d'après ses conclusions, on verra quels changements devront être faits.

Pas de plébiscite

M. Bracken a déclaré aussi que le gouvernement n'avait pas l'intention de soumettre, à cette session, un bill en faveur d'un plébiscite pour la Coopérative obligatoire. Il a expliqué longuement les difficultés que rencontre le projet: doute sur la constitutionnalité du système, indifférence de l'Alberta, forte opposition au Manitoba, résultat favorable incertain. Dans ces conditions, la province ne serait guère justifiable de se lancer dans la dépense d'un plébiscite.

Fred-J. Dixon est mort

Fred-J. Dixon, ancien chef ouvrier bien connu à Winnipeg, est mort après une longue maladie, à l'âge de 50 ans. Né en Angleterre, il était venu au Canada à l'âge de 23 ans. Il commença à se faire connaître comme harangueur au coin des rues. Elu député provincial de Winnipeg en 1914 et 1915, il combattit avec vigueur l'enregistrement national en 1916. Il joua un rôle important dans la grève générale de 1919 comme rédacteur du bulletin des grévistes. Poursuivi pour sédition, il fut acquitté. Aux élections provinciales suivantes, en 1920, il fut élu le premier des dix députés de Winnipeg et ce succès se répéta en 1922. A la législature M. Dixon fut choisi comme chef du parti ouvrier indépendant; mais il ne devait pas rester longtemps dans la politique et démissionna après la session de 1923.

LONDON, Ont. — La vérification testamentaire révèle que Mgr Fallon, évêque de London, laisse une succession de $157,557.

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Jeudi, c'était la fête de notre Père Curé. Religieuses, élèves et paroissiens se sont donné la main pour offrir à notre bon pasteur les plus touchants témoignages de vénération et de piété filiale.

La fête a commencé au pied des autels par une messe solennelle, à laquelle assista la paroisse presque entière. Tous y firent la sainte communion. Tous avaient compris qu'on ne peut mieux répondre au dévouemnt et aux voeux intimes d'un pasteur qu'en s'approchant du Bon Dieu et en soldant sa reconnaissance entre ses mains.

C'est au Couvent que la fête se termina. Sous la direction des bonnes Soeurs, un joli programme dramatique et musical fut exécuté avec finesse et talent: "Frou-Frou, la petite mendiante", le "Bailleur et le médecin", dialogue comique; la "Grève au pensionnat". La gent écolière présenta ensuite au Rév. Père Curé un bouquet spirituel décoré avec un goût exquis.

Le Père Curé, avec tout son coeur, remercia, tira de cette amusante séance des conclusions pratiques.

Etaient présents: M. le maire L'Heureux, les commissaires d'école, M. l'abbé Giroux, curé de La Broquerie, la Rév. Mère Supérieure, du Couvent de La Broquerie, la communauté des RR. PP. Rédemptoristes, et bon nombre de paroissiens.

* * *

Encore deux petites fleurs nouvelles écloses, cette semaine, au jardin de notre mère l'Eglise:

Marie-Bernadette-Stella, enfant de Michel Hupé et de Véronique Bérard, baptisée le 15 mars. Parrain et marraine: Joachim Proulx et Marie Hupé, oncle et tante.

Joseph-Paul-Roméo, enfant d'Hervé Duguay et de Rose de Montigny, baptisé le 22 mars. Parrain et marraine: Paul de Montigny et Adèle de Montigny, oncle et grand'mère.

* * *

Vendredi matin, 20 mars, eurent lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Basile Hupé, née Caroline Hupé, décédée mercredi à Saint-Boniface.

* * *

La mort frappe: M. Romain Proulx meurt subitement. Il était, le matin, plein de santé, parmi ceux qui accompagnèrent Mme Hupé à sa dernière demeure. A 3 h. de l'après-midi, il était allé rejoindre sa parente dans l'éternité. "Soyez prêts, a dit le Maître, car le Fils de l'homme viendra au moment où vous y penserez le moins".

* * *

Dimanche, dans l'après-midi, intéressantes vues animées, dues à l'aimable obligeance du Pacifique Canadien.

LETELLIER

Retraite paroissiale

Notre retraite s'est terminée le dimanche 15. Elle a été très bien suivie par tous. Nous espérons que les bonnes dispositions manifestées par les paroissiens compenseront dans une mesure, bien faible nous le savons, les bons Pères qui nous ont exposé les grandes vérités de notre foi avec tant d'éloquence et de conviction.

La retraite de 1931 fera époque dans notre vie et nous sommes reconnaissants au RR. PP. Legris et Bellerose d'avoir contribué à nous procurer la paix et la consolation qui sont les fruits de cette semaine de prédication et de prières.

Nos malades

Mme Jos.-H. Empson est à l'hôpital de la Miséricorde où elle a subi une opération sérieuse.

M. Léo Loiselle est à l'hôpital de Saint-Boniface, où il a subi une opération pour l'appendicite.

Mme Joseph Saurette s'est blessée au poignet dans une chute sur la glace.

A tous nous souhaitons prompt et complet rétablissement.

Clôture des cours d'école ménagère

Depuis le mois d'octobre 1930, les dames de Letellier et du Marais ont suivi des leçons données par le Service d'Extension du Collège d'Agriculture. Ce cours comprenait sept groupes, dont quatre canadiens-français et trois anglais, ayant Mme Joseph-L. Saurette comme présidente. Elle remplit cette charge avec tout le tact et le dévouement qu'on lui connaît.

Le 12 mars avait lieu la clôture de ce cours et une réunion publique eut lieu à la salle municipale. Le public y était cordialement invité; l'assistance était nombreuse. Mme J. Saurette expliqua le but du cours: aider aux ménagères dans les travaux de cuisine, à s'épargner des pas et embellir nos cuisines économiquement.

Les chefs des divers groupes parlèrent à leur tour, résumant les leçons données par la spécialiste, Mlle M. Calder. Un programme musical et récréatif fut exécuté par les membres.

Mlle M. Calder remercia chaleureusement Mme Saurette, présidente; les chefs des différents groupes, pour leur aide et tous les membres pour l'assiduité et la bonne volonté dont toutes ont fait preuve.

Voici le programme:

"O Canada".

Duo de piano: Mmes J.-B. Cloutier et A. Breton.

Allocution: Mme J. Saurette.

Leçon 1: La cuisine commode, Mme Andrews.

Orchestre d'ustensiles de cuisine, par les membres du groupe 1.

Leçon 2: Le choix des couleurs et des rideaux, Mme A. Ayotte.

Leçon 3: Les commodités dans une cuisine, Mlle M.-A. Breton et Mme G. Breckon.

Chant: "Chez nous", Mme R. Fortier.

Déclamation: Mlle G. Houston.

Leçon 4: Les ustensiles de cuisine, Mme W. Forrester.

Saynète: "Why Men Leave Home".

Leçon 5: Se faire un chez-soi, Mme J. Saurette.

Chant, "Alouette".

Allocution: Mlle M. Calder.

"Dieu Sauve le Roi".

Accompagnatrice: Mme A. Breton.

Puis on se sépara, promettant de se réunir l'automne prochain.

VASSAR

La saison avance et la neige recule devant les rayons du soleil de mars; par bonheur il nous en est tombé assez pour permettre à nos hommes de charroyer une bonne quantité de bois au village et nous avons tout de suite été dédommagés des dépenses que nous avions faites au bazar.

Le pauvre bazar s'est ressenti de la crise générale, mais tout de même, $500 ne sont pas à dédaigner, et le chiffre total des revenus provenant des parties de cartes et du bazar de cet hiver sera de $700 au moins, ce qui prouve que nous ne sommes pas encore résignés à mourir sous prétexte de "temps dur".

OTTERBURNE

A LA MAISON SAINT-JOSEPH

La fête de saint Joseph est maintenant chose du passé. Restent les souvenirs et les douces impressions qu'elle a procurés à tous les dévots serviteurs du grand saint. Aussi les grâces nombreuses qui n'ont pas manqué de descendre sur eux, de par l'intercession du père virginal de Jésus.

A la Maison Saint-Joseph, la fête commença dès les premières vêpres. Des souhaits furent alors échangés. Nos petits orphelins se préparèrent à la fête de leur saint patron par une bonne confession. Le matin même, à 6 h., communion générale suivie de la messe avec cantiques de circonstance. A 8 h. 30, grand'messe solennelle chantée par le Père directeur. Cette messe fut précédée de la rénovation des voeux — pour un an — de trois de nos Petites Missionnaires de Saint-Joseph. Le R. P. R. Valois adressa le sermon de circonstance. Il développa éloquemment les deux saint Joseph, modèle d'humilité; saint Joseph, modèle d'autorité.

A 5 h. 45, la bénédiction du T. S. Sacrement clôtura la partie religieuse. Le chant fut exécuté avec soin. Le programme comportait les motets suivants: "O Esca Viatorum" (A.D. 1493), 3 v., Enrico Isaac; "Tota Pulchra es", 2 c., Chan C. Boyer; "Te Joseph celebrent", 3 v., Oreste Ravanello; "Ecce Viator clericus", unisson, Père J.-A. Charlebois, C.S.V.; "Tantum Ergo", 2 v., Chan. C. Boyer.

Officiant, M. l'abbé L. Laliberté, vicaire à Saint-Pierre-Jolys. M. l'abbé A. Sénécal touchait l'harmonium.

SOMERSET

M. Pierre Parent, de Somerset, Man., remercie sincèrement toutes les personnes qui ont été assez bonnes pour l'assister à l'occasion de la mort de sa mère, décédée le 15 mars et enterrée le 18 mars à Somerset, Man.

MARIAPOLIS

Le 11 mars fut chanté, par le R. P. Antoine, de Notre-Dame-de-Lourdes, le second service anniversaire de M. le curé Rousseau. M. l'abbé Heynen, de Bruxelles, et M. l'abbé Lapointe, de Saint-Alphonse, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Etaient aussi présents au choeur de chant et l'aidaient puissamment de leurs belles et puissantes voix, M. l'abbé Bertrand, de Grande Clairière, et M. Josaphat Doyon, de Bruxelles.

L'assistance était passablement nombreuse, malgré un changement subit de température durant la nuit précédente.

Quatrième partie de cartes

Ce fut certainement celle où il y eut le plus de joueurs, 33 tables cette fois, et le résultat financier passablement supérieur à celui des parties précédentes. Etait-ce dû à un plus grand dévouement de la part des organisateurs et des différentes familles du secteur? Nous ne pouvons pas avouer que ce fut la cause, car tous nos organisateurs, jusqu'à date, se sont montrés aussi dévoués et débrouillards les uns que les autres et ceux de la prochaine partie ne le seront pas moins. Imaginez-vous sur qui serait jeté le blâme! Ce serait bien sur M. le Curé, puisqu'il en est un. En tous les cas, je vous demande d'attendre au moins après pour faire vos commentaires.

Mais pour revenir à la principale raison de cette nombreuse assistance, je dois vous dire que les acteurs, et pas tous des novices, puisque MM. François Lecocq et Alfred Maranda ne sont pas des débutants, avaient préparé une pièce qui devait faire rire aux éclats même ceux qui ordinairement ne font que sourire. Représentez-vous un François Lecocq qui attire les paroissiens comme un Maurice Goulet attire les paroissiens de toutes les paroisses de campagne, et vous me direz si ce n'est pas assez pour qu'il y ait foule. Ceux déjà mentionnés ont très bien rempli leur rôle, parce que plus âgés dans le métier. Toutefois il ne faudrait pas croire que les autres ne s'en sont pas bien tirés. Pour terminer, laissez-moi vous dire qu'ils ont été très bien goûtés, et la preuve c'est que déjà ils sont à en préparer une autre pour la prochaine partie qui sera la dernière de la série.

CARDINAL

La semaine dernière est décédée dans le Seigneur, après une longue maladie qui ne pardonne pas, Mlle Florence Lafrenière, fille de M. et Mme Philippe Lafrenière, à l'âge de 21 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu dans la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, en présence de nombreux parents et amis.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

ONTARIO

RAINY RIVER

Le mercredi 11 mars, dans le théâtre, avait lieu une séance donnée par les jeunes catholiques de la paroisse. On a joué "My Dixie Rose", sous la direction de Mlle Eugén'e McDougall. Nos félicitations aux acteurs qui ont si bien réussi, chacun rendant son rôle avec perfection. Nous étions heureux d'avoir parmi nous MM. les abbés McDougall, de Dryden, Moreau, de Pinewood, Forest, de Vassar, Gagné, de Woodridge, et plusieurs autres étrangers. Nos remerciements à Mlle McDougall et ses acteurs, qui nous ont fait passer une si bonne soirée. Ce concert était au profit de l'église.

* * *

Cette année, au lieu d'avoir un souper en l'honneur de saint Patrice, nous avons eu le 17 mars une partie de cartes avec goûter. Les prix de la soirée ont été gagnés par M. et Mme Jim Cyr. Il y avait aussi une rafle de trois objets: une casserole en argent, donnée par Mme Brown et gagnée par M. J.-B. Proteau; un service à thé en argent, donné par Mlle Clara Boissonnault et gagné par Mme Bessette; un coussin, donné par Mme Gaudet et gagné par Mme Léo Leblanc. Le gâteau raflé à 5 sous, gagné par M. le Curé. Profit net, $81. Cette soirée était donnée par les officières.

* * *

M. Ulric Bélanger, de Saint-Boniface, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

* * *

M. l'abbé Philippe, de Warroad, est venu rendre visite à M. le curé.

* * *

Mlle Jeannette Lanthier était de promenade chez ses parents.

Mme Dumontet, de Norwood, est venue passer quelques heures avec sa tante, Mme Léo Leblanc.

* * *

Mme Léo Leblanc est revenue de Winnipeg, où elle était allée rendre visite à sa soeur, Mme Gauthier.

* * *

A M. et Mme Patrick Byrns un gros garçon, né le 10 mars.

SASKATCHEWAN

LEBRET

Soirée française à Lebret

Une jolie soirée patriotique et récréative, organisée par le comité paroissial de l'A.C.F.C., a eu lieu, jeudi soir, le 19 mars, fête de saint Joseph, à la salle municipale de la localité.

La vaste salle était entièrement remplie et les paroissiens des autres nationalités s'étaient réunis à nos compatriotes pour cette belle fête française.

Au début de la soirée, le R. P. Ed. Paquette, O.M.I., curé, exprima sa satisfaction d'un si bel et nombreux auditoire et de l'esprit de fraternelle sympathie qui existe entre tous les groupes nationaux de la paroisse. Il souhaita d'une manière toute particulière la plus cordiale bienvenue à Mme Kritzwiser, née Louise Audet, notre distinguée compatriote de Régina, et la remercia chaleureusement d'avoir bien voulu nous honorer de sa présence et rehausser cette soirée patriotique de la gracieuse contribution de son art de pianiste émérite, de la richesse et de sa voix si expressive et musicale et de son talent de virtuose dans l'interprétation de nos belles chansons canadiennes. Il remercia aussi toutes les personnes qui se sont dévouées à l'organisation de cette fête à l'exécution du programme, et fit des voeux ardents pour la multiplication de ces belles soirées patriotiques et françaises à Lebret.

Dans l'auditoire

Outre quelques invités spéciaux, la séance était honorée de la presence du R. P. Ed. Paquette, O.M.I., curé, du R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial de l'Alberta, du R. P. G. Boileau, O.M.I., vicaire, du R. P. M. Lavigne, O.M.I., du R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., du R. P. Savoie, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg, du R. P. G. Jeannotte, O.M.I., du R. P. Schoeffer, O.M.I., du R. P. Léonard, O.M.I., et du Frère Grimard, O.M.I.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 MARS 1931 NUMERO 43

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

Un drapeau qu'on cache dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
Emile de GIRARDIN.

QUESTION INTERESSANTE

Le Collège de Brandon passe par une crise financière. C'est un établissement d'enseignement secondaire soutenu par les baptistes de cette province. Un appel à son public n'a pas produit la somme nécessaire à sa vie; avant de se résigner à mourir, il tente un suprême effort en demandant l'aide du gouvernement.

Une députation de citoyens de Brandon, conduite par le maire de la ville, est venue en délégation auprès du gouvernement pour solliciter l'aide nécessaire.

Question intéressante, car cette démarche pose une question de principe résolue dans le mauvais sens, au Manitoba, il y a un quart de siècle.

Un octroi législatif au Collège de Brandon serait une reconnaissance du principe du droit de l'école confessionnelle à une part des fonds publics. Ce ne serait pas une nouveauté. C'est le principe reconnu par les deux grandes provinces de la Confédération, Ontario et Québec, et elles ne se portent pas plus mal de ce fait. C'est un principe reconnu en Angleterre. Le ministère travailliste MacDonald vient d'être battu sur une mesure qui favoriserait indûment l'école publique et neutre au détriment de l'école confessionnelle. Le Manitoba ne serait donc pas en si mauvaise compagnie, s'il donnait aux écoles séparées leur part des deniers publics; ce serait revenir à de plus saines traditions qu'il a abandonnées dans un moment de crise sectaire.

Il convient, il nous semble, de ne pas perdre de vue que rien de moins rationnel ne peut exister en pays chrétien que la pratique barbare de faire crever de faim l'école confessionnelle, en gavant l'école publique et neutre qui tue la foi dans les âmes. Toutes les faveurs pour les écoles qui font profession d'ignorer Dieu, rien pour celles qui veulent enseigner qu'Il est notre créateur, notre Père et qu'Il sera notre juge.

Pourquoi ne reviendrions-nous pas de cette erreur néfaste commise au moment où le Manitoba, encore adolescent, en était à jeter sa gourme?

Tout ce que le gouvernement a droit d'exiger avant de donner des octrois, c'est de s'assurer que l'école qui les sollicite s'est conformée à un programme d'enseignement séculier jugé nécessaire au bien des citoyens. Plus loin que cela, le gouvernement sort de ses attributions.

Le Collège de Brandon remplit cette condition, tout le monde le reconnait; quelle bonne raison peut-on avoir de lui refuser l'octroi qu'il sollicite?

La multiplication des octrois n'est pas bonne, surtout de ce temps-ci, répond-on en certains quartiers.

Cette raison n'est qu'un trompe-l'oeil. Si le Collège de Brandon ferme ses portes, les élèves seront versés dans les *High Schools* qui devront agrandir leurs locaux et augmenter leurs professeurs pour prendre soin de cette population scolaire. Ce sera une charge de plus pour le Département d'Instruction publique de la province. Nous croyons que le gouvernement ferait des économies en accordant l'octroi sollicité.

Combien de temps encore, dans cette province soi-disant chrétienne, l'argent public sera-t-il employé pour donner une prime à l'infidélité?

UN CONTRIBUABLE.

UN SUBLIME EFFORT D'APOSTOLAT

Quelques extraits de l'oraison funèbre à la mémoire de Mgr Grouard par Son Excellence Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg

Après avoir retracé, dans une première partie, les étapes de la longue vie apostolique de Mgr Grouard et montré combien elle fut une énergie au service de la foi, l'orateur fait ressortir dans un saisissant tableau d'ensemble, "à quel prix ont étendu le royaume du Christ ces hommes qu'on croirait des héros de légende".

Un Oblat de Marie

En même temps que le tableau d'une vie extraordinaire de foi et d'intrépidité, la figure du vénérable Pontife que nous pleurons est comme l'incarnation de cet effort immense d'apostolat et de cette oeuvre sublime et impérissable, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée au dernier siècle, symbole aussi de cette conquête lente, robuste et incoercible de l'Eglise, fidèle à son mandat de ramener tous les peuples à Jésus-Christ.

Si admirable, en effet, que soit l'existence de Mgr Grouard, on n'en mesurerait point toute la force ni toute la portée, si on ne la rattachait, comme il convient, à la société religieuse dont il aura été l'un des fils les plus fidèles et l'un des types les plus achevés.

Quand le P. Grouard arrive en Canada, il y a déjà près de vingt ans qu'ils travaillent, ces missionnaires, dans l'Ouest, où Mgr Provencher, le premier vicaire apostolique de la rivière Rouge, les a appelés, sentant bien qu'il va succomber sous la tâche, et que, nonobstant les mérites de ses premiers auxiliaires, prêtres séculiers, seul un Institut religieux est capable de mener à bien l'entreprise formidable qu'entrevoit son zèle. Il a donc obtenu de leur Fondateur, des missionnaires Oblats de Marie Immaculéée, depuis quelques années établis aux bords du Saint-Laurent. Les voilà qui se mettent à sillonner l'Ouest et le Nord en tous sens, à la raquette en canot d'écorce ou à pied, en attendant les temps plus heureux où ils auront parfois des véhicules plus commodes, le chemin de fer, voire même l'avion.

Vaste champ d'apostolat

On les a vus à l'oeuvre, et je dois à mon tour la rappeler, avec la réserve qui convient à l'un de leurs frères, mais aussi avec l'orgueil que légitime l'éclat de la vérité. Vingt tribus conquises à la foi, et par la foi à la civilisation qui convient à ces enfants de la forêt constituent les dépouilles opimes de leur combat contre le paganisme et la sauvagerie. Cris, Sauteux, Montagnais, Sioux, Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Piéganes, Loucheux, Peaux-de-Lièvres, Castors, Esclaves, Couteaux-Jaunes, Mangeurs-de-Caribou, Plats-Côtés-de-Chiens, Esquimaux, telle est la brillante couronne de tribus indiennes successivement amenées aux lumières de l'Evangile par les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, dans ces prairies centrales et septentrionales du Canada, que maintenant, après un demi-siècle, occupent jusqu'aux approches du Nord des villes et des fermes dans la paix et la prospérité.

Et par quels hommes cette congrégation accomplit-elle son oeuvre gigantesque! Des hommes d'une valeur morale si haute qu'ils sont évêques parfois à vingt-sept ans ou à trente, d'une intelligence si remarquable qu'ils se montrent aptes à toutes les tâches, qu'ils illuminent de leur savoir des ouvrages savants et des académies, d'une autorité capable de dompter les passions barbares, de leur imposer les traités que vient leur offrir la civilisation qui les envahit, et d'un génie social qui sait ouvrir dans la forêt des avenues par où marche le progrès, libérer la route de tout obstacle aux grandes et audacieuses compagnies de chemins de fer, et poser les premières assises du pays qu'est maintenant l'Ouest canadien.

"Chacune des régions qu'ils ont ouvertes est devenue un berceau, un organe de civilisation", a prononcé un homme d'Etat. "Ils étaient des pionniers, des déblayeurs, des artisans. Ils ont cru aux destinées providentielles de notre pays. Une grande part de l'expansion de l'Ouest au cours du dernière siècle leur revient".

"Gloire à l'Institut capable de produire de pareils héros!" faut-il proclamer avec l'Eminentissime cardinal Rouleau.

Des hommes qui, poussés par l'idéal de leur foi et l'amour de Jésus-Christ au coeur, sont faits, comme l'a souvent répété Pie XI lequel a lu leur histoire et les suit de l'oeil dans leurs apostoliques randonnées, pour "la spécialité, la glorieuse spécialité des missions les plus difficiles, soit aux glaces du Pôle, soit sous les feux de l'Equateur."

"Sans excepter, en effet, celles de la Chine, de la Corée et d'Afrique, il est aujourd'hui reconnu que, dans l'ensemble, les missions d'Athabasca-Mackenzie ont été les plus dures et les plus pénibles du monde entier", de l'avis des auteurs qui ont étudié l'oeuvre des missions.

Soixante-dix ans de missions

Or, Mgr Grouard résume, en sa personne, soixante-dix ans de l'activité missionnaire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadien. En lui se sont prolongés jusqu'à nous, dans un éclat admirable, les travaux et les gloires de leur auguste passé.

Le 4 mai 1862, quand l'abbé Grouard, au soir de sa première messe, s'embarque pour la Rivière-Rouge, il s'en vient d'abord y entrer dans la Congrégation des missionnaires Oblats. Il ne partira pour le Lac Athabasca qu'après avoir reçu, la veille, des mains de Mgr Taché, l'habit religieux, et, au bord de la Rivière Rouge, le lendemain, les bénédictions et les embrassements de son supérieur.

Et quand il arrivera, après des semaines de voyage sur les lacs et les rivières, à la mission de la Nativité, il tombera dans les bras d'un autre Pontife Oblat, Mgr Grandin, coadjuteur de Mgr Taché, qu'il trouve à l'autel tout sanglotant d'émotions à la vue des nouveaux ouvriers évangéliques qui viennent. Spectacle grandiose qui reporte aux "rencontres" historiques des saints les plus fameux de l'histoire chrétienne. Un grand apôtre envoyait un grand apôtre reçu par un autre saint Pontife évangélisateur.

Une pléiade d'évêques

Voyez quels noms vont sortir de ces premières pléiades! Une vingtaine d'évêques, car là où ils ont planté leur tente, ces missionnaires circonscrivent dès lors d'immenses vicariats.

Autour de Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Faraud, Mgr Clut, Mgr Grouard, auxquels se rattacheront, en vertu de successions ou de subdivisions ecclésiastiques, Mgr Pascal, Mgr Breynat, Mgr Charlebois, Mgr Joussard, Mgr Turquetil, pendant que dans la Colombie britannique, Mgr d'Herbomez, Mgr Durieu, Mgr Bunoz, font un travail pareil, et que pour accueillir les Eglises régulières qui se forment ensuite, Mgr Langevin, Mgr Dontenwill, Mgr Legal, Mgr Guy (et l'évêque de Gravelbourg), représentent dans l'Ouest cette congrégation.

Tels sont les chefs, ceux qui se passent de main en main le flambeau de la foi qu'ils se hâtent de porter par les courses les plus prestigieuses jusqu'aux versants arctiques.

Escouades de missionnaires

Autour d'eux les escouades de missionnaires forment leurs rangs, trop peu pressés, il est vrai, souvent décimés, mais chez qui, dans les régions les plus pénibles, la robustesse et la longévité, par un dessein providentiel, permettent d'attendre plus longtemps les renforts espérés et soutiennent les relèves trop espacées.

Sublimes vétérans dont la vision s'éclaire d'une blancheur d'hermine, comme celle empruntée à la couleur du climat: Lacombe, Gascon, Lecorre Husson, Tissier, Ladet, Legoff, Doucet et tant d'autres à qui la misère a fourni comme un cordial d'endurance et de perpétuité. On a pu les voir, dans une vieillesse illuminée et souriante, figurer non point le crépuscule d'une vie mourante mais l'aube de la gloire sereine qui les a déjà devant Dieu auréolés.

Privations héroïques

Pourtant, avant ou après Mgr Grouard et comme lui, ils ont eu pour breuvage une neige fondue insipide et parfois maculée, du thé que les naufrages ont gâté ou que divers éléments ont souillé; ils ont mangé le pémikan, viande sèche à l'odeur de suif, telle une semelle entre les dents, dit le P. Grouard, et préparée pour variété à l'eau tiède ou à la farine rance ou éventée, de la galette indigeste ou des carpes séchées, parfois même, faute de mieux, le cuir de leurs souliers ou encore la peau d'orignal qui sert de besace aux pauvres missionnaires égarés sur les glaces et dans les forêts. Que de fois, à la résidence elle-même, pendant toute une année il faut se contenter de provisions assaisonnées, par les accidents du transport, à l'odeur de goudron ou à quelque sirop soustrait à toute analyse. "J'omets, qu'on me pardonne ce réalisme, les bluets cueillis par les sauvages dans l'estomac d'un ours abattu qui vient de les avaler.

J'omets aussi la souffrance née d'une vermine qui s'insinue dans tous les replis. J'omets la soif brûlante née parfois du soleil, d'autres fois de la bise, ou bien parfois de la fièvre. J'omets les moustiques aux myriades assoiffées de sang qui assaillent des jours et des nuits durant. J'omets sur la glace l'indescriptible mal de neige, les douleurs du mal de raquette, les rhumatismes et les contusions dus aux naufrages, aux chutes, aux bordillons des grands lacs et de la mer quand les gels et les dégels ont alterné. J'omets les courses aux malades, à des semaines de distance, les appels parfois capricieux et de longs voyages inutiles ou inféconds.

Deuils successifs

Sans compter les deuils cruels, dans ces déserts où l'on est si peu nombreux, quand les compagnons sont emportés par les flots, ou meurent sous les coups, blessures inguérissables au coeur de Mgr Grouard et bien des fois répétées: deux Pères à la fois, et quatre Frères successivement noyés, un autre tué sous l'arbre qu'il a bûché, le saint Frère Alexis Reynard, martyr de son obéissance et de sa chasteté, à part les morts prématurées, celle du P. Grollier aux confins du nord, celle du P. Collignon si cher au vicaire apostolique de l'Athabasca-Mackenzie.

Que d'inquiétudes de la sorte, mortelles pour le coeur du supérieur et des confrères désolés. Des semaines durant, chaque jour, le P. Grouard montera sur les collines, moins pour y contempler le charme des Rocheuses avec leurs pics étincelants que pour y apercevoir enfin la silhouette lointaine de quelque compagnon infidèle à la date de retour entendue. Inquiétudes qui ne sont pas vaines, quand on doit se défendre contre des assassins que dépêche l'enfer sous l'étiquette de la médecine et de la sorcellerie.

Ce sont là tous autant de traits que j'emprunte aux "Souvenirs de mes soixante années de missions dans l'Athabasca-Mackenzie", vécus par l'auteur même qui dort depuis quelques jours son dernier sommeil.

Travaux manuels

Pour dîner de fête, à son arrivée à la première mission, il avait eu du poisson et des pommes de terre, menu dont il ne reste pas pour longtemps assuré. A sa première récréation, il avait entendu son P. Maître, pour le former à la persévérance et à la docilité, lui commander: "Attaquez cet arbre, nous rentrerons à la maison quand vous l'aurez renversé." Et alors il faut scier, clouer, raboter. On construit des habitations ou bien des cajeux. Construire, en ces pays-là, pour les prêtres, comme le remarque un écrivain, doit être pris au sens propre, et signifie manier la hache et le rabot.

Croyez-vous du reste qu'il soit plus agréable de passer les longs jours d'hiver, dans une demi-obscurité, à copier en caractères singuliers des hiéroglyphes ou l'écriture syllabique de langues, riches il est vrai et aux nuances exhaustives et fécondes, quand on les a maîtrisées, mais dont la prononciation barbare est gutturale "jusqu'à se cracher la luette" et les conjugaisons se compliquent comme un labyrinthe.

Voilà à quel prix ont étendu le royaume du Christ ces hommes qu'on croirait héros de légende, mais dont tous les survivants ne sont pas encore disparus, que dis-je, dont les compagnons et les successeurs vont aujourd'hui plus loin, aux régions extrêmearctiques et dans les pays esquimaux, chercher les ministères et les souffrances que les anciens postes ne leur offrent plus.

UN APPEL DE MGR O. CHARLEBOIS

Aux jeunes gens de bonne volonté qui veulent offrir leur vie au service des missionnaires Oblats

Dans l'Evangile, nous lisons que Notre-Seigneur dit un jour à ses disciples: "La moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux".

Dans une autre parabole, Il nous montre le maître de la vigne (lequel est Dieu) sortant, à toute heure, sur la place publique et s'adressant aux hommes qui s'y tenaient oisifs: "Que faites-vous ici? Allez vous aussi à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera juste".

Chers jeunes gens, je vous demande à mon tour: "Que faites-vous dans le monde?... Vous y perdez peut-être un temps précieux. Ecoutez donc l'appel du divin Maître: allez travailler à ma vigne; la récompense sera belle." Cette vigne, mes chers amis, c'est l'Eglise toute entière. Une partie de cette vigne, la plus recommandée par notre Très Saint-Père le Pape, consiste dans les missions indiennes. Une portion de ces missions m'a été confiée depuis plus de 20 ans. Elle porte le nom de Vicariat du Keewatin, lequel comprend toute la partie nord des deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan et une partie du nord de la province d'Ontario. C'est un pays presque entièrement sauvage. Les missions sont dispersées dans une immense forêt, à une grande distance de la civilisation.

Les missionnaires n'ont pas les moyens d'engager des ouvriers des centres pour les aider dans leurs travaux manuels. Ce qu'il leur faut, ce sont des apôtres volontaires qui portent, chez les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, le nom de "frères coadjuteurs ou frères convers". Ces frères, poussés par l'amour de Dieu, du salut des âmes et par le désir ardent de leur propre sanctification, abandonnent les vains plaisirs du monde, quittent leurs parents, leurs amis, leur paroisse, se font religieux et viennent offrir leur vie, leur force et toute leur énergie au service des missionnaires Oblats. Quel beau sacrifice! Quel admirable dévouement! Ils travailleront, souffriront, s'épuiseront dans la vigne du Seigneur sans autre espoir que celui de sauver leur âme et celle des pauvres indiens abandonnés.

Eh bien! chers jeunes gens, si vous sentez dans votre coeur un certain attrait pour un tel dévouement apostolique, soyez assurés que c'est l'appel de Dieu. Il vous veut dans sa vigne. Hâtez-vous de consulter votre curé ou votre directeur de conscience. Dites-lui que vous sentez cet appel divin et demandez-lui ses conseils. Ne vous laissez pas arrêter par de faux amis qui pourraient ne pas comprendre suffisamment la beauté de la vocation de frères missionnaires Oblats de Marie Immaculée et la douceur des sacrifices endurés pour Dieu.

Un bon frère convers me racontait, un jour, toutes les misères et les souffrances endurées dans le cours d'un hiver. J'en étais touché jusqu'aux larmes. Et il ajoutait: "Monseigneur, je ne vous dis pas cela pour me plaindre; loin de là, c'est la réalisation de ce que j'ai désiré depuis mon enfance. Je me trouve heureux et content". C'est le bonheur qu'éprouve celui qui souffre pour Dieu.

Les jeunes gens qui connaissent les métiers de charpentier-menuisier ou de mécanicien sont plus à même de rendre de grands services aux Pères missionnaires et aux écoles industrielles indiennes. Allons, chers jeunes gens, ne manquez pas de m'écrire si l'appel de Dieu se fait entendre dans votre âme. Je vous dirai ce que vous aurez à faire pour devenir missionnaires coadjuteurs dans mes missions. Jusqu'à la fin de mai, écrivez-moi ou adressez-vous au presbytère Saint-Pierre, 1201, rue Visitation, Montréal. Après cette date, adressez vos lettres à Le Pas, Manitoba.

Si, toutefois, vous sentez cet appel sans éprouver d'attraits pour les missions sauvages, vous pouvez quand même devenir religieux coadjuteurs chez les Pères Oblats. Vous serez employés au service des maisons comme portiers, sacristains, menuisiers, mécaniciens dans l'est du Canada.

Dans ce cas, vous n'avez qu'à vous adresser au R. P. V. Jodoin, O.M.I., Chambly Bassin, P. Q.

✠ O. CHARLEBOIS,
Vic. apost. du Keewatin.

En Russie soviétique

Le geste du gouvernement fédéral interdisant l'entrée au Canada de produits venant de Russie a redonné à ce pays une plus grande actualité encore. On veut avoir des détails sur sa vie, sur les problèmes qui s'y posent, sur son attitude envers la famille, la religion, etc.

C'est pour renseigner ceux qui désirent mieux connaître ces choses que l'Ecole Sociale Populaire publie une brochure où elle a groupé quelques faits et documents importants. On y trouvera la lettre du Souverain Pontife au cardinal Pompili, un article du P. Ledit, professeur à l'Institut Pontifical des Etudes orientales, des textes tirés de la législation soviétique, etc.

Cette brochure sera des plus utiles à tous ceux qui veulent se renseigner sur la Russie actuelle. Elle se vend 15 sous l'unité, $9.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Le meilleur soldat n'est pas tant celui qui se bat que celui qui marche. — Napoléon.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Le 18 mars nous conduisions en terre un de nos bons citoyens, Alcaudias Manaigre, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 15 au soir. M. Manaigre est mort juste un an après son frère Oscar, et de la même maladie, le cancer. Il était âgé de 52 ans et 10 mois.

A son épouse, Aurore Daignault, et ses deux jeunes filles, Albina et Yvonne, nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

Dimanche dernier, M. le Curé faisait connaître le résultat du recensement de la paroisse. Voici les quelques chiffres qu'il nous a donnés: Rite latin, 120 familles, donnant un total de 741 âmes, dont 599 communiants.

Par nationalité, cette population se répartit comme suit: Canadiens, 103 familles, 655 âmes; Polonais, 11 familles, 59 âmes; Hongrois, 2 familles, 9 âmes; Italiens, 4 familles, 18 âmes.

Rite ruthène: 15 familles, 71 âmes.

* * *

Les élèves du Couvent ont donné une très jolie séance, samedi soir. Le joli drame "Zito" a ému visiblement un grand nombre d'auditeurs. Les recettes de cette soirée étaient destinées, partie à la réparation de l'autel de la chapelle du Couvent, et partie au "Bulletin" de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest.

* * *

Félicitations à M. et Mme Ernest Manaigre, pour le gros garçons qu'ils ont présenté au baptême le 17 de ce mois, et qu'on a appelé Joseph-Ubald-Patrice-Gabriel. Ses parrain et marraine furent M. et Mme Ubalde Désorcy.

* * *

Comme les années passées, la fête de saint Joseph a été célébrée avec tout l'éclat qu'on pouvait y apporter. Il y eut communion générale ce jour-là.

LAURIER

La mort, de son bras impitoyable, vient d'enlever à l'affection de sa famille une de nos vieilles paroissiennes, Mme Valéria Reid, épouse de M. Adélard Trottier. Vertueuse épouse, dévouée mère de famille, elle s'endormit dans le Seigneur le 21 mars, à 3 h. du matin. Ses funérailles ont eu lieu le mardi 24 mars. Nos sincères sympathies à la famille.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur de l'école des garçons

Grade XI — Excellence, Willie Wilson; diligence, Willie Wilson; honneurs, Emile Régis.

Grade X — Excellence, Leonard Wilson; application, Gustave Champagne; honneurs, Noël Gérard.

Grade IX — Excellence, Joseph Moreau; diligence, Paul Lord; honneurs, Mike Zemla.

Grade VIII — Excellence, Adonal Lamoureux; diligence, John Bulleee; honneurs, John Jendyrowich.

Grade VII — Excellence, Honoré Vouriot; diligence, Alphonse Girard; honneurs, John Damon.

Grade VI — Excellence, Avila Girard; diligence, Emmanuel Godin; honneurs, Emilien Grandmont.

Grade II — Excellence, Adrien Giroard; diligence, Victor Lamirande; honneurs, Raymond Villebrun.

Grade I — Excellence, Denis Trottier; diligence, François Grandmont; honneurs, Denis Delisle.

Séance

La séance du 17 mars, "La Foire de Séville", jouée par les Enfants de Marie sous la direction de Mme J.-H. Houde, a été un véritable succès.

Les actrices, sans aucune exception, ont très bien rendu leurs rôles. L'on dit que les ombres font ressortir les beautés d'un tableau; dans cette séance, aucune ombre, et cependant elle fut goûtée par un auditoire très nombreux. Les recettes nettes ont été $115.

Nous n'avons pas d'expression pour dire toute notre gratitude aux dévouées artistes dont je me fais un devoir de publier ici les noms; Mme J.-B. Houde, Milles Y. Campeau, E. de Moissac, C. Tellier, E. Tellier, M.-M. Bohémier, M.-T. Bohémier, J. Dorge, D. Robert, M. Sherwood, C. Perreault, A. Perreault, A. Grandmont et V. Véry.

M. M. Batenchuk, violoniste bien connu à Winnipeg, a exécuté artistiquement des morceaux de la plus haute musique. M. Eug. Ragot, dont la renommée est descendue de la montagne de Pembina pour se répandre sur la vallée de la Rivière-Rouge, a été souventes fois rappelé. Avec un Ragot, on peut prendre son temps pour changer les décors, l'assistance ne baille jamais aux corneilles.

Les choeurs de chant ont été exécutés avec un art admirable; nous n'oublierons pas de sitôt celui des Bohémiens.

Nos jeunes Paul Lord, Lucien Charette et Noël Girard nous ont bien amusés dans la saynète "Le rasoir à papa".

Les demoiselles remercient les jeunes gens qui leur ont donné un bon coup de main, et nous, nous disons mille mercis et aux demoiselles et aux jeunes gens.

Encore! Encore!

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur pour la semaine

Grade XI: Helen Cumming, Cécile Bonin; Dora Tucker et Gertie Tucker (ex aequo).

Grade X: Helen Bretecher, Helen Bell, Cécile Arcand.

Grade IX: Ann McCarthy, Lucienne Allard, Claire Hogue.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Marguerite Inglebeen, Georgette Arcand.

Grade VII: Helen Prikker, Catherine Furneaux, Thérèse Delveaux.

Grade VI: Gérard Guyot, Pierre Duhard; Honoré Tardif et Thérèse Delveaux (ex aequo).

Grade V: Louis Tardif, Eugène Abraham, Doralice Dupré, Léonie Brunel et Elizabeth Ingelbeen (ex aequo); Paul Bourgeois, Thérèse Abraham.

Grade IV: Justin Duhard, Irène Labaie, Marguerite Neault.

Grade III: Edwin Tucker; Alex. Delorme et André Duhard (ex aequo).

Grade II: Philomène Gadal, Theodor Prikker, Roméo Valcourt.

Alliance Française

Une soirée du Cercle Molière

La dernière séance de l'Alliance Française fut vraiment la soirée du Cercle Molière. C'est lui qui avait assumé toute la charge du programme dramatique et musical et il va sans dire qu'il compte un nouveau succès à son actif. Une assistance nombreuse et distinguée remplissait la salle; elle a manifesté à maintes reprises combien elle goûtait acteurs et musiciens.

M. le Dr J.-J. Trudel, président du Cercle Molière, a fait en quelques mots l'historique de cette belle organisation dramatique et rappelé les principales pièces qu'elle a montées à Winnipeg: le "Monde où l'on s'ennuie", le "Pater", "Les deux Pierrots", "Chut, voilà la bonne!", "L'Echelle cassée, "L'Arlésienne", "Popaul et Virginie", "Un jeune homme qui se tue". Une autre grande soirée est actuellement en préparation. De plus, le Cercle Molière a prêté son concours aux tournées de la **Liberté** et à des oeuvres nationales, comme la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, l'Association des Commissaires d'école de langue française, etc. Complément des sociétés qui luttent pour la langue française, il la sert à sa façon en la diffusant sur la scène et travaille ainsi à l'oeuvre de la survivance.

M. Arthur Boutal, Mme Boutal et Mme Pelletier ont joué avec beaucoup de naturel la désopilante comédie: "Moulard n'est pas heureux", simple scène de ménage croquée sur le vif.

L'opérette en deux actes "Les Charbonniers" a remporté devant cet auditoire de citadins un succès égal à celui qu'elle a connu dans nos campagnes, lors de la dernière tournée de la **Liberté**. Mlle Yvonne Thibault, M. Lucien Glénat et M. Jean Delavignette sont des acteurs qu'on ne se lasse jamais d'entendre.

Ces deux pièces ont été jouées sur une scène minuscule, dressée à la hâte; mais la pauvreté du décor et l'absence de tout apparat extérieur n'ont fait que mieux ressortir le grand talent des artistes.

La partie musicale du programme a été particulièrement soignée, grâce au concours de l'excellent quatuor à cordes Palmeson, composé de Palmi Palmeson, Pearl Palmeson, France Niermeier et Henri Benoist. On a surtout beaucoup applaudi le jeu de M. Palmi Palmason dans son solo de violon. Le duo de guitare de Miles Plante et Maxime a aussi ajouté une note agréable à l'ensemble. Et n'oublions pas de mentionner Mlle Simone Ledoux, l'accompagnatrice attitrée du Cercle Molière.

La soirée s'est terminée au salon, où les membres du Comité des dames ont servi des rafraîchissements.

Les moines de Saint-Norbert observent le silence perpétuel

(Suite de la septième page)

Tous les jours de l'année, à Saint-Norbert comme dans les autres monastères de l'Ordre, le lever est à 2 heures. Si l'on doit chanter l'office canonial de Matines et de Laudes, il est avancé d'une demi-heure ou d'une heure. Le coucher est à 8 heures en été, à 7 heures en hiver. Toutefois, en été, on accorde aux moines, après le dîner, une heure de sieste; c'est ce qu'ils appellent "la méridienne. Ainsi donc, été comme hiver, ils ont 7 heures de sommeil.

Gardant pour dormir leurs robes de rude étoffe avec leurs autres vêtements, les Trappistes n'ont besoin que de quelques minutes pour s'habiller. Dès qu'ils sont prêts ils se rendent à l'église où vers 2 h. 10 ils récitent Matines et Laudes du petit office de la Sainte Vierge; c'est là leur prière du matin. De 2 h. ½ à 3 h., ils font oraison. A 3 h., ils récitent l'office canonial de Matines et Laudes. Après quoi, les prêtres disent la sainte messe; ceux qui ne sont pas prêtres la servent ou y assistent simplement. L'action de grâces terminée, les frères convers se rendent au travail, après avoir pris leur première réfection, tandis que les religieux de choeur vaquent à l'étude, à la lecture spirituelle ou à la prière privée jusqu'à 5 h. ½. Ils reviennent alors à l'église pour la récitation ou le chant de Primes que suit le chapitre. C'est au chapitre que les moines entendent chaque jour la lecture et le commentaire d'un passage de la Règle de saint Benoît; aux fêtes dites de sermon, le commentaire de la Règle est remplacé par un sermon donné par un des moines prêtres; c'est au chapitre aussi qu'à certains jours les religieux font leur coulpe, c'est-à-dire s'accusent devant leurs frères de leurs manquements extérieur à la Règle ou aux usages de l'Ordre ou de la communauté. Après le chapitre, ils montent au dortoir pour ranger leur couche et descendent au réfectoire prendre une petite réfection.

A 7 heures, retour à l'église pour dire l'office de Tierce et ensuite chanter la grand'messe ou assister à une messe basse. La messe terminée, les moines s'occupent de travaux manuels de 8 h. à 10 h. ¼, puis profitent de leur temps libre pour étudier ou lire jusqu'au moment de réciter ou chanter à l'église l'office assez court de Sexte; Sexte est le nom donné au cinquième office du jour.

Le dîner est à 11 h.; il est suivi en été d'une heure de sieste. A 1 h., récitation de None, 6ème office, et temps libre. A 2 h., le travail manuel reprend jusqu'à 4 h. ½. L'intervalle qui le suit est un peu plus long et dure jusqu'à 5 h. ¼, heure des Vêpres, 7ème office. L'office terminé, les religieux font oraison pendant un quart d'heure.

A 6 h., le souper. A 7 h. 10, la communauté tout entière se rend à la salle capitulaire pour entendre une lecture spirituelle, et à 7 h. 25 commence le dernier office du jour appelé "Complies". Vers la fin de l'office, les frères convers quittent leur choeur et se rendent dans celui des Pères et là tous ensemble, lorsque l'office est terminé, chantent l'antienne bien connue "Salve Regina".

Pendant ce chant, on allume, chaque soir, en l'honneur de la Sainte Vierge dont la statue domine le grand autel, deux candélabres, placés de chaque côté de ce dernier; de plus, le samedi et à certaines fêtes, des ampoules électriques fixées dans la corolle de lis dont les branches entourent la statue, font à la Vierge un vêtement de lumière, tandis que sur sa tête brille une couronne de douze lumineuses étoiles. Quand le "Salve Regina" est terminé, les moines, dans une attitude pleine de révérence et d'humilité, récitent l'Angelus et, pendant quelques minutes, se recueillent profondément pour l'examen de la journée.

A un signal donné, tous se relèvent, font ensemble une dernière inclination, reçoivent la bénédiction du Rév. Père Prieur et se retirent pour le repos de la nuit. C'est alors le temps du "grand silence" qui se prolonge jusqu'à la fin de l'office de Prime du lendemain.

Ainsi se passe la journée d'un moine, du moins en été, car en hiver l'horaire est un peu modifié pour quelques exercices, et surtout, on accorde aux religieux en cette saison un peu plus de temps libre pour la lecture spirituelle, l'étude ou la prière privée.

Disons en terminant ces quelques détails sur la vie quotidienne des Trappistes que du 14 septembre jusqu'à Pâques, chaque jour devient un jour de jeûne et que le régime ordinaire très simple se simplifie encore davantage. A noter toutefois qu'en raison de leurs grands travaux habituels, les frères convers ne suivent ce régime de jeûne extraordinaire que pendant le carême.

Religieux de choeur et frères convers

Je viens de nommer les frères convers; ailleurs j'ai parlé des religieux de choeur. Y a-t-il donc chez les Trappistes deux classes de religieux? Oui, et j'aurais dû peut-être le mentionner plus tôt, dans tout monastère de Trappistes les religieux se divisent en deux classes: les religieux de choeur ou moines, appelés ordinairement Pères, et les frères convers. Tous sont vraiment religieux en ce sens qu'ils font profession des mêmes voeux; la différence qui existe entre eux consiste en ce qu'on n'exige pas des frères convers les mêmes études que celles des religieux de choeur; de plus les frères convers n'ont pas voix au chapitre.

Le but de cette distinction traditionnelle a été d'assurer le parfait et régulier accomplissement du service divin. On a craint que le travail des champs, des granges, des ateliers, etc., ne vînt parfois mettre obstacle à ce que saint Benoît appelle l'oeuvre de Dieu, "opus Dei", et qui consiste dans la récitation ou le chant des Psaumes et d'autres prières liturgiques.

Ainsi donc, les religieux de choeur ne s'occupent de travaux manuels que dans la mesure où ces travaux ne les empêchent pas d'assister aux offices du choeur aux heures prescrites par la règle. D'où il suit que les frères convers assument la plus grosse part du travail manuel du monastère. Ce qui ne les empêche pas de prendre part, dans la mesure du possible, aux exercices religieux que la règle de l'Ordre leur impose. Ils ont, en particulier, un petit office à réciter à certaines heures de la journée.

Quand un groupe de religieux est occupé à un travail commun dans les champs, ils obéissent, autant que possible, pour la récitation de leur office, à l'appel de la cloche du monastère. Ils s'agenouillent sur place, si le temps le permet, ou debout sur deux rangs, récitant à deux choeurs les prières de règle. Combien cette prière en pleins champs rappelle en terre manitobaine le fameux tableau de Millet, "L'Angelus"!

Costume traditionnel

Les religieux de choeur ou les Pères portent habituellement une robe blanche; celle des frères est brune. Avec leur robe blanche, les Pères portent aussi un capuce et un scapulaire noirs. Ce scapulaire est une large bande d'étoffe qui, du cou, tombe par devant et par derrière jusqu'aux genoux; largement échancré à sa partie supérieure pour laisser passer la tête, il est maintenu autour du corps par une large et forte ceinture de cuir que portent indistinctement tous les profès. Au lieu d'être noirs, le capuce et le scapulaire des frères sont de couleur brune. Tels sont les habits de travail des Pères et des frères.

En dehors du temps du travail, et, quand ils assistent à un office régulier au choeur, les Pères portent, par-dessus les habits décrits plus haut, un ample manteau blanc à longues manches et à capuce qui les enferme de toutes parts; il s'appelle coule; celui des frères, ouvert par devant, sauf à sa partie supérieure, et sans manches, porte le nom de chape; il est de couleur brune.

En me donnant ces détails sur leurs vêtements, l'un des Pères du monastère me faisait remarquer que leurs habits de travail actuels n'étaient autres que ceux qui étaient portés par les gens du peuple au temps de la fondation de l'Ordre de Citeaux. Puis il ajoutait: "Notre attachement à un costume moyenâgeux doit, sans doute, vous paraître d'un conservatisme outré. Mais nous ne sommes pas les seuls à conserver les vieux usages et les vieilles modes. Les Anglais eux-mêmes, vous ne l'ignorez pas, sont un peuple très conservateur. Allez à Eton près de Windsor, vous y verrez se promener en pleine rue les élèves, même les plus jeunes, de ce fameux collège, avec le chapeau haut de forme, le petit veston court et le large est rabattu. Rappelez-vous aussi la tenue de cérémonie des Anglais: chapeau de soie, redingote, guêtres et gants de chevreau.

But de l'Ordre

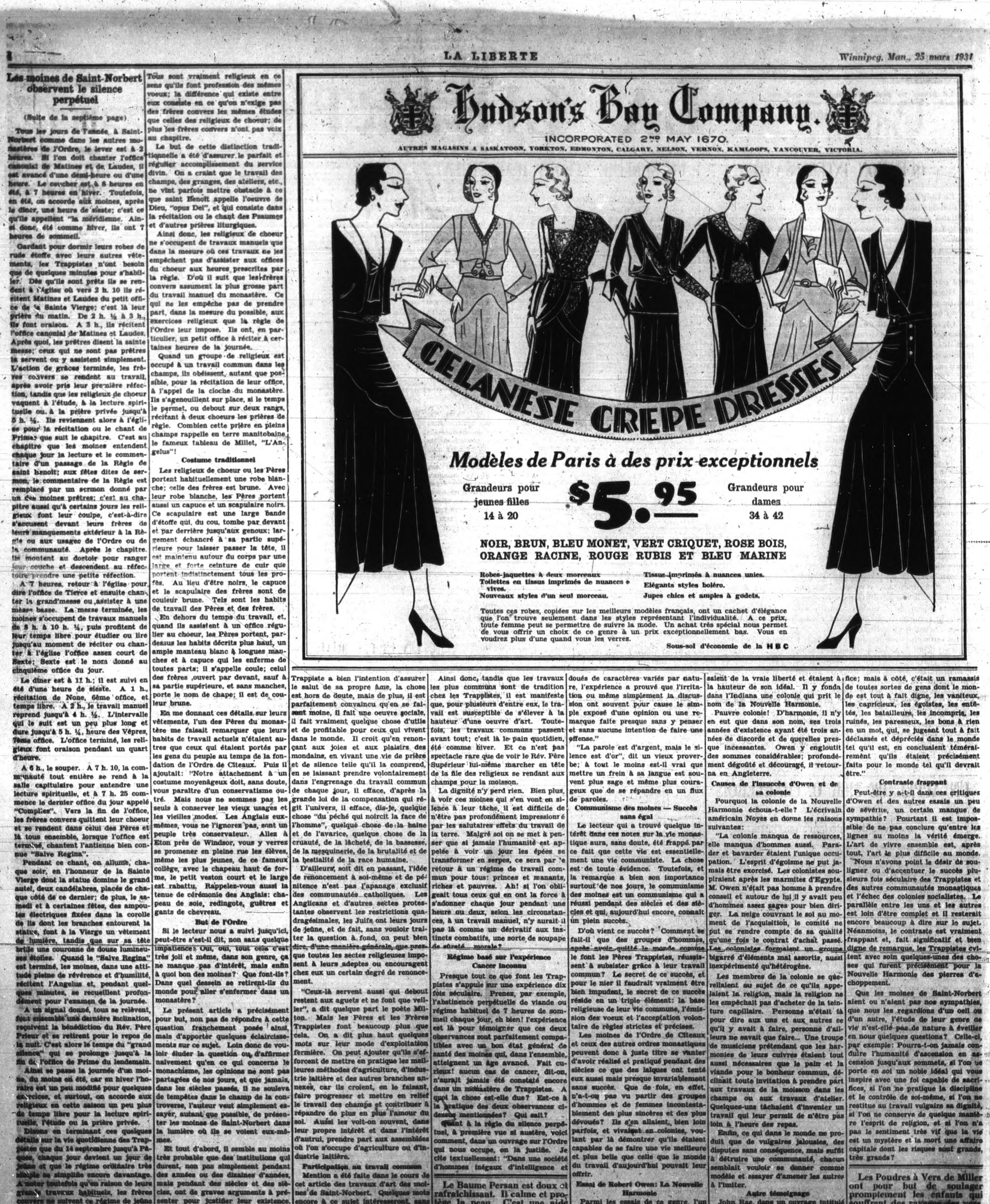
Si le lecteur nous a suivi jusqu'ici, peut-être s'est-il dit, non sans quelque impatience: Oui, oui, tout cela c'est très joli et même, dans son genre, ça ne manque pas d'intérêt, mais enfin à quoi bon des moines? Que font-ils? Dans quel dessein se retirent-ils du monde pour aller s'enfermer dans un monastère?

Le présent article a précisément pour but, non pas de répondre à cette question franchement posée ainsi, mais d'apporter quelques éclaircissements sur ce sujet. Loin donc de vouloir éluder la question ou d'affirmer naïvement qu'en ce qui concerne le monachisme, les opinions ne sont pas partagées de nos jours, et que jamais, dans les siècles passés, il ne souleva de tempêtes dans le champ de la controverse, l'auteur veut simplement essayer, autant que possible, de présenter les moines de Saint-Norbert dans la lumière où ils se voient eux-mêmes.

Et tout d'abord, il semble au moins très probable que des institutions qui durent, non pas simplement pendant des années ou des dizaines d'années, mais pendant des siècles et des siècles, ont de graves arguments à présenter pour justifier leur existence. D'autre part, il est un fait certain, c'est que la majorité des gens, quels qu'ils soient, n'hésitent pas, à leurs heures de bienveillance et de générosité, à reconnaître un certain mérite chez ceux qui se soumettent volontairement à un régime de rigoureuse abnégation de soi-même. Mais la chose vaut la peine d'être examinée de plus près.

Pénitence et renoncement

En entrant dans un monastère, le



Trappiste a bien l'intention d'assurer le salut de sa propre âme, la chose est hors de doute, mais de plus, il est parfaitement convaincu qu'en se faisant moine, il fait une oeuvre sociale, il fait vraiment quelque chose d'utile et de profitable pour ceux qui vivent dans le monde. Il croit qu'en renonçant aux joies et aux plaisirs des mondains, en vivant une vie de prière et de silence telle qu'il la comprend, en se laissant prendre volontairement dans l'engrenage du travail commun de chaque jour, il efface, d'après la grande loi de la compensation qui régit l'univers, il efface, dis-je, quelque chose "du péché qui noircit la face de l'homme", quelque chose de la haine et de l'avarice, quelque chose de la cruauté, de la lâcheté, de la bassesse, de la mesquinerie, de la brutalité et de la bestialité de la race humaine.

D'ailleurs, soit dit en passant, l'idée de renoncement à soi-même et de pénitence n'est pas l'apanage exclusif des communautés catholiques. Les Anglicans et d'autres sectes protestantes observent les restrictions quadragésimales, les Juifs ont leurs jours de jeûne, et de fait, sans vouloir traiter la question à fond, on peut bien dire, d'une manière générale, que presque toutes les sectes religieuses imposent à leurs adeptes ou encouragent chez eux un certain degré de renoncement.

"Ceux-là servent aussi qui debout restent aux aguets et ne font que veiller", a dit quelque part le poète Milton. Mais les Pères et les Frères Trappistes font beaucoup plus que cela. On a dit plus haut quelques mots sur leur mode d'exploitation fermière. On peut ajouter qu'ils s'efforcent de mettre en pratique les meilleures méthodes d'agriculture, d'industrie laitière et des autres branches annexes, car ils croient, en le faisant, faire progresser et mettre en relief le travail des champs et contribuer à répandre de plus en plus l'amour du sol. Aussi les voit-on souvent, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt d'autrui, prendre part aux assemblées où l'on s'occupe d'agriculture ou d'industrie laitière.

Participation au travail commun

Mention a été faite dans le cours de cet article des travaux d'art des moines de Saint-Norbert. Quelques mots encore à ce sujet intéresseront, sans doute, le lecteur. On ignore communément, je crois, que les buffalos de bronze qui ornent le grand escalier du Parlement de Winnipeg sont l'oeuvre d'un artiste en orfèvrerie et dorure, actuellement frère convers à Notre-Dame des Prairies. Ce sont les mêmes mains qui ont façonné la magnifique lampe de sanctuaire suspendue devant le grand autel de l'église du monastère; splendidement ciselée, elle pèse plus de 100 livres.

Ainsi donc, tandis que les travaux les plus communs sont de tradition chez les Trappistes, il est manifeste que, pour plusieurs d'entre eux, le travail est susceptible de s'élever à la hauteur d'une oeuvre d'art. Toutefois, les travaux communs passent avant tout; c'est là le pain quotidien, été comme hiver. Et ce n'est pas spectacle rare que de voir le Rév. Père Supérieur lui-même marcher en tête de la file des religieux se rendant aux champs pour la moisson.

La dignité n'y perd rien. Bien plus, à voir ces moines qui s'en vont en silence à leur tâche, il est difficile de n'être pas profondément impressionné par les salutaires effets du travail de la terre. Malgré soi on se met à penser que si jamais l'humanité est appelée à voir un jour les épées se transformer en serpes, ce sera par le retour à un régime de travail commun pour tous: princes et manants, riches et pauvres. Ah! si l'on obligeait tous ceux qui en ont la force à s'adonner chaque jour pendant une heure ou deux, selon les circonstances, à un travail manuel, n'y aurait-il pas là comme un dérivatif aux instincts combatifs, une sorte de soupape de sûreté morale?

Régime basé sur l'expérience Cancer inconnu

Presque tout ce que font les Trappistes s'appuie sur une expérience dix fois séculaire. Prenez, par exemple, l'abstinence perpétuelle de viande ou régime habituel de 7 heures de sommeil chaque jour, eh bien! l'expérience est là pour témoigner que ces deux observances sont parfaitement compatibles avec un bon état général de santé des moines qui, dans l'ensemble, atteignent un âge avancé. Fait curieux! aucun cas de cancer, dit-on, n'aurait jamais été constaté encore dans un monastère de Trappistes. A quoi la chose est-elle due? Est-ce à la pratique des deux observances ci-dessus mentionnées? Qui sait?

Quant à la règle du silence perpétuel, à première vue si austère, voici comment, dans un ouvrage sur l'Ordre qui nous occupe, on la justifie. Je cite textuellement: "Dans une société d'hommes inégaux d'intelligence et doués de caractères variés par nature, l'expérience a prouvé que l'irritation ou même simplement la discussion ont souvent pour cause le simple exposé d'une opinion ou une remarque faite presque sans y penser et sans aucune intention de faire une offense."

"La parole est d'argent, mais le silence est d'or", dit un vieux proverbe; à tout le moins est-il vrai que mettre un frein à sa langue est souvent plus sage et même plus courageux que de se répandre en un flux de paroles.

Communisme des moines — Succès sans égal

Le lecteur qui a trouvé quelque intérêt dans ces notes sur la vie monastique aura, sans doute, été frappé par ce fait que cette vie est essentiellement une vie communiste. La chose est de toute évidence. Toutefois, et la remarque a bien son importance surtout de nos jours, le communisme des moines est un communisme qui a réussi pendant des siècles et des siècles et qui, aujourd'hui encore, connaît un plein succès.

D'où vient ce succès? Comment se fait-il que des groupes d'hommes, après avoir quitté le monde comme le font les Pères Trappistes, réussissent à subsister grâce à leur travail commun? Le secret de ce succès, et pour le nier il faudrait vraiment être bien impudent, le secret de ce succès réside en un triple élément: la base religieuse de leur vie commune, l'émission des voeux et l'acceptation volontaire de règles strictes et précises.

Les moines de l'Ordre de Citeaux et ceux des autres ordres monastiques peuvent donc à juste titre se vanter d'avoir réalisé et pratiqué pendant des siècles ce que des laïques ont tenté eux aussi mais presque invariablement sans succès. Que de fois, en effet, n'a-t-on pas vu partir des groupes d'hommes et de femmes incontestablement des plus sincères et des plus dévoués? Ils s'en allaient, bien loin parfois, et vivaient en colonies, voulant par là démontrer qu'ils étaient capables de se faire une vie meilleure et plus belle que celle que le monde du travail d'aujourd'hui pouvait leur offrir.

Essai de Robert Owen: La Nouvelle Harmonie

Parmi les essais de ce genre, l'un des plus typiques a été la colonie de la Nouvelle Harmonie, fondée par Robert Owen dans l'Indiana, au commencement du 19ème siècle.

Owen, cet homme doué de si grandes aptitudes, ce Flamand au coeur si chaud, était certes un philanthrope, s'il en fut jamais. Désespérant de pouvoir jamais réaliser ses idées dans son propre pays, il tourna ses regards vers la République américaine où, pensait-il, hommes et femmes jouissaient de la vraie liberté et étaient à la hauteur de son idéal. Il y fonda dans l'Indiana une colonie qui prit le nom de la Nouvelle Harmonie.

Pauvre colonie! D'harmonie, il n'y en eut que dans son nom, ses trois années d'existence ayant été trois années de discorde et de querelles presque incessantes. Owen y engloutit des sommes considérables; profondément dégoûté et découragé, il retourna en Angleterre.

Causes de l'insuccès d'Owen et de sa colonie

Pourquoi la colonie de la Nouvelle Harmonie échoua-t-elle? L'écrivain américain Noyes en donne les raisons suivantes:

"La colonie manqua de ressources, elle manqua d'hommes aussi. Parader et bavarder étaient l'unique occupation. L'esprit d'égoïsme ne put jamais être exorcisé. Les colonistes soupiraient après les marmites d'Egypte. M. Owen n'était pas homme à prendre conseil et autour de lui il y avait peu d'hommes assez sages pour bien diriger. La neige couvrant le sol au moment de l'acquisition, le comité ne put se rendre compte de sa qualité qu'une fois le contrat d'achat passé. Les colonistes formaient un groupe bigarré d'éléments mal assortis, aussi inexpérimenté qu'hétérogène.

Les membres de la colonie se querellaient au sujet de ce qu'ils appelaient la religion, mais la religion ne les empêchait pas d'acheter de la teinture capillaire. Personne n'était là pour dire aux uns et aux autres ce qu'il y avait à faire, personne d'ailleurs ne savait que faire... Une troupe de musiciens prétendant que les harmonies de leurs cuivres étaient tout aussi nécessaires que le pain et la viande pour le bonheur commun, déclinait toute invitation à prendre part aux travaux de la moisson dans les champs ou aux travaux d'atelier. Quelques-uns tâchaient d'inventer un travail qui leur permît de n'être pas loin à l'heure des repas.

Enfin, ce qui dans le monde ne produit que de vulgaires jalousies, des disputes sans conséquence, mais suffit à détruire une communauté, chacun semblait vouloir se donner comme modèle et essayer d'amener les autres à l'imiter.

Autre témoignage

John Rae, dans un ouvrage intitulé "Le socialisme contemporain", a consacré un chapitre à la Nouvelle Harmonie et aux essais du même genre. En voici un passage:

"Sans doute, comme l'a fait remarquer Horace Greeley, qui connaissait d'autant mieux ces sortes de communautés, qu'il avait séjourné au milieu de quelques-unes d'entre elles, sans doute il y avait parmi leurs membres des âmes élevées, douées d'une volonté ferme et amies du travail et du sacrifice; mais à côté, c'était un ramassis de toutes sortes de gens dont le monde est tout à fait digne, les vaniteux, les capricieux, les égoïstes, les entêtés, les batailleurs, les incompris, les ruinés, les paresseux, les bons à rien en un mot, qui, se jugeant tout à fait déclassés et dépréciés dans le monde tel qu'il est, en concluaient témérairement qu'ils étaient précisément faits pour le monde tel qu'il devrait être."

Contraste frappant

Peut-être y a-t-il dans ces critiques d'Owen et des autres essais un peu de sévérité, un certain manque de sympathie? Pourtant il est impossible de ne pas conclure qu'entre les lignes au moins la vérité émerge. L'art de vivre ensemble est, après tout, l'art le plus difficile au monde.

Nous n'avons point le désir de souligner ou d'accentuer le succès plusieurs fois séculaire des Trappistes et des autres communautés monastiques et l'échec des colonies socialistes. Le parallèle entre les uns et les autres est loin d'être complet et il resterait encore beaucoup à dire sur le sujet. Néanmoins, le contraste est vraiment frappant et, fait significatif et bien digne de remarque, les Trappistes évitent avec soin quelques-unes des choses qui furent précisément pour la Nouvelle Harmonie des pierres d'achoppement.

Que les moines de Saint-Norbert aient ou n'aient pas nos sympathies, que nous les regardions d'un oeil ou d'un autre, l'étude de leur genre de vie n'est-elle pas de nature à éveiller en nous quelques questions? Celle-ci, par exemple: Pourra-t-on jamais conduire l'humanité d'ascension en ascension jusqu'aux sommets, si l'on ne porte en soi un noble idéal qui vous inspire avec une foi capable de sacrifices, si l'on ne pratique la discipline et le contrôle de soi-même, si l'on ne restitue au travail vulgaire sa dignité, si l'on ne conserve de quelque manière l'esprit de religion, et si l'on n'a pas le sentiment très vif que la vie est un mystère et la mort une affaire capitale dont les risques sont grands, très grands?

Page Féminine

PRINTEMPS

L'hiver s'en est allé emmitouflé de brumes
Et l'on voit, ce matin, la chaumière qui fume
Plus joyeuse d'avoir du soleil sur son mur.
Le ciel se vêt d'un bleu délicieux et pur;
Abritant à leurs pieds les anémones blanches
Les arbres, çà et là, empanachent leurs branches,
Poudrés ainsi que personnages importants,
Et tout être, en secret, dit le nom du Printemps.
Les muguets dans les bois, l'appellent de leurs cloches,
La rivière qui jase en effleurant les roches
D'une chanson plus gaie éveille les échos
Et rivalise avec le babil des oiseaux.
Les lilas tout à coup ouvrent leurs yeux candides
Où l'aube en souriant laisse des pleurs limpides
Le soleil du matin est clair et plus ardent,
Et la terre sent bon d'attendre le Printemps.

Alphonse BOURGOIN.

REFORMONS NOS SALONS

(Suite et fin)

Quel moyen inventerai-je alors? Mon Dieu, je n'inventerai rien... Je reformerai mon salon... Et c'est ce qui est arrivé... dans mon rêve... J'ai reçu chez moi leurs amis, je leur ai créé une vie sociale qui leur fût agréable et qui les détournât des halls, de leurs indépendantes courses ou randonnées en auto, vers des buts inconnus de moi — en compagnie équivoque peut-être — de la fréquentation habituelle des cinémas; en sus, pour m'intéresser aux activités de leur âge, j'ai renoncé aux miennes. Ils ont trouvé la chose toute naturelle, habitués qu'ils étaient depuis toujours à toutes mes sollicitudes qu'ils me savaient gré de n'avoir jamais cédées ou le moins possible, à des soins mercenaires.

J'ai donc invité vos fils et vos filles, Mesdames. Je les ai réunis autour de tables à cartes, ils ont chanté, sauté, fait de la musique, écouté la radio... J'ai fait bon accueil à leurs projets de sport sain et nécessaire, à condition qu'ils fussent ordonnés conformément à la réserve, et chaperonnés d'une façon intelligente et aimable. Et parce que j'ai voulu les comprendre, tous, mes enfants et les vôtres, Mesdames, aimaient se réunir chez moi, reconnaissants de mon attitude bienveillante, et de l'intérêt affectueux que je leur portais.

C'est ainsi qu'un jour, mon fils et ma fille dont j'ai su devenir la première confidente, m'avouent chacun les secrets de leurs coeurs. Tous les deux aiment. Mon fils a fixé son choix sur la femme qui fera son bonheur et que je désirais intimement pour lui, vertueuse autant que gracieuse, bonne autant que belle, forte autant que tendre. Ma fille, elle, je l'ai confiée à un coeur loyal, honnête, aux principes solides, laborieux... C'est la conclusion logique de leurs relations. Et je m'éveille pour de bon cette fois, heureuse grand'mère, chantant pour l'endormir un bel angelet entre mes bras...

Mesdames, que dites-vous de mon rêve? Vous dites qu'il est trop beau, comme tous les rêves, et que c'est bien dommage!... et moi, je pense comme vous... Il me faut bien me rendre à l'évidence que la réalité ne répond guère — ou de si loin! — à l'éphémère enivrement qui m'a bercée... Et pourtant, ne se pourrait-il pas vraiment que la réalité se rapprochât du rêve, ou plutôt que le rêve fît place à la réalité, si nous le voulions dur comme fer? Le succès peut paraître problématique... l'effort à tenter n'est pas négligeable... Que faudrait-il pour cela? Resserrer davantage les liens de famille d'abord, reformer nos salons ensuite, rien que ça. Renverser les habitudes regrettables qu'on a laissées s'introduire dans les moeurs de notre siècle, nous unir toutes pour réédifier ce que notre paresse a démoli — ou notre égoïsme — je veux dire notre vie sociale... Nous — pardonnez-moi la liberté que je prends de vous parler ici franchement, car je compte plus d'ans que je n'en parais, me dit-on. Nous, donc, devrions rester davantage à la maison, continuer d'être les mamans vigilantes qui se sont révélées près d'un berceau, dans toutes les étapes de la vie de nos fils et de nos filles, depuis leur enfance jusqu'à notre mort, puisqu'un enfant bien né ne se passe pas aisément d'une mère et de ses conseils. De nos jours, ne faut-il pas l'avouer? nous nous répandons trop à l'extérieur, oubliant que nous ne nous appartenons jamais tout à fait, abusant d'une liberté qu'ont le droit de réclamer les enfants qui nous attendent au foyer, ou les maris qui en profiteront pour s'emparer de la leur, tout cela au détriment de l'entente, de l'harmonie familiale... Et pourquoi, je voudrais bien le savoir, nos pauvres chers grands n'emboiteraient-ils pas bientôt le pas derrière nous pour aller de leur côté, et pourquoi nous offusquerions-nous de ce que nos filles nous disent: "Vous, maman, vous avez bien vos clubs, vos amies, vos après-midis de théâtre, de bridge qui vous retiennent au dehors... eh bien! pourquoi pas moi?" Et nos fils à leurs pères: "Vous sortez bien tous les soirs... je veux faire comme vous..." En tout cas, s'ils n'osent pas encore formuler tout haut ces observations, notre autorité sur eux, n'en reste pas moins qu'un mot!... Et nous n'en serions pas désolés? Et nous ne nous inquiéterions pas?... Oh! Mesdames, la mission qui nous a été dévolue est trop belle, trop noble, même dans ses difficultés, dans ses devoirs les plus pénibles, peut-être à cause de cela même, pour trahir la confiance qui nous a été faite... Elle mérite vraiment plus que l'attention distraite que nous lui donnons, je dirai même qu'elle veut notre oblation complète, qui nous mérite la vénération de nos bien-aimés et leur bénédiction...

Mais, est-ce que je me serais mal exprimée, et que je voudrais, par là, faire abstraction de toute détente, honnir toute distraction? Pas du tout, puisqu'elle nous est nécessaire; que nos facultés mentales et notre système ne résisteraient pas à la tâche... et que ce serait nous priver d'un des plus grands charmes de la vie, l'amitié... Ouvrons donc nos salons, l'après-midi si vous voulez, à condition que nos devoirs n'en souffrent d'aucune manière, ne démordons pas de ça — mais reformons-les le soir, pour le plus grand plaisir de nos maris, pour le nôtre, pour celui de nos enfants. Que tous y respirent une atmosphère de paix, de repos et de gaieté comme nulle part ailleurs. Invitons nos amis à y venir quand il leur en chantera, et non pas seulement sur une invitation formelle qui suppose des préparatifs fatigants, une table débordante de choses exquises, je veux bien, mais qui à la longue ruinent l'estomac et chassent le sommeil... Il existe encore des familles qui comprennent de la sorte la franche et large hospitalité, d'une simplicité qui met à l'aise et où tout le monde s'amuse. Elles deviennent de plus en plus rares... Ce qui arrive, c'est qu'on n'ose plus se présenter, sans prévenir, même chez des plus intimes, de crainte de s'imposer, ou de s'entendre dire: "Si tu m'avais avertie... je n'ai rien pour te recevoir..." D'autre part, l'on est fatiguée, incapable de frais, alors on se prive volontiers de la visite d'une amie qui apporterait la distraction, qui exorciserait nos diables noirs... qui serait la bienvenue, si l'on avait la bonne en tablier blanc qui apparaîtrait à l'heure voulue avec la wagonnette remplie de friandises. C'est gentil, vrai, et je les adore ces goûters en compagnie aimable, qui aiguisent l'appétit... et l'esprit quelquefois... Mais faut-il se rendre esclaves des formalités?

On dit souvent: "L'art de la conversation se meurt." S'il se meurt véritablement comme on l'affirme, c'est que la société, pour ses récréations, a le plus souvent recours à des divertissements artificiels cérémonieux qui nous enveloppent comme d'un manteau de glace. Mais que notre porte soit largement ouverte à nos amis: s'ils en passent le seuil, sûrs de l'accueil cordial, escomptant une causerie sans contrainte, vous verrez que l'art de la conversation renaîtra de lui-même, et que les propos menés souvent à bâtons rompus n'en seront pas les moins savoureux ni les moins spirituels.

Oui, reformons nos salons, Mesdames, il en est temps encore, surtout pour nos enfants, je le répète, afin que lorsque leur carrière les aura forcément éloignés du toit paternel, ils se le rappellent toujours avec attendrissement, qu'ils aiment à y revenir, jouissant d'avance de l'accueil des coeurs dilatés dans l'attente, et qu'ensuite, ils s'efforcent de reproduire dans leurs propres foyers, un régime de vie analogue à celui qui a fait fleurir leur jeunesse.

Et dans ce pays qui est le nôtre, où le contact habituel entre gens des deux langues est inévitable, il est inévitable aussi qu'il se contracte des unions entre elles. Cette éventualité en retrait de notre idéal, il faut bien la prévoir! Nous pouvons avoir des raisons fondées sur l'expérience, de croire que plusieurs de ces unions sont préjudiciables à notre survie. Mais dans l'impuissance que nous nous trouvons quelquefois de les prévenir, ne serait-il pas sage d'essayer de faire tomber les préjugés que nous inspirons par une trop grande raideur? Et pour empêcher que nos enfants n'entretiennent des relations et ne nouent des liens déplorables à notre insu, ne pourrions-nous plutôt leur laisser pleine et entière liberté d'amener à la maison leurs amis anglais, pour qui nous nous ferions affables, sans rien sacrifier cependant de nos habitudes, et qui, bientôt conquis, je veux le croire, nous accorderaient une mesure de sympathie et même d'admiration que leur ignorance pouvait nous refuser?

Et si l'inévitable devait se produire, nous aurions ainsi gagné la confiance, la tolérance et l'affection qui devraient forcément avoir sa répercussion dans l'éducation de leurs propres enfants.

Au soir de notre vie, quelle satisfaction serait la nôtre, Mesdames, si nous avions réussi à rétablir, dans ce siècle prestigieux de tant de merveilles, l'ordre et le maintien de notre vie sociale, si nous allions repêcher, pour en parer notre société moderne, l'une des plus belles vertus ancestrales: l'hospitalité traditionnelle de la race canadienne-française!

(Causerie faite à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises par Mme W. Raymond.)

LA COQUETTERIE PERMISE

Le lavage de la tête et des cheveux ne doit pas être fréquent. Il rend la chevelure cassante et dessèche le cuir chevelu. La brosse tous les soirs décrasse merveilleusement la tête, la brosse à brins de caoutchouc est, dit-on, excellente, produisant une sorte de massage léger.

• • •

La cire vierge fondue dans l'huile d'olive et additionnée d'eau de roses et de teinture de benjoin fournit une lotion qui garde aux mains leur douceur; elle satine et blanchit la peau.

• • •

Les peaux très grasses, huileuses, se modifient grâce à des lavages au vin, tous les quinze jours, vin rouge de préférence. Le suc de concombres frais est des meilleurs pour blanchir et adoucir la peau. L'eau dans laquelle on a fait bouillir des fleurs d'épinards éclaircit le teint brouillé et bistré. Le jus de fraises, employé le soir avant de se coucher, tonifie les chairs du visage, calme l'irritation et efface les rides naissantes. L'eau dans laquelle on a fait fouillir des fèves décortiquées fait merveille pour la beauté du teint. Au Danemark où les femmes sont réputées pour l'éclat de leur teint, elles se servent, le soir, de mousse de bière qu'elles enlèvent le matin, avec de l'eau de pluie fraîche, pas froide. Les peaux molles, flasques, se trouveront bien de l'usage à intervalle de huit jours de ce "précieux cosmétique": une partie de lait frais et une partie d'eau-de-vie de grains. On humecte le visage avec un linge doux au moment de se coucher, après l'avoir lavé. Le résultat n'est pas immédiat.

La vie?... Une comédie pour ceux qui pensent, une tragédie pour ceux qui sentent... — Swift.

CAUSERIE

Mes bons petits amis,

Tous vous connaissez pour l'avoir vue sur les journaux cette belle figure d'évêque-Oblat, à la longue barbe fleurie: Mgr Grouard. Ce patriarche de l'apostolat, dont les oeuvres innombrables reflétèrent si bien l'esprit et d'ardeur évangélique de sa famille religieuse, vient de mourir à l'âge de 91 ans.

Pendant plus de 68 ans, Mgr Grouard se voua à la conversion des Esquimaux, des Cris, des Dénés. Soixante-huit ans en contact avec de pauvres sauvages dont les habitudes nous font frémir! Ah! mes petits amis, pouvez-vous imaginer ce que ces 68 années représentent de zèle, d'efforts, d'abnégation, de sacrifices énormes? En dépit des privations, des luttes contre les préjugés, rien n'altéra jamais sa sérénité et sa confiance en Dieu; son coeur généreux gonflé de souffle apostolique compta pour rien tous ces labeurs, heureux de pouvoir à ce prix planter la croix en terre sauvage. Quel sublime exemple pour nous tous, petits amis!

A votre âge, le jeune Grouard ne promettait guère une vie aussi bien réussie. Il le confesse humblement dans ses "Souvenirs". "Je me laissais entraîner par les gamins de mon âge à courir par monts et par vaux, au lieu d'aller à l'école. Mon père ne négligeait ni les réprimandes ni la verge, mais après quelques jours de vie régulière, je retournais au vagabondage. Un jour qu'il fut averti d'une nouvelle escapade, il se mit en chemin pour me chercher, comme le bon Pasteur court après la brebis égarée. Il finit par me trouver: "Arrête!" me dit-il d'une voix terrible. Je restai comme cloué sur place. Il me prit par la main sans rien dire et me ramena au village. Avant de rentrer à la maison, il me conduisit à l'église, devant l'autel de la Sainte Vierge, et fit cette prière: "Oh! Sainte Mère de Dieu, je ne sais pas que faire de cet enfant, je ne puis en venir à bout, je vous le donne!"

Grâce à la protection de la Sainte Vierge, notre espiègle se remit à l'étude du grec et du latin; à 22 ans il était ordonné prêtre et se vouait pour la vie à l'évangélisation des sauvages.

Petits amis, que dominent le dégoût de l'étude et l'attrait des plaisirs, ne vous découragez pas. Vous vous sentez incapables de réagir? Confiez-vous à votre maman du ciel; sagement appuyés sur son coeur maternel, vous verrez se dissiper toute lassitude et reprendrez goût au travail.

Avant de terminer, j'aimerais savoir si vous connaissez ce beau livre de Mgr Grouard: "Souvenirs de mes Soixante Ans d'Apostolat"? Peinture exacte de l'activité apostolique de ce grand évêque, ce volume met en lumière toute la beauté de la vie missionnaire et tout le rayonnement du sacerdoce. Lisez-le, mes chéris; dès la première page, vous serez saisis, entraînés, car ce livre est plus beau que le plus beau des romans. Rempli d'anecdotes, de péripéties émouvantes, on le ferme avec regret. N'est-ce pas là une preuve convaincante de l'intérêt qu'il suscite?

MERE-GRAND.



Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

25 mars

Corinne Pilon, Hoey, Sask.

Paul Martin, école N.-D. de l'Assomption, Transcona, 11 ans.

26 mars

Jeanne Payette, Saint-Lupicin, 13 ans.

Edouard Libbrecht, N.-D.-de-Lourdes, 12 ans.

27 mars

Antoinette Bergeron, Saint-Lupicin, 13 ans.

Joseph Godbout, Hoey, Sask.

28 mars

Dora Arpin, Lorette, 11 ans.

Dolorès Lussier, Mariapolis, 8 ans.

Agnès Leclerc, école Baie Saint-Paul Est, Marquette, Man, 11 ans.

Gérard Cormier, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface, 11 ans.

29 mars

Alfred Aubertin, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, 12 ans.

30 mars

Irène Montagnon, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

Arsène Bédard, La Broquerie, 12 ans.

31 mars

Annie Bourrier, Saint-Lupicin, 9 ans.

Léopold Allard, Marquette, 9 ans.

1er avril

Cora Lévêque, Woodridge, 15 ans.

Honorine Robert, La Broquerie, 14 ans.

Albert Gagnon, La Broquerie, 10 ans.

Raymond Libbrecht, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

Les camarades du "Coin" et Mère-Grand.

UN PETIT MOT...

Un bonjour cordial s'en va vers tous les petits amis qui m'ont écrit cette semaine. Merci, chers enfants, de m'apporter aussi fidèlement vos sourires et votre affection. Votre vieille amie guette impatiemment chaque courrier et voit avec délices s'abattre sur son bureau, comme une pluie de fleurs, vos gracieuses lettres aux nuances multiples. Revenez souvent. Cela me fait bien plaisir de lire vos gentils bavardages.

Jeanne Légaré, école Saint-Félix, Dunrea; Cécile Laramée, Marquette; Régina Larocque, école Saint-Julien, Thibaultville; Lucille Rioux, Ovide Lamoureux, Marie-Louise Turcotte, Edouard Martin, Irène Firmin, Mathilde Goguen, Pauline Fontaine, Philomène Coulombe, Marie-Anna Goguen, Germaine Champagne, Emma Tétreault, André de la Barrière, Constance Bélanger, Alfred Aubertin, Violette Pitre, Alma Martin, Ulysse Lamoureux, Yvonne Tétreault, Hortense Laferté, Denise Champagne, école N.-D. de l'Assomption, Transcona; Gratia Tougas, Saint-Adolphe; Blanche Neefs, Roger Motut, Hoey, Sask.; Imelda Lafrenière, Antoinette Augert, Cécile Préjet, Notre-Dame-de-Lourdes; Cécile Van Walleghem, Rémi d'Auteuil, Féréole d'Auteuil, Pola Vanderkerkhove, Ethel Allen, Joseph Barnett, Hélène Demarcke, Edna Allen, école Coquart, Grande Pointe; Joseph Ethier, Marie Delalleau, Saint-Boniface; Cécile Fouasse, Angèle Augert, Virginie Chanel, Notre-Dame-de-Lourdes; Dorothée Bouvier, couvent de Saint-Georges; Nora Watson, René Rondeau, Emilien Labossière, Rose-Alma Grenier, Lucienne Grenier, Agnès Lesage, Irène Lussier, Flore Martel, Gertrude Labossière, Saint-Léon; Anne-Marie Comeault, Saint-Jean-Baptiste; Estelle Cadieux, Saint-Lazare; Hélène Montagnon, Notre-Dame-de-Lourdes; Aurélie Delisle, couvent de Saint-Norbert; Estelle Cadieux, Saint-Lazare; Raymond Jeanson, Alfred Ferrier, Adélard Langevin, André Arnal, Maurice Prendergast, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface.

Je demande pardon à tous les petits amis qui me posent des questions de ne pouvoir répondre à chacun. Il me faudrait pour cela toutes les colonnes de cette page, sinon toutes les pages du journal. Que les chers petits malades de Transcona et de Saint-Léon sachent combien je suis avec eux dans leur isolement et leur ennui. Aux affligés, je donne toute la sympathie de mon coeur. A tous ceux qui en manifestent le désir, je dis ma tendresse bien vive.

Merci du fond du coeur à ma petite Gratia, de Saint-Adolphe, pour l'envoi de la carte mortuaire de ses petits frères. Je n'ai pas revu sans émotion ces frimousses éveillées que je connaissais si bien.

J'ai été bien touchée aussi des communions et autres prières de ma petite amie, Agnès Lesage, et l'en remercie vivement. Quelle joie d'apprendre, dans une lettre de Cécile, la guérison de votre chère maman!

Cécile Van Walleghem, de Grande Pointe, aimerait savoir si je connais sa tante, la bonne Soeur Flore, des Soeurs Grises? Oui, chère mignonne. Je n'oublierai jamais toutes les délicatesses de coeur dont cette chère Soeur si dévouée a entouré une malade qui m'était bien chère. Je lui en garde un souvenir plein de gratitude.

Mes petits amis, la patience est une grande qualité assez difficile à pratiquer. Bien malgré moi, je dois vous en imposer l'exercice... Vous ne m'en voulez pas trop? Plus de mille réponses au "Concours d'Histoire du Canada"! Les résultats seront publiés dans deux semaines. Patience donc! Et pour rompre la monotonie de l'attente, écrivez-moi.

MERE-GRAND.

SOUVENIRS DE MGR GROUARD

Extraits du livre "Soixante Ans d'Apostolat"

Les bluets sont excellents!...

Trois ou quatre semaines après mon arrivée à la Mission de la Nativité, nous vîmes un canot aborder. Un Montagnais en descendit, prit un plat d'écorce de bouleau dans les mains, et vint le présenter au Père Clut.

— Ah! des bluets, fit celui-ci, tu me fais plaisir! Où as-tu trouvé cela?

— Tu sais, dit l'Indien, les îles près de la Pointe au Sable, les bluets y poussent très bien, et j'ai voulu en cueillir. En même temps, comme les ours aiment ces graines autant que nous, je pensai que je pourrais avoir la chance d'en tuer un, et je pris mon fusil avec moi. Débarqué, je m'avance avec précaution, vent devant, pour que l'ours ne me sente pas. Je n'allai pas bien loin. J'en vis un gros qui, avec ses pattes, raflait les bluets et les engouffrait dans sa gueule. Je me couchai aussitôt par terre et me glissai sans bruit à la portée de mon fusil. L'ours, trop occupé à avaler les bluets, ne m'aperçut pas. Je riais sous cape: "Avale, mon vieux, c'est pour moi que tu travailles! J'ajuste de mon mieux; le coup part, l'ours est frappé; je cours sur lui, l'achève, lui ouvre le ventre, prends les graines qu'il venait d'avaler, et je te les apporte.

Ainsi parla cet Indien dont le Père m'interpréta le récit. Je fis une moue tant soit peu dédaigneuse, mais le Père, accoutumé déjà aux fantaisies gastronomiques de ces gens, me dit:

— Ne craignez rien, ces bluets sont excellents; l'ours les a bien avalés, mais il n'a pas eu le temps de les digérer, et nous suppléerons à ce détail!

Il me donna l'exemple. En bon novice, je surmontai ma répugnance, et finis par trouver ces bluets délicieux. On se prépare ainsi aux imprévus de l'avenir.

Chez les Indiens du Fort des Liards

Je dressai une tente dans une petite prairie voisine du fort, et là, au son d'une clochette que j'allais agiter au milieu les loges, je réunissais un certain nombre de personnes, leur apprenant à faire le signe de la croix et à réciter les prières.

Tout le monde passé en revue, j'avais remarqué que plusieurs femmes avaient perdu le bout du nez. Je demandai à la vieille Hoole ce que cela voulait dire.

— Ca, me répondit-elle, ça vient de ce que les hommes ne sont pas raisonnables: quand il y a querelle dans le ménage, ils se fâchent et quelquefois ils prennent leur couteau et coupent le nez de leurs femmes pour les faire taire.

Quelles moeurs barbares! Comme il n'y avait ni police, ni gouvernement, on s'en permettait de belles!

Un jour, j'étais à la porte de ma tente essayant d'instruire ces pauvres gens. Tout à coup, j'entends des cris perçants qui me donnent le frisson.

— Qu'y a-t-il donc? m'écriai-je; un malheur sans doute!

Les Indiens qui m'entourent, assis sur l'herbe, haussent les épaules en riant:

— Oh! ce n'est rien, va! Probablement qu'une femme a reçu sa leçon!

Les cris ne s'arrêtaient pas et se rapprochaient. Je vois passer à travers les branches une malheureuse femme qui se précipite de mon côté: le visage ensanglanté, le nez et la lèvre supérieure lui pendaient sur le menton! Et personne ne se croyait le droit de faire le moindre reproche à ce bourreau de mari! Il fallait que le missionnaire vînt prêcher l'Evangile à ces peuples barbares pour faire cesser des coutumes si abominables, et il ne réussit pas tout de suite.

Oh! que les pauvres femmes sont malheureuses là où le nom de la Vierge Marie n'est pas connu et honoré!

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Broquerie, Man., 6 mars 1931

Chère Mère-Grand,

Je viens vous dire que j'aime bien ça venir à la classe, je travaille pour être premier. Je suis dans le grade II. Je prie pour vous, je fais une neuvaine de communions à vos intentions.

Votre petit garçon,
Lucien CARRIERE.

• • •

Tangente, Alta, 3 mars 1931

Bonne Mère-Grand,

J'ai vu plusieurs réponses que vous avez mises sur la **Liberté**. J'aimerais bien être une de celles qui vous intéressent.

La paroisse est bien avancée, malgré qu'elle ne date que d'un an et demi. Nous avons une église, deux magasins et un bureau de poste; nous avons aussi une école, elle est ouverte depuis le 19 janvier.

Notre bon maître, M. Lecours, parle l'anglais et le français. Nous sommes 33 élèves. Nous avons des pupitres, un tableau sur lequel le maître nous enseigne à écrire l'anglais et le français en attendant que les livres soient arrivés.

Le temps est bien beau, il n'y a plus de neige. Il y a beaucoup de bois ici. Les colons sont tous courageux et il y a 200 terrains de pris déjà.

Votre petite-fille,
Gertrude DUMONT.

• • •

Saint-Boniface, le 2 mars 1931

Chère Mère-Grand,

J'ai vu que beaucoup de petites filles vous écrivaient et j'ai pensé que si je le faisais aussi, vous auriez peut-être une petite place pour moi. Je vais à l'Académie Saint-Joseph. Je suis dans le quatrième grade. J'espère avoir un diplôme pour le français à la fin de l'année.

J'ai un petit frère qui s'appelle Louis. Il va à l'Académie Provencher. Il est dans le grade I. J'ai vu que vous nous demandiez dans la **Liberté** de vous donner nos dates de naissance. Je réponds à votre désir. Je prie toujours le petit Jésus pour vous.

Une petite fille qui vous aime bien,
Marguerite MASSON.

• • •

Ecole Notre-Dame de l'Assomption.
Transcona, 5 mars 1931

Chère Mère-Grand,

J'ai lu sur la **Liberté** que vous vouliez que les enfants vous écrivent. Je suis dans le grade IV. Je n'ai pas encore manqué un jour de classe depuis le mois de septembre. Je m'applique beaucoup à mes devoirs. C'est moi qui ai eu le plus de points pour le mois de février. Nous sommes dix garçons et trois filles dans notre famille. Voici leurs noms: Albert, Ernest, Gratien, Henri, Ulysse, Denis, Ovide, Emile, Arthur, Omer, Clara, Irène, Florence.

Mon jour de naissance est le 19 avril. J'aurai donc 11 ans le mois prochain. Je viens à la messe chaque jour; je suis au choeur.

Après la classe, je vais travailler au presbytère. Pour me taquiner, on m'appelle "le petit bedeau de M. le Curé".

Mon père travaille aux usines du C.N.R. et ma mère fait le travail de la maison. Il y aura 25 ans le 24 avril que mon père et ma mère sont mariés. Mon père va faire dire une messe en actions de grâces et pour demander au bon Dieu de bénir la famille.

Bonjour, chère Mère-Grand.
Votre petit garçon qui vous aime,
Ovide LAMOUREUX.

Calendrier de la semaine

Jeudi 26 mars — S. Ludger, évêque.
Vendredi 27 — Notre-Dame de Pitié.
Samdi 28 — S. Jean de Capistran, confesseur.
Dimanche 29 — Les Rameaux.
Lundi 30 — S. Jean Climaque, abbé.
Mardi 31 — Ste Cornélie, martyre.
Mercredi 1er avril — S. Hugues, évêque.

Autour de la Ferme

Quelques conclusions

Nous avons entretenu les lecteurs de la Liberté de la campagne de crédit du Minnesota. L'auteur des articles que nous résumons a parlé plus particulièrement des conditions du Dakota Nord. Ce n'est pas sans intérêt pour nous, puisque c'est notre voisin.

Quels ont été les résultats de cette campagne de prêts sur le Dakota Nord, se demande l'auteur de ces articles?

Il cite ce qu'en a dit le Dr Shepperd, président du Collège d'Agriculture de cet Etat. Les résultats de cette campagne, dit le docteur, ont été pour le Dakota Nord une augmentation de 362 pour cent pour les moutons, 205 pour pour cent pour les cochons, 152 pour cent pour les poules et 71 pour cent pour les produits laitiers. Il se plait à dire que cette campagne de crédit agricole est tout ce qui s'est fait de plus effectif pour tirer les fermiers de leurs difficultés. Elle a mis un point d'arrêt à l'abandon des fermes qui devenait une menace publique. De plus, dit-il, cette campagne a favorisé l'esprit d'économie chez les fermiers. La fermière qui vise à faire payer son compte d'épicerie par le produit de ses poules travaille énergiquement à réduire ce dernier, et à augmenter l'autre. C'est une ambition qui a produit des merveilles sur l'ensemble des familles fermières du Dakota Nord.

Cette campagne a eu un autre avantage, continue le Dr Shepperd, c'est que la nourriture des fermiers s'est beaucoup améliorée. Avant cette campagne, il n'était pas rare de trouver chez les fermiers des enfants insuffisamment nourris. Maintenant que les ménagères ont sous la main volailles, lait et oeufs à faire entrer dans le menu quotidien, on ne trouve plus guère de ces cas.

Cette campagne a également eu pour effet d'améliorer considérablement la qualité des animaux de ferme, avec le double résultat d'en tirer davantage et de les garder avec plus de goût.

L'augmentation des moutons a eu pour résultat d'améliorer le sol et d'introduire un agent très actif de destruction des mauvaises herbes.

Il y en a qui brûlent la chandelle par les deux bouts, ceux, par exemple, qui s'acharnent à la destruction des mauvaises herbes par le labour d'été. Dépenses de temps, d'avoine, de gazoline et d'usure des machines d'une part; de l'autre, pulvérisation du sol qui vole au vent à la moindre rafale. Au contraire, les moutons ajoutent aux deux bouts de la chandelle. Ils détruisent gratis les mauvaises herbes, laissent le sol amélioré et donnent des profits quand ils sont portés au marché.

Le chiendent faisait le désespoir des cultivateurs du Dakota Nord. Un M. John Berry, de Mapleton, N. D., avait une ferme empestée de chiendent, au point qu'il songeait à l'abandonner. Un emprunt fait à la Compagnie de crédit lui permit de se procurer 115 moutons. Les moutons sont friands du chiendent; ils en firent leur profit, au point que les agneaux furent vendus au prix de ceux qui avaient été engraissés au blé d'Inde. Depuis lors, M. Berry se fait un revenu annuel de $1,500 avec ses moutons.

Le relèvement est au point de faire dire au Dr Shepperd, président du Collège d'Agriculture de Dakota Nord: "Il va falloir élever un monument au chardon jaune et à la rouille; ils nous ont amenés à prendre le remède qui nous a guéris de nos maux".

Est-ce que cela ne fait pas comme un gant à la situation actuelle des fermiers du Manitoba?

Pourquoi retarderions-nous à appliquer aux mêmes maux les mêmes remèdes?

CULTIVATEUR.

A Travers les Centres Français

Des correspondants speciaux de la "Liberté"

THIBAULTVILLE

La mort vient de jeter dans le deuil une de nos familles de Thibaultville. Après plusieurs semaines d'une maladie qui ne laissait pas d'espoir, M. Louis Saint-Mars s'est éteint pieusement vendredi matin, 20 mars, à 7 h. 45, à l'âge de 59 ans, muni des sacrements de l'Eglise, laissant dans la douleur son épouse, Rose Nault, son jeune fils, Emile, et les membres de sa famille: frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs: M. et Mme Max. Champagne, M. et Mme Delphis Saint-Mars, de Thibaultville, M. et Mme Jos. Saint-Mars, de Winnipeg, M. et Mme Doria Phaneuf, de Saint-Boniface, ainsi que ses nombreux neveux et nièces.

Résidant dans la paroisse depuis une vingtaine d'années, le défunt y a exercé les fonctions de juge de paix, de commissaire d'école et de marguillier plusieurs années durant.

Aux funérailles qui ont eu lieu le lundi 22 mars, à 10 h. du matin, prit part une très nombreuse assistance, parents et amis du défunt qui laisse à tous un sympathique souvenir. De magnifiques tributs floraux offerts par les membres de la famille furent portés par ses jeunes nièces. A la fin de la messe, l'une d'entre elles, Mlle Emilie Saint-Mars, accompagnée par Mme Lucien Pattyn, également nièce du défunt, chanta le beau et touchant cantique: "Entendez-vous chrétiens fidèles?"

Les porteurs furent MM. Jean Godard, Pierre Sabot, Adélard Laurin, Antonio Grégoire, Léo Breton et Stanislas Phaneuf.

A la famille éplorée nous offrons du meilleur coeur nos sympathies et condoléances.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une "grande dévouée"

Il y a à peine quelques jours, nous les grandes, réunies pour un cours d'instruction religieuse, entendions citer ces paroles du Sage: "Dans la simplicité de mon coeur et avec une joie profonde, je vous ai tout consacré, Seigneur." Pour qui est un peu psychologue, facile il était de voir que plusieurs d'entre nous faisaient une juste application de ces paroles, à notre chère bonne et dévouée Soeur Supérieure, Soeur Marie-André-Avellin qui, trop tôt, nous a quittées.

Soeur Marie-André-Avellin, à peine au sortir de l'adolescence, — aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années — dans un geste royal, s'offrait au Seigneur pour devenir l'épouse du Christ-Roi. Son oblation sitôt faite, son céleste Epoux, voulant assurer le succès d'une carrière qui promettait une influence heureuse, la production de fruits salutaires au bien des âmes, préluda par l'offrande du sacrifice joyeusement accepté, l'exil dans les vastes prairies du Manitoba.

De longues années se sont écoulées depuis et elles se sont orientées vers un but unique, "le devoir accompli". L'obéissance demanda à notre bonne Soeur Supérieure de travailler longtemps dans l'ombre comme maîtresse de cours, maîtresse chez les plus petites; mais déjà elle savait donner sans distinction, sans partage, toute son affection et tout son dévouement.

Quand on a pratiqué longtemps l'art d'obéir, on possède celui de commander. Dans ce poste d'honneur, c'est là surtout nous les élèves du moment, que nous avons compris combien l'amour du devoir régnait dans son coeur. Pendant vingt-neuf années, ici, dans notre belle paroisse de Saint-Jean-Baptiste, nous l'avons vue dépenser ses forces, diriger d'une main ferme la barque qui lui était confiée, soutenu les jeunes âmes, encourager les faibles, porter à tous charité et consolation.

La satisfaction du devoir accompli, voilà sa récompense. Grande elle sera si elle est mesurée à la sublimité de l'oeuvre qu'on lui confie au midi de sa vie.

Vivez longtemps, chère Soeur Marie-André-Avellin, vivez pour la gloire de Dieu, pour le bien des âmes indigènes du Sud-Africain. Vivez longtemps pour l'édification du grand institut auquel vous appartenez, afin d'augmenter encore la gerbe de vos mérites, vraie couronne de l'Epouse du Christ.

Témoignage de reconnaissance des élèves du Couvent de Saint-Jean-Baptiste, par les élèves du XIIe grade.

* * *

Le samedi 7 mars expirait à sa demeure Mlle Yvonne Beaudette, fille de M. Félix Beaudette. Bien que souffrante depuis longtemps, l'on ne s'attendait pas à une mort aussi soudaine, car rien ne fut épargné pour procurer à la défunte les soins médicaux les plus autorisés; mais Dieu en avait décidé ainsi et, munie des sacrements de l'Eglise, elle arriva au terme d'une vie qui avait été pour elle une suite d'épreuves.

Une foule nombreuse de parents et d'amis ne cessèrent de défiler jusqu'à l'heure des funérailles, offrant prières à la défunte et sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Mardi, à 10 h., eut lieu le service funèbre. L'église était remplie, car parents et amis avaient voulu participer à ce deuil. M. le curé Desrosiers, curé de la paroisse, chanta le service. M. l'abbé Couture assistait au choeur. Mlle Berthe Champagne touchait l'orgue. Les élèves du couvent firent les frais du chant. Mlles Marie-Ange Marion et Jeanne Vermette, également élèves du couvent, firent la quête qui fut très généreuse.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Saint-Amant et Alex. Leclerc, amis de la famille, et MM. Emile, Aimé et Edouard Beaudette et Ovila Sabourin, cousins de la défunte.

M. Georges-Aimé Lauzé portait la croix. M. Edouard Comeault était le maître de cérémonie.

A la famille éprouvée par cette perte nous offrons nos profondes sympathies.

* * *

M. Félix Beaudette et sa famille, vraiment touchés des marques de sympathies, désirent remercier les Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, ainsi que les parents et amis qui ont bien voulu les assister dans cette triste circonstance.

SOUTH JUNCTION

La mission de South Junction est heureuse d'annoncer trois nouveaux-nés: le premier est un don d'environ $40 envoyé par la paroisse de Letellier, le second un don de $25 par une bienfaitrice inconnue, de Montréal, le troisième $50 donné par la "Voix Nationale", de Montréal. Aux protecteurs nos félicitations et notre vive reconnaissance!

* * *

Nous ne voudrions pas être de ces "quêteux" paresseux qui s'engraissent aux dépens de l'esprit de foi du public; nous faisons notre gros possible pour réparer les pertes que le feu nous a causées. Les recettes de cet hiver provenant des parties de cartes et du bazar seront de $650 à $700. Notre bazar fut un succès, car nous ne sommes après tout qu'une poignée, mais un petit groupe qui veut vivre a bien de l'énergie. Notre Comité d'organisatrices a travaillé fort et à l'unison; il se composait de Mlles Adèle Brisebois, Stella Gagnon, Irène Beaudry et Mmes V. Prévost et A.-O. Beaudry.

Mentionnons le fait que M. et Mme A.-O. Beaudry, l'âme de nos organisations paroissiales, la famille qui depuis des années hospitalise gratuitement le missionnaire, avaient à eux seuls amassé plus de $100 avant que le bazar ne commence.

Et notre bazar, lui aussi, a eu ses nombreux bienfaiteurs au Canada et même aux Etats-Unis. Nous désirons offrir à tous des remerciements empressés.

N'oublions pas non plus le nom de Mlle Léontine Grouette, notre dévouée institutrice, qui est toujours aux avant-postes de nos organisations par sa présence, son concours et ses contributions généreuses; sa classe n'en souffre pas et ses 45 élèves répartis dans les huit grades reçoivent des félicitations de l'inspecteur Moore et du visiteur de l'Association d'Education.

SAINT-LAZARE

Mme Léon Huberdeau nous est revenue de l'hôpital la semaine dernière, en compagnie de Mme Pierre Huberdeau, qui était en visite chez sa fille, Mme Bouvier, de Saint-Vital.

M. Jean Fouillard est de retour aussi.

Mme Tilman sera probablement aussi de retour à la date où ces lignes seront lues.

Mme Paul Chartier est aussi de retour de Letellier, où elle était allée pour quelques jours.

* * *

M. Grenier se rétablit tranquillement de la blessure reçue en creusant le troisième puits de la beurrerie. Son compagnon, par inadvertance, lui avait enfoncé le pic dans une hanche, au moment où M. Grenier se baissait. La blessure était de plusieurs pouces de profondeur, mais celle-ci se guérit tranquillement et permet à M. Grenier de sortir.

* * *

Baptême — Anna-Marie-Anita, née le 15 mars, fille de Benoit Fouillard et de Léontine Simard. Parrain, M. Joseph Fouillard; marraine, Marie Simard.

AUBIGNY

Le 9 du mois courant, s'éteignait dans le Seigneur un honorable vieillard, M. E. Saint-Jacques, âgé de 76 ans. Après de longues souffrances supportées patiemment, il attendit la mort avec une pieuse résignation. L'ange libérateur le trouva bien préparé.

M. Saint-Jacques vint de Saint-Charles, Québec, en 1881, et s'établit à Aubigny comme marchand. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, née Octavie Mousseau, un fils, Ulysse, d'Aubigny, et cinq filles: Eva (Mme D. Kenny), Antoinette (Mme L. Goulet, de la Saskatchewan), Rosa (Mme W. Perreault, de Saint-Boniface), Cécile (Mme H. Perreault, de Détroit) et Alice.

Le service fut chanté par M. le curé Beaudry, au milieu d'une foule nombreuse. M. P. Bessette conduisait le deuil et fit la quête. Les porteurs étaient: MM. D. Kenny, W. Perreault, L. Hébert, J. Lord, P. Berthelette, M. Massineau. Il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

A la famille éplorée nous offrons nos plus vives sympathies.

* * *

Il faut venir dans notre paroisse pour voir des visages souriants et heureux. Nous venons de passer "au bleu", comme nous ont dit les Pères missionnaires. Oui, cette semaine, nous avons eu une belle mission prêchée par deux prédicateurs dévoués: les RR. PP. Vézina et Laplante. Soir et matin, l'église était comble, ce qui prouvait que les exercices étaient bien suivis.

Nous avons eu peur pour le dégel, car alors les paroissiens de Silver Plains n'auraient pas pu assister aux exercices, à cause de la rivière; mais Notre-Dame du Perpétuel Secours a exaucé les prières qui lui ont été adressées.

Les enfants d'école ont eu des exercices spéciaux dans l'après-midi, par le R. P. Vézina. Le P. Vézina a aussi donné un sermon en anglais pour les Irlandais.

Chacun a pris ce qui lui convenait dans les sermons, et maintenant il s'agit de persévérer dans la bonne voie et garder les bonnes résolutions.

* * *

Mme E. Saint-Jacques et sa famille remercient tous ceux qui leur ont offert des sympathies à l'occasion de leur deuil récent.

SAINT-EUSTACHE

Enfin, nos jeunes se sont réveillés, et quel beau réveil! Le 15, ils nous donnaient une magnifique séance comique et musicale, sous les auspices du Cercle Athlétique et littéraire, qui n'a pourtant qu'une couple de mois d'existence; donc, en nous donnant une si belle séance, Messieurs les jeunes nous ont prouvé encore une fois que "Qui veut peut". Il nous serait bien difficile de dire qui a le mieux joué son rôle, car tous ont joué avec un brio vraiment étonnant pour des novices.

Mais, attendu que dans le bien il y a la perfection, disons en passant que Mlle B. Picard et Paul Girard se sont surpassés dans "Fatenville" et que Ar. Beaudin eut la palme dans "A qui toupet?"

La partie musicale fut très bien rendue par M. Henri Beaudin, violoniste, Mlle Amédée Beaudin et Mlle E. Boyer, pianistes.

La soirée fut clôturée par une courte allocution du président du cercle, M. Eugène Girard, qui, en termes bien appropriés, remercia l'assistance pour son encouragement, M. le Curé, pour son aide morale et pécuniaire et M. D. Létourneau pour avoir si bien organisé et dirigé les jeunes dans cette première entreprise; en terminant il nous fit entrevoir la possibilité d'une séance dramatique et musicale avant Pâques, au profit de notre église, et Dame Rumeur veut que ce soit dans la semaine du 29.

Bravo les jeunes, et encore!

SAINTE-AGATHE

Baptême

Marie-Agathe-Alphonsine, née le 15 mars, enfant d'Hector Fontaine et de Marie-Louise Lafond. Parrain, Alphonse Lafond; marraine, Florida Manaigre, oncle et tante de l'enfant.



LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86¼
Franc français	3.94	3.92
Belga belge	10.00	13.9
Franc suisse	19.36	19.3
Lire italienne	5.27½	5.26
Couronne suédoise	26.92	26.8
Cour. norvégienne	26.90	26.8
Couronne danoise	26.89	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Cour. hollandais	40.29	40.2

LE MARCHE

24 MARS 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.00—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—[illegible]
Moyens	$4.50—[illegible]
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.00
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$6.00
Très pesants	$6.00
Légers et maigres	$7.25—$7.50
Truies No 1	$6.00
Truies No 2	$6.00
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.50—$8.00
Bons, pesants	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$5.00—$6.00
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50
Bons, poids moyen	$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .29¼
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .17
Premiers	$ .15
Seconds	$ .10
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.95
2 sacs de 49 livres	$3.00
4 sacs de 24 livres	$3.05
Alimentation—	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$10.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 23 mars 1931

GRAINS	Mardi 17 mars	Merc. 18 mars	Jeudi 19 mars	Vend. 20 mars	Samedi 21 mars	Lundi 23 mars
Blé No 1 Nord	.56⅛	.56⅞	.56¾	.57⅛	.57¼	.55½
2 Nord	.53⅞	.54⅝	.54⅜	.54¾	.54¾	.53⅛
3 Nord	.49⅜	.50	.49¾	.50⅜	.50⅜	.48⅝
Avoine 2 CW	.27½	.27⅜	.27¼	.27½	.27⅝	.26⅞
3 CW	.24½	.24⅜	.24¼	.24½	.24⅝	.23⅞
Orge 3 CW	.26	.25⅝	.25⅞	.26⅛	.26⅛	.24½
4 CW	.23½	.23⅛	.23¼	.23⅝	.23⅝	.21¾
Lin 1 NW	1.04⅞	1.05⅞	1.04¼	1.05½	1.05⅜	1.03
2 CW	1.00⅝	1.01⅞	1.00¼	1.01½	1.01⅜	.99
Seigle 2 CW	.31¼	.31¾	.31⅝	.31½	.31⅝	.30⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.56⅜	.57½	.57	.57⅜	.57⅜	.55⅞
Avoine 2 CW	.27⅝	.27⅝	.27½	.27¾	.27¾	.27
Orge 3 CW	.26½	.26⅛	.26¼	.26⅝	.26½	.24¾
Lin 1 NW	1.05⅜	1.06⅜	1.04¾	1.06	1.06⅛	1.03¾
Seigle 2 CW	.31⅝	.32⅜	.32⅛	.32	.32	.30½
Options						
Blé Mai	.58⅛	.58¾	.58½	.56⅞	.58⅞	.57⅛
Juillet	.59⅝	.60¼	.60	.60⅜	.60⅜	.58⅝
Octobre	.61⅝	.62⅜	.62¼	.62½	.62½	.60⅞
Avoine Mai	.29⅛	.28⅞	.28⅞	.29	.29	.28¼
Juillet	.29¾	.29½	.29⅜	.29⅝	.29½	.28¾
Octobre	.31¾	.31⅝	.31⅝	.31¾	.31¾	.31¼
Orge Mai	.27⅜	.27¼	.27¼	.27⅞	.27⅜	.26
Juillet	.29	.28⅝	.28⅞	.29¼	.29½	.27½
Octobre	.31⅜	.31	.31⅛	.31½	.31⅜	.30
Lin Mai	1.07⅛	1.07⅞	1.06¼	1.07½	1.07⅜	1.05
Juillet	1.08¾	1.09½	1.08	1.09⅜	1.09	1.06½
Octobre	1.10¼	1.10½	1.09½	1.10	1.10⅜	1.08
Seigle Mai	.33⅛	.33⅜	.33⅞	.33½	.33½	.31¾
Juillet	.34½	.35	.34⅞	.34¾	.34¾	.33⅝
Octobre	.36⅞	.37½	.37½	.37⅛	.37	.35⅜

Les Moines de St-Norbert observent le silence perpétuel

Un Ordre qui compte près de mille ans d'existence — Journée partagée entre la prière et le travail



Par A. VERNON THOMAS

A un jet de pierre du Boulevard Jefferson que sillonnent pendant l'été des centaines d'automobiles, qui roulent à toute vitesse vers le nord et vers le sud en soulevant des tourbillons de poussière, dans un site d'une imperturbable tranquillité, d'une calme beauté et d'une sereine majesté, se trouve le Monastère des Pères Trappistes, "Notre-Dame des Prairies".

Tandis que les autos, dévorant fiévreusement l'espace, abordent le pont en ciment armé jeté sur la rivière Lasalle, à Saint-Norbert, leurs occupants ne peuvent apercevoir le monastère, ni même en soupçonner l'existence. Un rideau de bois le dérobe complètement à la vue, sauf une croix qu'un regard attentif permet de distinguer parmi les têtes des plus grands arbres avec lesquels elle se confond.

Fidèles à la tradition de leur ordre, les moines ont choisi pour bâtir un endroit solitaire. Point d'autre voisinage que la rivière Lasalle au cours si lent qu'il est difficile de dire dans quelle direction elle coule; avec ses multiples méandres elle enveloppe comme d'un bras caressant, presque affectueux, les spacieux terrains qui environnent le monastère.

Pour s'y rendre de la grand'route, il existe un petit sentier qui court à travers bois, mais l'entrée en est si discrète que seuls les habitués peuvent le découvrir. Au-dessus de votre tête des branches entrecroisées forment des arceaux; à travers ces arceaux la lumière se tamise et forme des dessins toujours changeants. Là, sauf le frizelis des feuilles, c'est le complet silence et l'air y est très doux. Et ce silence et cette douceur ne sont que l'harmonieux prélude de la paix immense qui règne à l'extrémité.

Portes d'entrée monumentales

Au sortir du bois, le visiteur s'engage sur une passerelle (sorte de pont à l'usage des piétons) haut surpendue sur la rivière Lasalle. Etroit, oscillant, craquant, rustique jusque dans ses moindres fibres, ce petit pont vous donne à nouveau l'impression charmante de vous conduire dans un monde d'un autre âge.

Après avoir franchi la passerelle, et gravi le petit raidillon qui la suit, le visiteur se trouve en face de la grande porte d'entrée du monastère, très ornée et forgée par les mains expertes et dévouées de l'un des religieux. Elle consiste en un large portail plus petit. Tout près se trouve la loge du portier qui sert en même temps de cordonnerie et de sellerie. Là, en effet, se confectionnent et se réparent les chaussures de travail et d'intérieur des moines et les objets de harnachement pour les chevaux.

Ces portes du monastère forment le terminus d'un chemin en cul de sac qui, à une petite distance de l'entrée, fait une courbe très accentuée et s'embranche sur une grand'route qui part du boulevard Jefferson et s'en va vers l'ouest. Dès le matin de bonne heure jusqu'au temps du sommeil pour les moines, les curieux trouvent leur chemin jusqu'à l'entrée principale. La plupart viennent de Winnipeg ou du Manitoba; mais il en vient aussi en grand nombre d'au-delà de la frontière sud. Les uns et les autres ont entendu parler de cet endroit pittoresque et ils désirent le voir ou, tout au moins, l'entrevoir.

Exclusion du beau sexe

L'entrevoir! y jeter un coup d'oeil à travers les grilles ajourées, c'est, en effet, tout ce que la règle cistercienne permet aux dames, s'il en est quelqu'une dans le groupe des visiteurs. Nul pied féminin ne doit fouler le sol à l'intérieur de la clôture et tout religieux qui laisserait une personne du sexe violer la clôture encourrait, par le fait même, une peine canonique grave.

Quelque rigoureuse que soit cette règle, comme toute règle elle comporte des exceptions, deux ni plus ni moins: l'une individuelle, l'autre collective. La grande porte d'entrée de Notre-Dame des Prairies s'ouvrirait devant Sa Majesté la Reine d'Angleterre désirant visiter le monastère. Elle s'ouvrirait aussi, cette fois à toutes les personnes du sexe et pendant huit jours, à l'occasion de la consécration solennelle de l'église. Dans ce dernier cas, la visite de l'église et de quelques lieux réguliers seulement serait autorisée.

Contre leur exclusion les dames, parait-il, protestent parfois assez vivement. Mais pourquoi se plaindre et gémir? N'ont-elles pas là permission d'entrer à la porterie et d'examiner à loisir les photographies suspendues aux murs qui représentent les travaux des moines et les différents emplois du monastère?

Il faut avouer d'ailleurs que ce que l'on aperçoit à travers les portes ajourées de l'entrée est vraiment unique dans son genre, du moins au Manitoba, et bien propre à piquer la curiosité. Au fond, l'église aux vitraux romans profilant sa masse imposante, flanquée sur sa gauche de la sacristie et d'une chapelle, le clocher avec sa tour massive carrée, le chemin qui y conduit, bordé de plates-bandes de fleurs variées dont le parfum arrive jusqu'au visiteur, tout cela revêt un cachet vraiment extraordinaire. Pour compléter le tableau, deux énormes pierres blanchies à la chaux gardent l'entrée du chemin et servent de guides, peut-être aussi de garde-fous, à ceux qui arrivent ou qui partent à la tombée de la nuit.

Fermiers industrieux

Tout autour du monastère règne une activité silencieuse mais méthodique. Les manches quelquefois relevées et le bas de leur longue robe de rude étoffe toujours retroussé et décemment retenu par des cordons au-dessous des genoux, les moines vont et viennent occupés à des travaux manuels, suivant une tradition consacrée par des siècles d'observance. Près du monastère sont les jardins potagers; les champs pour la culture des céréales en sont assez éloignés.

Les Trappistes, chacun le sait, sont passés maîtres en tout genre de culture; témoins, ces potagers où céleri, tomates, rhubarbe, concombres, citrouilles couvrent des planches entières; il va de soi que les légumes plus communs tels que pois verts, haricots, pommes de terre, choux communs et choux-fleurs n'y sont pas moins abondants. Pour faciliter l'arrosage de ces vastes jardins, une pompe à moteur élève à leur niveau l'eau de la rivière Lasalle, qu'une canalisation "ad hoc" distribue de tous côtés.

Près de l'hôtellerie, des serres chaudes spacieuses produisent comme primeurs des tomates et d'autres légumes, tandis qu'un énorme caveau permet de conserver pendant tout l'hiver et en abondance: poireaux, carottes, choux, etc., etc.

Doués comme tout bon Français d'un vif sentiment de la beauté et du coloris, les moines, originaires, pour la plupart, du Québec ou de la vieille France, ont aménagé un peu partout de petits parterres ou des corbeilles de fleurs. Autour du monastère, c'est à chaque tournant qu'on les rencontre, tandis que des sentiers pleins d'ombre vous conduisent ça et là, vous invitant au recueillement et à la méditation.

Courant à travers bois, de petits sentiers s'offrent à vous à souhait aux heures de loisir; ornés ça et là de niches rustiques abritant quelque pieuse statue, ils vous rendent eux aussi l'âme méditative. Chemin faisant, vous rencontrez tout à coup un écureuil en cage, un corbeau, un pigeon apprivoisé ou quelque autre objet tout aussi surprenant. Peut-être même verrez-vous l'un des grands chiens danois du monastère venir à vous par curiosité et se mettre à côté de vous? Ne craignez rien; si formidables que soient ces bêtes, elles ne vous feront aucun mal, à moins qu'elles ne vous surprennent en flagrant délit de vol d'une poule ou d'un poulet.

Les grands chiens danois

A ce propos, me reviennent à la mémoire les plaisanteries que l'on a faites sur les gens "de couleur" voleurs de poulets, lesquelles laisseraient à penser que les blancs, de par leur constitution physiologique même, seraient absolument incapables de pareil méfait. Hélas! la vérité m'oblige à dire que la présence des grands danois à Notre-Dame des Prairies est due, au moins en partie, à l'existence de propensions similaires dans des individus à peau parfaitement blanche. J'ai entendu dire d'ailleurs que ces chiens ne font aucun mal au voleur de poulets à moins que celui-ci ne cherche à s'échapper. Ils restent simplement près de lui jusqu'à ce qu'on vienne lui mettre la main au collet.

Emplois divers

Au delà des endroits fleuris et des potagers, se trouvent les étables, les ateliers, les poulaillers avec leurs immenses cours, le rucher avec "la miellerie" pour l'extraction du miel et la mise en boites ou en flacons, la porcherie et les autres bâtiments.

Quant à la fromagerie où se fait le fameux fromage de la Trappe, — "Trappist Cheese" — elle est située près de la porte d'entrée, presque en face de la loge du portier.

En ce qui concerne l'origine de ce produit, voici ce que j'ai appris. Ayant été chassés de France par la Révolution, les Trappistes durent pérégriner pendant longtemps à travers l'Europe. Pour vivre ils élevaient des vaches et de leur lait fabriquaient du beurre et du fromage. C'est donc tout en pérégrinant qu'ils découvrirent par hasard une nouvelle méthode de fabrication qui aboutit à une nouvelle sorte de fromage devenue depuis si populaire.

Ecoulement des produits

Deux fois par semaine, au moins, un camion automobile, conduit par un des frères convers, transporte à Winnipeg les produits du monastère. La provision d'oeufs nécessaire à deux des plus grands hôtels de la ville est régulièrement fournie par les Trappistes. C'est chez eux aussi que bon nombre de restaurants, de magasins et d'autres hôtels s'approvisionnent en oeufs, volailles, miel et naturellement en fromage de la Trappe. Ce dernier s'expédie aussi par les chars à l'ouest, et au sud, même aux Etats.

Changement de méthode — Culture mixte

Pendant vingt ans et plus, à partir de la fondation du monastère, c'est-à-dire depuis 1892, les moines de Saint-Norbert comptèrent pour vivre sur leurs récoltes de grains. Mais vers 1915, commença une série de mauvaises récoltes, à tel point qu'en fait, de 1915 à 1930, ils n'eurent guère pratiquement que trois récoltes satisfaisantes, les autres ayant été détruites par la rouille.

S'étant mis en quête de nouveaux moyens de subsistance, les moines se décidèrent à faire de la culture mixte. Et tandis qu'ailleurs on dissertait longuement sur cette nouvelle méthode, eux tranquillement la mettaient en pratique. Ils donnaient un nouvel essor à la fabrication de leur fromage devenu si renommé, puis successivement ils arrivaient à produire une qualité de miel et d'oeufs capable de satisfaire entièrement les exigences gastronomiques des habitués des hôtels "fashionables" de Winnipeg. L'hiver dernier, les poulaillers du monastère contenaient 3,500 pondeuses, toutes leghorns d'un blanc de neige.

Arrivée au Manitoba

J'ai dit plus haut que les Trappistes vinrent au Manitoba en 1892. Par suite de quelles circonstances y vinrent-ils? Le lecteur aimera, sans doute, à le savoir; le voici en quelques mots:

En 1890 le Très Révérend Père Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine, l'une des plus célèbres monastères de Trappistes de France, vint au Canada. Père immédiat de la Trappe d'Oka dans le comté des Deux-Montagnes, province de Québec, il venait y faire ce que l'on appelle la visite régulière.

Sollicité par de hauts dignitaires ecclésiastiques de les accompagner dans un voyage qu'ils étaient sur le point de faire dans l'Ouest du Dominion, Dom Jean-Marie résista d'abord, ne voyant pour lui ou pour son Ordre aucune raison d'entreprendre ce voyage; mais devant leurs instances et, cédant peut-être aussi à une inspiration intérieure, il se décida à partir avec eux et il les accompagna jusqu'à Winnipeg.

Devenu, pendant quelques jours, l'hôte de S. G. Mgr Taché, alors archevêque de Saint-Boniface, il eut l'occasion de voir au palais archiépiscopal le vénérable curé de Saint-Norbert, Mgr Ritchot. Celui-ci pressa vivement le Rév. Père Abbé de venir fonder un monastère de Trappistes sur sa paroisse; à ses instances, l'archevêque joignit les siennes, mais ce fut en vain; ils ne purent obtenir aucune promesse de fondation. Déçus dans leur espérance mais non découragés, Mgr Taché et Mgr Ritchot ne cessèrent pendant deux ans de revenir à la charge dans des lettres pressantes, échangées avec le Rév. Père Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine. Enfin celui-ci céda.

Revenu en mai 1892 au Canada, il termina l'affaire d'une manière définitive. Le terrain sur lequel Mgr Ritchot avait déjà jeté les yeux fut définitivement concédé aux Pères Trappistes. C'était un lot de 1,200 acres de terres propres à la culture, faisant partie de la mense épiscopale; à ces 1,200 acres, le bon curé de Saint-Norbert ajouta 300 acres de ses biens personnels avec un don $1,000.

Tout étant définitivement réglé, Dom Jean-Marie Chouteau partit, laissant à Saint-Norbert, pour surveiller les premiers travaux de construction, le frère Antoine, l'un des premiers fondateurs de la Trappe d'Oka. En septembre de la même année, une petite colonie composée de deux religieux de choeur et de trois frères convers suivait et le 18 octobre S. G. Mgr Taché bénissait le bâtiment achevé. A la requête de l'archevêque, le monastère prenait le nom de Notre-Dame des Prairies. Sept ans plus tard, Mgr Langevin, son successeur, donnait aux Pères Trapistes les bois situés de l'autre côté de la rivière Lasalle, laquelle ainsi, dans une partie de son parcours, traverse entièrement leur propriété. Actuellement, ils sont propriétaires d'un terrain d'une superficie de 2,000 acres moitié en bois, moitié en terres cultivées.

Construction d'un nouveau bâtiment

Dès son début, la colonie réussit parfaitement; elle réussit si bien que dès 1913 il fallut songer à construire un nouveau monastère (le monastère actuel), l'ancien étant devenu trop petit. On construisit en même temps l'église actuelle. La première pierre en fut bénite par Mgr Langevin en 1903, et en 1904 feu Mgr Dugas, vicaire général de Saint-Boniface, bénissait l'église elle-même. Ce magnifique monument en style roman a une longueur de 140 pieds; le transept en a 65. Sur le même alignement que ce transept et perpendiculairement à l'église, le monastère proprement dit s'étend sur une longueur de 132 pieds. Il abrite aujourd'hui 40 personnes environ.

Jusqu'en 1912, année où il devint la proie des flammes, l'ancien monastère servit d'hotellerie, c'est-à-dire de maison pour recevoir les hôtes. Soit dit en passant, chaque monastère de l'Ordre possède son hôtellerie. C'est une tradition qui date des temps anciens, alors que les voyageurs devaient de toute nécessité s'arrêter dans les monastères, les hôtels n'existant pas encore. Ainsi donc, en 1912 sur les ruines de l'ancienne hôtellerie on en construisit une autre plus confortable; c'est l'hôtellerie actuelle.

Un peu isolée du monastère, elle est entièrement à la disposition des prêtres séculiers qui veulent y faire leur retraite annuelle. Là, dans le plus grand calme, ils peuvent pendant quelque temps se dérober à l'ennui, à la fièvre, à l'agitation de la vie moderne avec sa manie de vitesse et de changement et son sensualisme effréné. Quand aux simples laïques, avides de repos et de tranquillité, si on les admet parfois comme hôtes, c'est à la condition expresse qu'ils respecteront l'atmosphère religieuse dont la maison est toute imprégnée.

Histoire des Trappistes

Que si l'on me demande ce que sont les Trappistes, voici en quelquse mots ma réponse. Ils appartiennent à l'Ordre de Citeaux, fondé à la fin du XIème siècle, exactement en l'année 1098. Ses trois principaux fondateurs furent saint Robert, saint Albéric et saint Etienne Harding. Avec une vingtaine de moines ils quittèrent, avec la permission de l'autorité légitime, leur monastère de Molesme et vinrent en fonder un autre dans la forêt de Citeaux, sise à l'est de la France. Saint Etienne Harding, anglais d'origine, était né dans le Dorsetshire.

Ces moines étaient des réformateurs. De leur temps, en effet, la vie monastique qui, selon l'esprit de saint Benoît, est basée sur un régime de prière, d'étude et de travail manuel, traversait de mauvais jours. Leur retraite dans la forêt ne fut pas autre chose qu'un effort pour retourner à l'exacte observance de la règle de saint Benoît.

Pendant plusieurs siècles, le nouvel ordre maintint sa ferveur première. Peu de temps après sa fondation, un jeune homme se présenta à la porte de Citeaux, sollicitant la faveur d'être admis comme novice. On l'accepta et dans la suite il devint le grand saint Bernard. Envoyé après sa profession pour fonder un nouveau monastère, il en devint le premier abbé, et, de la vallée d'absinthe il fit la claire vallée ou Clairvaux. Clairvaux fut un des nombreux monastères issus de l'institution souche de la forêt de Citeaux. De nos jours le monastère de Citeaux est encore la maison-mère de l'Ordre des Cisterciens, du moins des Cisterciens de la stricte observance plus connus sous le nom de Trappistes. C'est là que, pour assister au chapitre général de l'Ordre, le R. P. Dom Dominique Garand, Prieur titulaire de Notre-Dame des Prairies, s'est rendu au mois d'août de l'année dernière.

L'âge d'or de l'Ordre

A la mort de saint Bernard, en 1153, il y avait 343 monastères de Cisterciens répandus dans les différentes contrées de l'Europe. Au seizième siècle, ce nombre avait doublé et l'on ne comptait pas moins de 900 cloitres de moniales cisterciennes.

Ce fut vraiment l'âge d'or de l'Ordre cistercien. Puis, de nouveau, on vit renaitre le trouble et les dissensions. L'esprit du monde s'était infiltré une fois encore dans le cloitre, mais sous un autre déguisement: la commande. Peu à peu, rois et ducs s'étaient attribué la collation des bénéfices ecclésiastiques et avaient mis à la tête des abbayes cisterciennes leurs protégés. Ces abbés, simples laïques souvent, connus dans l'histoire sous le nom d'abbés commendataires, vivaient grassement des revenus de leurs abbayes, sans prendre aucune part à la vie monastique.

Les choses en étaient là quand, au milieu du XVIIème siècle, apparut Armand-Jean Le Bouthilier de Rancé, d'abord courtisan à la Cour de Louis XIV, puis moine austère et zélé et auteur de la réforme de l'Ordre cistercien, connue sous le nom de réforme de la Trappe. Noble d'origine, il fut placé à la tête d'une abbaye pour en percevoir les revenus. Bientôt humilié et dégoûté de son rôle, il résolut d'en finir. "Ou bien l'Evangile ment, ou bien c'est ici la demeure d'un réprouvé", s'écria-t-il, en contemplant son magnifique château de Verrières.

Malgré la vive opposition qu'il rencontra chez un grand nombre de ses frères en religion, l'Abbé de Rancé, aidé par le roi Louis XIV lui-même, poursuivit son but de réforme et il eut enfin le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès. Il vécut jusqu'en l'année 1700.

Origine du nom de Trappiste

Le nom de "Trappiste" ne devint d'un usage courant qu'après la Révolution française dont les fauteurs décrétèrent la confiscation des biens des moines et des religieuses en même temps que la dispersion de celles-ci et de ceux-là. Une fois la tourmente passée et les membres de l'Ordre cistercien ayant été autorisés à s'établir de nouveau en France, le premier monastère restauré fut précisément l'ancienne abbaye réformée par l'Abbé de Rancé. Située près du petit village de Soligny, dans le département de l'Orme, elle s'appelait "La Trappe"; de là le nom de Trappistes donné aux moines qui l'habitaient. Toutefois, en dépit de ce nom qu'ils continuèrent à porter officiellement jusqu'en 1904, les Trappistes ne cessèrent jamais d'être reconnus comme des membres de l'Ordre cistercien, et aujourd'hui, sous le nom officiel de Cisterciens de la stricte observance, on les considère comme l'une des branches principales, sinon comme la branche principale, du vieil Ordre de Citeaux.

Actuellement les Cisterciens de la stricte observance, ou Trappistes, comptent 62 monastères d'hommes et 48 cloitres de femmes disséminés dans tout l'univers, mais surtout en Europe. La France à elle seule compte 21 monastères d'hommes; il y en a 19 dans le reste de l'Europe. L'Angleterre en a trois et l'Irlande deux. Aux Etats-Unis on en compte trois. Il en existe aussi en Chine, au Japon, au Brésil, en Palestine et dans l'Etat indépendant du Congo.

Quant au Canada, il possède quatre monastères d'hommes et deux couvents cloitrés de femmes, du même Ordre. Les monastères d'hommes sont à Oka, près de Montréal, à Mistassini, Lac Saint-Jean, Qué., à Rogersville, N.-B., et à Saint-Norbert, Man. Les couvents de moniales sont à Rogersville, N.-B., et à Saint-Romuald, près Lévis, Qué.

Notre-Dame des Prairies, etc.

Ici se place naturellement une remarque sur le nom donné à chaque monastère de Trappistes ou de Trappistines. Fidèles à une tradition qui remonte aux origine de l'Ordre de Citeaux, les Trappistes ont toujours fait profession d'avoir pour la Vierge Marie une dévotion spéciale et en témoignage de leur particulière consécration à cette bonne Mère, ils ont donné et donnent encore son nom à chaque nouveau cloitre fondé. C'est ainsi que les monastères d'hommes du Canada nommés plus haut s'appellent Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, celui du Lac Saint-Jean, Notre-Dame de Mistassini et celui de Rogersville, Notre-Dame du Calvaire. Quant aux deux couvents cloitrés de moniales, ils sont dédiés: celui du diocèse de Chatham, N.-B., à Notre-Dame de l'Assomption d'Acadie et celui de Saint-Romuald à Notre-Dame du Bon Conseil.

Règle et régime des Trappistes

La règle que suivent les Trappistes passe pour être plus sévère que celle des autres ordres religieux, sauf les Chartreux. Pour eux, c'est le silence perpétuel; ils n'ont la permission de parler qu'avec les visiteurs qu'ils sont autorisés à voir ou dans quelques circonstances très précises. S'ils ont quelque chose d'utile à se communiquer entre eux, ils se servent, pour le faire, de signes traditionnels. Au réfectoire de la communauté on ne sert jamais de viande. Seuls les malades et ceux qui sont tout à fait débilités peuvent en manger avec la permission du premier supérieur; on la leur sert en chambre ou au réfectoire des infirmes.

(A suivre en quatrième page)

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Les offices du saint temps du Carême attirent une bonne foule de fidèles et les messes de semaines sont suivies par un plus grand nombre encore.

Le rapport de l'année écoulée vient d'être remis aux fidèles. La population catholique de notre paroisse est de 6,605, soit 1,321 familles. Au cours de l'année, il y a eu 180 baptêmes, 53 mariages et 81 sépultures. Les recettes au cours de l'année ont été de $32,662.73 et les dépenses de $31,-786.50. Parmi ces dépenses figurent $2,000 remboursés sur le capital et plus de $4,000 payés à la Commission scolaire pour fins d'éducation des enfants catholiques.

Mgr le Curé a recommandé à ses paroissiennes de fournir des fleurs pour la décoration du Jeudi saint. Un tronc spécial sera placé à cet effet.

A l'hôtel de ville

Lundi soir a eu lieu la cour de révision. Un bon nombre de citoyens étaient présents.

La discussion qu'a suscitée le budget n'est pas encore complètement terminée. Le taux des taxes sera fixé alors que toutes les prévisions auront été faites. L'on s'attend à une légère augmentation de taxes, due surtout au fait que tant de contribuables n'ont pu rencontrer toutes leurs obligations municipales.

L'échevin McLean a fait rapport de son entrevue avec les autorités fédérales à propos du port de Winnipeg et Saint-Boniface. Le gouvernement serait consentant à faire certains octrois en faveur du creusage de la rivière, de l'amélioration des rives, de l'enlèvement des pilliers, etc.

La discussion sur la proposition d'une assurance contre le chômage n'a pas encore eu lieu. L'on sait que la ville de Brandon vient d'accepter cette mesure, au moins virtuellement, avec quelques modifications.

Mort de Mme Basile Hupé

Mme Basile Hupé est décédée à Saint-Boniface, mercredi dernier, le 18, à l'âge de 67 ans. La défunte est morte après une longue maladie endurée avec la plus chrétienne résignation. Elle était née à Saint-Boniface où elle a passé presque toute sa vie. Elle avait épousé en premier lieu Roger Ducharme, puis Basile Hupé, son cousin (elle était née Hupé). Elle laisse pour pleurer sa perte sept enfants: Joseph Ducharme, pompier à Saint-Boniface; Henri Ducharme, établi en Alberta; William Ducharme, barbier bien connu de Saint-Boniface; Mme Bodin, de Minneapolis, ainsi qu'une fille, Caroline Ducharme; Albert Hupé, établi en province de Québec; Michel Hupé, de Winnipeg, et Aimé Hupé, de Saint-Boniface.

Mme Hupé demeurait avec son mari sur la rue Notre-Dame et c'est là qu'elle est décédée. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne-des-Chênes, au milieu d'un concours extraordinaire de parents et d'amis. Les porteurs étaient les cinq fils de la défunte, ainsi qu'un de ses beaux-frères, M. Jean Hupé. Aux funérailles assistait aussi son beau-frère, M. Romain Proulx, de Sainte-Anne-des-Chênes.

Quelques heures après les funérailles, M. Proulx tombait, frappé subitement à mort dans sa maison. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne également, lundi matin.

Nous offrons aux familles affligées nos plus sincères sympathies.

Mort de Mme Desjarlais-d'Eschambault

Mme Sarah Desjarlais, née Bruce, est décédée la semaine dernière à Humboldt, chez sa belle-fille, Mme St ea. Mme Bruce était bien connue à Saint-Boniface, où elle avait épousé en premières noces Pierre d'Eschambault, employé de la Baie d'Hudson, et où elle avait vécu de nombreuses années. Elle avait épousé en second lieu François Desjarlais. La nouvelle de sa mort a affligé ses nombreux amis.

Le corps a été expédié à Saint-Boniface pour la sépulture. Samedi matin a eu lieu un service funèbre. La messe a été chantée par M. l'abbé d'Eschambault, assisté de MM. les abbés Brunet et Lévêque. Les porteurs étaient MM. Horace Cheyrier, Antoine Gingras, Henri d'Eschambault, Henri Couture, T. Lévêque et McMillan.

Mme Desjarlais laisse, outre sa belle-fille, une soeur, Mme McMillan, de St. James. La défunte demeurait à Prince-Albert depuis plusieurs années.

Concert de la Chorale

La Chorale de Saint-Boniface a donné jeudi soir, dans la salle de l'Académie Provencher, un superbe concert. Mme Muller, artiste bien connue de notre ville, avait gracieusement prêté son concours et s'est fait vivement applaudir dans plusieurs morceaux de son répertoire. La chorale était au complet et a montré les belles qualitésé musicales que le public habituel a pu remarquer au cours des autres concerts. Le choeur entier est bien balancé, très exact et suit bien son directeur.

Le concert s'est ouvert par une série de chants par Mme Muller, accompagnée de Mme Lavack-Thibault. Mme Muller a une étonnante souplesse de voix, unie à un volume considérable. Elle a été vivement applaudie au cours du concert où elle a pris une partie importante. La Chorale a exécuté une suite de morceaux avec, comme solistes, Mlle Alexandrine Savoie, douée d'une voix si remarquable et que les amateurs de Saint-Boniface apprécient de mieux en mieux, et M. Henri Lévêque, également avantageusement connu.

Mme Muller chanta en deux autres occasions, alternant avec la chorale. Elle fut accompagnée par M. Scorer, flûtiste, en deux endroits de son exécution. Mlle Alberta Bernier accompagnait la Chorale avec son talent habituel. M. Marius Benoist dirigait les choeurs. Mgr Jubinville présidait.

Ce concert est le dernier organisé par la Chorale cet hiver. Cette excellente institution musicale peut être contente de ses succès. Sans doute elle n'a pas fait des salles où l'on s'écrasait, mais un bon nombre d'amateurs sont allés l'entendre et en sont revenus toujours enchantés. Elle aura contribué à former le goût parmi notre population et a droit à nos encouragements et nos félicitations. Les prix modiques des entrées permettent à tous de se réjouir et de s'instruire.

Mort de M. François Jean

La nouvelle de la mort de M. François Jean, autrefois de Saint-Boniface, est parvenue à Saint-Boniface. M. Jean a habité notre ville de nombreuses années et y compte encore bien des amis parmi les citoyens les plus anciens. M. Jean est décédé à Plessisville, P. Q. Il était le père de Mme Jean Gingras, de notre ville, du R. P. Jean, S.J., autrefois recteur du Collège, de M. Stanislas Jean, de Régina, également bien connu, et de M. Emile Jean, du département des affaires indiennes, à Ottawa.

Nous prions la famille d'accepter nos plus sincères sympathies.

Cercle Sainte-Elisabeth

La quatrième partie de cartes de la deuxième série — l'avant-dernière de la saison — jeudi soir prochain à 8 h. 15. Ne fléchissons pas sous l'effort de générosité nourri si efficacement jusqu'ici par la pensée du moins favorisé de la vie, et rendons-nous nombreux à l'appel.

Une erreur s'est malheureusement glissée dans notre dernier rapport, qui nous a fait substituer le nom de Mme Olivine Pelletier à celui de Mme Eda Pelletier, l'une de nos dévouées organisatrices. Nous nous excusons donc auprès de celle-ci.

Mme Antonio Lanthier nous aura pardonné également, sans doute, l'oubli involontaire que nous avons commis de mentionner son nom dans la liste des donateurs.

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

Concert par radio

Un concert français sera donné par radio le 9 avril, par Yorkton. La Chorale mixte, sous la direction de M. Marius Benoist, exécutera plusieurs morceaux de son répertoire qui ont été chantés au dernier concert de la Chorale. Nous donnerons plus tard le programme complet de ce concert que les amateurs de bonne musique entendront avec plaisir, et plus particulièrement ceux de langue française.

Union Nationale Française

Notre réunion du 9 mars eut son succès habituel. 79 membres étaient présents, et M. Donatien Frémont fut élu vice-président en remplacement de M. de Sieyès, démissionnaire.

M. le président nous donna lecture d'une lettre de M. le Consul général de France à Montréal, nous demandant de vouloir bien l'accepter comme membre fondateur, ainsi que Mme Carteron. Un chèque de $25, "pour commencer", disait-il, devait nous encourager à continuer ce que nous avions si bien entrepris.

Il fut ensuite décidé, à l'unanimité, de nommer M. E. et Mme Carteron, présidents fondateurs honoraires de l'Union Nationale Française.

Puis nous apprîmes que notre recrutement continuait avec la même rapidité qu'auparavant: plus d'un membre actif par jour, depuis le premier de l'an! De 165 le 9 février, nous passions à exactement 200... et j'apprends que, au moment où j'écris — 11 jours plus tard — nous sommes 215... et les demandes continuent de nous parvenir presque chaque jour!

La caisse, malgré plus de $106 dépensés en très grande partie en bonnes oeuvres, atteignait $240.

* * *

Le dimanche 15, à l'occasion de la mi-Carême, une soirée-surprise eut lieu salle Constant, à laquelle notre président remit à Mme Constant la médaille offerte par notre Consul général pour le membre ayant fait le plus pour notre réussite. Une corbeille de fleurs en argent fut également offerte à Mme Constant, de la part de l'Union, pour la remercier de ses efforts en faveur de la Société.

Environ 200 personnes présentes, plus une quarantaine d'enfants, passèrent une très agréable soirée: cinéma, musique, chansons comiques, déclamations patriotiques, excellent réveillon préparé par nos dames, etc., etc., tout contribua au succès d'une parfaite veillée.

Le Club Belge

C'est donc le samedi 28 courant, à 3 h. de l'après-midi, qu'aura lieu le banquet pour tous les Belges des deux sexes ayant dépassé la soixantaine. La salle des fêtes du Club a été spécialement réservée pour cet événement.

Le moment ne pourrait être plus propice pour féliciter tous les membres de la Société de Secours aux malades et tout particulièrement Mmes N. Pirotton, présidente, L. Druwé, vice-présidente, et R. Schepers, secrétaire, réélues à l'unanimité pour le troisième terme consécutif, pour l'heureuse initiative qu'elles viennent de prendre. Après avoir apporté consolation aux souffrants (plus de 900 visites aux hôpitaux en 1930), soulagé les nécessiteux et procuré la joie et le bonheur aux enfants, elles veulent étendre leur sphère d'activité en organisant une fête intime pour les pionniers de la colonie belge dans cette province. A en juger d'après l'approbation et l'encouragement que les dames ont déjà reçu pour cette occasion, le banquet ne le cèdera en rien à ceux qui ont eu lieu dans le passé: bien mieux, il paraît qu'il y aura des surprises pour les invités.

Tandis que nos jeunes sont à observer le carême sans murmurer, il serait peut-être opportun d'avoir recours à leur générosité et de les engager à contribuer au succès de cette fête: dans peu de temps ils pourront reprendre possession de la salle. Qu'ils se rappellent cependant que c'est grâce à l'initiative et à l'énergie de nos pionniers que nous bénéficions aujourd'hui de notre superbe local: tous seront fiers de pouvoir leur montrer notre sincère appréciation.

Allons-y largement et soyons reconnaissants.

LE COMITE.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée du 17 mars

La question d'assurance de groupe fut mise à discussion, et après étude il fut décidé de remettre la question à l'exécutif, avec autorisation d'entrevoir différentes compagnies d'assurance et leur donner l'occasion de nous exposer les bénéfices et le coût de cette assurance à notre prochaine assemblée.

L'organisation de notre prochaine soirée intime, qui aura lieu le 19 avril dans la salle académique Provencher, se poursuit d'une manière très satisfaisante et l'exécutif assure à tous les membres du Cercle Ouvrier Saint-Joseph que cette soirée-concert leur sera des plus agréable: musique, chants, pièce, etc. M. F. Jodoin est en charge du programme.

Déjà des billets gratis furent distribués à nos membres en règle qui assistaient à cette assemblée; les absents recevront les leurs d'ici peu. Sur paiement de leur cotisation, les membres en retard recevront leurs billets de M. le secrétaire ou de M. le président.

Le Rév. Frère Joseph, principal de l'école Provencher, nous donna la causerie mensuelle. Il nous fit le récit de son voyage d'inspection à travers les centres et campagnes colonisés par les immigrants de l'Europe Centrale et particulièrement par les Mennonites et les Ukrainiens.

Après cette conférence, suivie si attentivement, MM. Masson et Jodoin nous égayèrent en nous chantant quelques chansons de leur choix.

LE SECRETAIRE.

Soirée récréative de la Commission scolaire

Ceux qui ont assisté au concert des Commissaires, le dimanche 15, à l'école Provencher, se sont bien amusés.

M. Marion, comme président de la Commission, souhaita, en peu de mots, la bienvenue à la nombreuse assistance. La Chorale mixte de Saint-Boniface, sous la direction de M. Marius Benoist, exécuta ensuite avec le succès accoutumé les morceaux suivants: "Philémon et Beaucis" de Ch. Gounod, et "Gentils galants de France", vieille chanson française. Milles Marita Laflèche et Jeanne Croteau, deux élèves du couvent, ont très bien rendu leur petit dialogue, "Les deux Nerveuses". Mlle Ida Phaneuf, accompagnée par M. Marius Benoist, nous a chanté "La valse des lilas", suivie d'un encore. Notre petit ami Harold Stevens, élève de l'école Provencher, a montré qu'il pouvait danser aussi bien que chanter. Son acte, intitulé "Song and Tap Dance", était superbe. D'autres élèves, sous la direction de notre dévoué professeur M. P. Chabalier, ont chanté le "Noël du laboureur" et "O Canada, mon pays, mes amours".

La famille Mason était bien représentée parmi les acteurs. Louis, un petit garçon de sept ans, déclamé d'une manière merveilleuse "Etienne veut se marier". Marguerite, dans sa récitation "Ponctuation amusante", nous a bien fait rire. Mais c'est surtout le père de ceux-ci qui nous a récréés avec sa déclamation "L'accordeur de pianos".

L'expérience nous a démontré qu'il faudrait aller bien loin pour trouver un orchestre aussi capable que celui que nous avions. Nous voulons parler de l'orchestre du "Kiwanis Club" sous l'habile direction de M. Marius Benoist. Qu'on juge d'après les morceaux suivants les mérites de cet orchestre: Ouverture d'"Orphée aux Enfers", Offenbach; solo de violon, M. Frank Simmons; solo de clarinette, M. A. Langoveck; marche triomphale d'"Aida", Verdi; "L'Automne", de Glazannon; "Marche de Bogars", Halverson; "Ballet égyptien", Hugini.

Comme l'avait annoncé M. Pambrun, nous avons eu une grande surprise; devinez quoi?... Il nous semblait entendre le doux chant d'un oiseau et cet oiseau n'était autre que M. Marius Sarraillon en personne!... Il était accompagné au piano par M. R. Lévesque. M. Pambrun nous a ensuite présenté, dans la personne de ses enfants, "deux jeunes vieillards" qui ont chanté le morceau bien connu et aimé de A. Larrieu, "Querelles de vieux". Trois élèves de l'école nous ont ensuite entretenus avec une déclamation en anglais, "My Shadow". Un autre, Gordon Dunn, nous a fait bien rire avec sa déclamation, "When Ma Is Sick and When Pa Is Sick".

Il n'est plus nécessaire maintenant d'aller à Winnipeg pour entendre de l'opéra; il suffit d'inviter Mlle Boivin et M. Daoust. Ce sont de vrais artistes. "La chanteuse", une jolie déclamation, fut ensuite donnée par Mlle G. Roy. M. Legouarguer, notre vieil ami, ne nous a pas déçus; ses deux chansons étaient vraiment magnifiques.

Une belle paire de raquettes fut ensuite présentée à Mlle Pichette et à M. Martel, les heureux gagnants du troisième prix aux courses de raquettes qui ont eu lieu dernièrement à River Park.

PETITES NOTES

M. et Mme René Mager, de Québec, sont de passage à St-Boniface, les hôtes de leur grand'mère, Mme Ernest Cyr. M. Mager est nommé délégué de la Compagnie Bell Telephone de Québec, à une convention des compagnies de téléphones qui a eu lieu à Winnipeg le 23 courant.

LA VIE AU COLLÈGE

Mercredi dernier, les Collégiens, les "Midgets" les tout premiers, sont un peu émus: ils iront le soir à la patinoire Olympic; un tram spécial les y conduira. Le Collège rencontrera pour la sixième fois l'équipe de la Cathédrale.

Les joueurs, en descendant sur la glace, sont acclamés par leurs partisans respectifs. S. E. Mgr Arthur Béliveau met la rondelle au jeu et la partie commence. Jeu rapide, un peu nerveux au début, pas aussi brillant qu'à certaines joutes précédentes: les joueurs se connaissent trop.

La première période se passe, pas de point. La seconde commence. Même jeu serré. Soudain Bélanger, qui travaille fort depuis le début, s'empare de la rondelle, prend le centre de la patinoire, et, de la ligne bleue, lance à travers les joueurs. Le disque bondit à quelques pas de notre gardien de buts et pénètre obliquement dans le filet. Le jeu reprend, plus rapide. Nos joueurs veulent égaliser, mais Martel et ses coéquipiers les suivent de près. Impossible de compter, la victoire reste à la Cathédrale. Il faudra jouer une autre partie. La joute n'a pas été dure; tous les joueurs se surveillent et préfèrent le jeu aux brutalités. Seul le jeune Guyot, sur la défense, oublie parfois les recommandations de son entraîneur qui lui donne pourtant d'autres exemples.

La Saint-Joseph au Collège

La fête garde son cachet accoutumé: grand congé, banquet et étude à cinq heures... Matin et après-midi, des groupes se rendent à la patinoire Olympic. Le matin se jouait la partie finale de la ligue de classes; les joueurs de Versification-Méthode rencontraient ceux du "Junior Commercal". Les premiers gagnent avec un résultat de 4-1. (Qui aura la prochaine?

* * *

Lundi matin, le R. P. Préfet chantait une service pour le repos de l'âme de Philippe Fillion, élève du Collège au premier semestre.

Feuilleton de la "Liberté" No 3

Le Chien du Capitaine

par LOUIS ÉNAULT

(Suite)

Comme tous les êtres essentiellement nerveux, Lise était entièrement, absolument sous l'empire de l'idée présente, dominée par elle d'une façon exclusive. Quand elle voulait une chose, elle la voulait si fortement qu'il fallait bien que cette chose-là finît par arriver. Elle eut pourtant le courage de ne point ouvrir la bouche de toute la journée pour dire un seul mot de ce qui faisait l'objet de son unique préoccupation. Elle médita longuement ses plans, et finit par s'arrêter à la résolution qui lui semblait le plus propre à la conduire au résultat désiré. Il n'y avait absolument rien à faire pour le moment. C'était le matin seulement que les poules pondaient: c'était le matin aussi que le voleur enlevait les oeufs: c'était donc le matin qu'il fallait ouvrir l'oeil et agir.

Mme Pigault avait habituellement le sommeil léger. Son oreille inquiète, toujours aux écoutes, saisissait les moindres bruits qui troublaient le silence de la maison. Un trésor n'eût pas trouvé de gardienne plus vigilante. Mais cette nuit-là elle dormit moins encore. Elle se leva dès l'aube, s'habilla promptement, silencieusement, pour ne pas réveiller le capitaine, plongé dans un sommeil de plomb, et sortit de la chambre, après lui avait jeté un regard indéfinissable — le regard de la femme qui ne dort pas assez, au mari qui dort trop!

Elle descendit, et fit le tour de son rez-de-chaussée, avec assez de crânerie et de résolution, et, ne trouvant rien de suspect dans les appartements, continua son inspection dans la cour et dans le jardin. Toutes les portes étaient hermétiquement closes. Nulle part, rien qui révélât l'escalade ou l'effraction; elle examina avec non moins d'attention les allées, sablées d'une sorte de tangue grise et pâle, que l'on retirait de l'embouchure de la rivière, et sur laquelle l'empreinte des pas se gravait profondément. Ni la cour, ni les allées ne lui offraient aucun indice accusant les ennemis du dehors. Il n'y avait plus moyen d'en douter... elle était victime d'un vol domestique... Le coupable, en pareil cas, serait plus facile à trouver, puisqu'on l'avait sous la main, et qu'il ne s'échapperait pas. Il faut bien l'avouer: la pensée de Jeanneton se présenta un moment à l'esprit soupçonneux de Lise; mais elle ne voulut pas s'y arrêter. Jeanneton était honnête, incapable d'une action mauvaise... et, d'ailleurs, n'avait-elle point les clefs de tout? Ne pouvait-elle point prendre ce qu'elle voulait dans la maison? N'était-elle pas nourrie comme les maîtres eux-mêmes?

"Que je suis sotte! se dit Mme Pigault avec un mouvement d'épaules, c'est bien certainement quelque rat qui est mon voleur! J'achèterai un piège, et tout sera dit! Il y a maintenant des chiens qui prennent admirablement les rats; mais le nôtre est un fainéant, un propre à rien, dont il ne faut attendre aucun bon office! Ce n'est pas lui qui viendra à mon aide dans cette circonstance."

Tout en faisant sa ronde matinale, Lise avait passé devant la loge de Zéro. Celui-ci l'avait bien vue; mais, reconnaissant en elle la maitresse du logis, libre d'aller et de venir chez elle comme bon lui semblait, il avait considéré toute démonstration hostile comme une inconvenance et une grossièreté qu'il ne pouvait point se permettre. Si Madame avait professé d'autres sentiments pour lui, il n'aurait pas manqué d'aller à sa rencontre, car on ne l'enchainait jamais, et de lui témoigner une surprise joyeuse, en la voyant si matinale; mais Zéro n'appartenait point à la race des vils flatteurs, et il n'était pas chien à faire deux fois des avances à qui le méritait si peu. Aussi referma-t-il bientôt son oeil intelligent et malicieux, et, après avoir étiré ses membres et bâillé largement, il se retourna sur sa paille fraiche, en se disant, avec une volupté de paresseux, qu'il avait encore le temps de faire un somme.

Lise, cependant, était allée s'asseoir dans sa salle à manger, pièce un peu froide, d'une propreté sévère, où elle se tenait plutôt que dans son salon, parce qu'elle pouvait de là surveiller plus aisément sa maison. Elle prit son ouvrage, car elle connaissait le prix du temps et ne perdait jamais une minute, et elle tira consciencieusement son aiguille, en attendant les événements.

Jeanneton descendit à six heures et demie, ne parut point trop étonnée de voir Madame déjà debout, — Jeanneton ne s'étonnait de rien, — lui demanda ses ordres, prit son panier, et s'en alla en ville, car c'était le jour du marché. Lise continua une tapisserie de Pénélope, commencée le lendemain de son mariage, destinée au meuble de son salon; mais qui devait bien lui demander une dizaine d'années, tant elle était considérable, difficile et compliquée. Cependant, tout en travaillant, elle jetait bien souvent les yeux dans la cour, et surveillait surtout la porte du cellier, théâtre supposé du drame qui l'intéressait si fort, toute prête à se précipiter au secours de Blanchette ou de Noiraude, dès qu'elles pousseraient le premier cri d'alarme.

Un peu avant sept heures, son attention fut attirée par un léger bruit qui se fit dans la cour. Elle regarda, et vit Zéro, cet abominable Zéro, son ennemi intime, qui sortait furtivement de sa loge, et qui se dirigeait avec précaution vers le cellier.

Un soupçon terrible traversa son esprit, avec une promptitude d'éclair, et se formula tout aussitôt en ces mots accusateurs, qui s'échappèrent de ses lèvres serrées:

— Ah! le misérable... c'était donc lui! Je vais le prendre en flagrant délit, et lui dire son fait!

V

Impétueuse par caractère, impatiente par nature, et malhabile à se contenir, Lise se leva, ou plutôt bondit de sa chaise, et voulut s'élancer sur les traces du chien. Pourtant, une réflexion l'arrêta. Si elle arrivait trop vite, elle empêcherait Zéro de fournir lui-même la preuve de son crime. Il fallait lui laisser le temps de montrer jusqu'à quel point il était scélérat, et, en le prenant la patte dans le sac, le mettre dans l'impossibilité de plaider "non coupable!"

Mme Pigault resta donc quelques minutes encore dans la salle, puis, retenant son souffle, et marchant sur la pointe du pied, elle alla doucement jusqu'à la porte du cellier. Mais Zéro qui avait véritablement plus de malice qu'une personne raisonnable, avait eu la précaution de la refermer, pour vaquer plus tranquillement à ses affaires.

Malheureusement pour lui, il n'avait pu boucher les fentes de la porte, déjà vieille, et qui avait joué sous l'effort des ans. Ce fut là ce qui le perdit.

Lise regarda par la plus large de ces fentes, et le spectacle le plus étrange frappa ses yeux indignés.

Zéro, le criminel Zéro, rasé contre terre, le ventre à plat, les jambes de derrière ramassées sous lui, sa longue queue frétillant de plaisir et battant le sol, maintenait immobile entre ses pattes de devant l'infortunée Blanchette.

Lise se retint à quatre pour ne pas ouvrir brusquement la porte. Elle voulait se précipiter sur le coupable le saisir en plein crime, — la chose était bien facile, — et lui infliger immédiatement le châtiment dû à ses forfaits. Mais une curiosité plus forte encore que la colère la retint un moment sur le seuil.

Elle n'eut pas longtemps à attendre.

Le coupable Zéro guettait l'oeuf; il l'aida même à venir au monde et se donna la joie, bien gagnée, de l'avaler tout chaud.

Un coup de dent brisa la coque, qui fut engloutie à son tour comme un corps de délit compromettant.

Mme Pigault était furieuse, et vraiment elle avait quelques raisons de l'être. Mais nous devons avouer, cependant, que sa colère n'allait point sans un certain mélange de plaisir. Elle s'indignait, sans doute, à la pensée que, ce matin encore, elle n'aurait pas d'oeufs frais à son déjeuner. Mais, du moment où il y avait un coupable, elle était charmée de pouvoir se dire que ce coupable était le chien maudit, qu'elle avait toujours abhorré, alors même qu'elle ne savait pas encore à quel point il méritait de l'être. Sa haine, à présent, se colorait ainsi d'un prétexte de justice.

Elle eût bien voulu, avant toute espèce de jugement, administrer au délinquant une punition sommaire et préalable, quitte à s'expliquer après. Mais Zéro qui était physionomiste, lut sans doute cette intention charitable dans les yeux de sa maîtresse, car, en l'apercevant, il éprouva une envie démesurée de gagner le large. Il fila, comme une balle, par la porte que sa maîtresse venait d'entr'ouvrir, et, trouvant la cour fermée, entra dans la cuisine, et, de là, sauta dans la rue par la fenêtre, au grand ébahissement de Jeanneton, rentrant tout juste de son marché, et qui ne lui connaissait point ces habitudes de chien mal élevé. Une fois dehors, il défila sans attendre aucune explication, et arpenta la Côte de Grâce, aussi vite que ses jambes pouvaient aller.

Depuis qu'il s'était retiré des affaire de la vie active, un peu prématurément peut-être, et en se condamnant, trop jeune, à une oisiveté pour laquelle il n'était pas fait, le capitaine, qui trouvait le temps long, rognait sa journée par les deux bouts, commençant le plus tard et la finissant le plus tôt possible. Il avait d'ailleurs la conscience tranquille et l'estomac excellent, ce qui lui assurait un sommeil facile. Il en profitait: le lit est la grande ressource des gens inoccupés.

Lise, qui avait toutes les qualités de la femme d'intérieur, lui en laissait prendre à son aise, et veillait à ce que la maison fût en ordre avant qu'il ne parût à l'horizon. Mais, ce jour-là, elle avait trop de choses à lui dire pour lui permettre de faire ainsi la grasse matinée. Il fallait qu'elle donnât un libre cours à la colère excitée en elle par la découverte du crime de Zéro; il fallait aussi qu'elle soulageât le dépit que lui avait causé sa faute impunie.

Elle entra comme un ouragan, poussa la porte avec une certaine violence, et culbuta des fauteuils et deux chaises qui se trouvaient sur son chemin. Le dormeur fut réveillé en sursaut. Il ne fit qu'entr'ouvrir un oeil; mais ce fut assez pour qu'il aperçût sa femme, et qu'à l'expression de sa physionomie il devinât tout de suite qu'il y avait de l'orage dans l'air. Il fit comme Zéro; il feignit de n'avoir rien vu, referma la paupière et parut continuer son somme. Mais Lise ne fut pas dupe de ce petit manège. Elle avait surpris le tressaillement des muscles sur le visage de son mari; elle avait vu la lueur humide du regard dans sa prunelle. C'en était assez pour que la ruse fût éventée, et par conséquent inutile.

— Il a peur, pensa-t-elle; il fera tout ce que je voudrai!

Elle s'approcha du lit, et, sans lui donner le temps de se reprendre, posant sur l'épaule du capitaine sa petite main fine et nerveuse:

— Allons! réveille-toi tout à fait, lui dit-elle; c'est assez dormir comme cela. Tu as bientôt fait le tour du cadran... Tâche de m'écouter un peu: j'ai des choses graves à te dire.

— Et tu ne pouvais pas remettre cela jusqu'à huit heures?

— Non!

Jean Pigault vit bien qu'il ne lui serait pas facile d'éviter la scène inattendue que sa femme venait lui faire, à un moment où la fuite lui était absolument impossible.

Il se souleva un peu, mit un coude sur l'oreiller, sa tête dans sa main, et d'un air résigné.

— Eh bien! parle, dit-il, je t'écoute!

— J'ai vu le voleur de mes oeufs.

— Ah bah! tu en es sûre? Eh! bien il fallait le faire arrêter!

— Ce n'est pas l'envie qui m'a manqué... mais il a pris la fuite...

— Tu le connais?

— Je ne connais que lui!

— Alors préviens le maire et les deux adjoints, le garde champêtre et la gendarmerie! Veux-tu que je mande la chose au procureur de la République, qui réside à Pont-l'Evêque?

— Nous n'avons pas besoin de tant de monde que cela, fit Lise qui regardait fixement son mari, ne sachant trop s'il était sérieux, ou s'il n'entendait point se rire d'elle, ce qui lui arrivait quelquefois... Si tu le veux bien, tu suffiras à toi seul à me faire rendre justice.

— Certes que je le veux! Mais dis-moi comment! D'abord, le nom du coupable?

— Le coupable est ton chien, répondit Mme Pigault avec une assurance qui ne permettait pas de douter.

— Zéro?

— Lui-même!

— Zéro voleur?... Eh bien! non, voilà ce que je ne puis pas croire... C'est impossible... tu auras mal vu... tu te seras trompée! Qu'est-ce qu'il en pourrait donc bien faire, de tes oeufs? Est-ce que, par hasard, il espère les vendre au marché?

— Non; mais il les mange.

— Il les mange? répéta Pigault, comme un écho; et à quelle sauce, je te prie? En omelettes, farcis, brouillés, au jus, aux pointes d'asperges?

L'oeil de Lise s'anima: un petit frémissement fit trembler ses lèvres.

— Je t'avertis, monsieur Pigault, que ces plaisanteries me semblent déplacées et de mauvais goût, dit-elle de cette voix grêle que Jean n'aimait pas. Quand je prends si à coeur les intérêts de la maison, je mérite de trouver chez toi autre chose que de la raillerie ou de l'indifférence.

Pigault aimait trop sa femme pour vouloir la fâcher sérieusement. Il ne jugea donc pas à propos de continuer plus longtemps cette petite guerre, dont il savait bien qu'il payerait les frais, lors de la signature du traité. Il fit donc une retraite prudente, et ce fut d'un ton très grave qu'il répondit:

— Ainsi tu es bien sûre que c'est ce misérable Zéro qui avalait les oeufs et qui déjeunait à ta place?

— Puisque je te dis que je l'ai vu! fit Lise, qui raconta par le menu la petite scène à laquelle, un moment auparavant, elle avait assisté, protégée par la porte du cellier qui lui permettait de tout voir sans attirer l'attention du coupable.

Nous devons dire qu'au grand étonnement de sa femme, le capitaine ne témoigna, en entendant son récit, ni colère ni indignation. On eût dit plutôt qu'il admirait l'exploit surprenant accompli par son chien.

— Je savais bien, dit-il, que ce coquin de Zéro avait beaucoup d'esprit, mais je n'aurais jamais cru qu'il en eût tant que cela!

Cet éloge du criminel dans la bouche de celui auquel Lise venait de dénoncer ses attentats, en criant vengeance, eut pour effet immédiat de jeter la jeune femme dans une véritable exaspération. La patience n'était pas sa qualité dominante, et elle épuisait assez promptement la dose, d'ailleurs très modérée, que le ciel lui avait départie de cette précieuse vertu.

En pareil cas, son unique ressource, c'était de faire une scène à son mari.

— Vraiment, dit-elle, je crois que tu saisis avec empressement toutes les occasions que tu peux trouver de m'être désagréable!

— Chère amie... comment peux-tu supposer?

— S'il en était autrement, tu ne t'obstinerais pas, malgré mes prières, à garder près de toi, chez nous, entre nous...

— Il n'y a rien, il n'y aura jamais rien entre nous, ma chère Lise, sache-le bien! dit le capitaine avec un peu d'émotion.

— Oui, à garder entre nous, reprit la jeune femme avec plus de force, un misérable chien, laid, presque difforme... sans race...

— Dame! cela, vois-tu, ce n'est pas sa faute... ce serait à ses parents.

— Un chien qui n'a que des défauts...

— Oh! pardon! chérie, ici, je t'arrête; car ce pauvre Zéro possède au moins une qualité...

— Laquelle?

— La plus grande de toutes à mes yeux!

— Lui!

— Oui, lui! Il m'aime!

— Tous les chiens aiment leurs maîtres!

— Tu crois?

— J'en suis sûre! Tu en aurais un autre que ce serait la même chose! Qui sait? peut-être t'aimerait-il encore davantage! et il serait jeune, beau, docile... et il ne mangerait pas mes oeufs!...

Quand Lise était une fois lancée, il devenait difficile de l'arrêter. Le capitaine le savait bien; aussi prenait-il le parti le plus sage, qui était de la laisser aller jusqu'au bout. Ainsi fit-il ce jour-là.

La jeune femme profita de la licence qu'on lui donnait, pour prononcer contre Zéro un véritable réquisitoire, dans lequel se trouvèrent exposés tous les torts et tous les crimes de son ennemi. Elle ne parla pas seulement du mal qu'il avait fait, mais de celui qu'il ferait encore, maintenant qu'il était lancé dans la voie du crime, où les chiens vont parfois aussi loin que les hommes. Elle savait bien, pour son compte, que si on ne la débarrassait pas d'un pareil voisinage, elle n'aurait plus un seul moment de repos.

Et tout cela fut dit comme les femmes savent dire, tour à tour avec emportement et avec douceur, avec des colères insensées et des câlineries irrésistibles, et d'une voix qui prenait tous les tons, et qui mariait habilement le reproche à la prière.

Nous devons rendre cette justice au capitaine que, même devant cette attaque véhémente, il résista longtemps sans lâcher pied, continuant à défendre courageusement son ami. Mais il le défendait de plus en plus mollement, un peu à la façon de ces avocats, nommés d'office, qui savent que leur client est coupable, qui n'espèrent plus d'acquittement, et qui s'estimeraient heureux d'obtenir des circonstances atténuantes.

Lise était trop fine pour ne pas s'apercevoir qu'elle gagnait peu à peu du terrain et elle avait trop de tact pour ne pas vouloir profiter de ces premiers avantages. Elle fit donner ses réserves.

— Ah! s'écria-t-elle, en essuyant une larme qui vint à propos mouiller ses yeux, je vois bien que tu n'as plus d'affection pour moi!... Qui sait? peut-être n'en as-tu jamais eue... Suis-je assez humiliée!... suis-je assez malheureuse! tu me préfères un chien... tu me sacrifies à un caniche... qui n'est qu'un barbet! moi, moi ta femme... et nous ne sommes pas mariés depuis six mois!

— Ah! Lise, si tu peux dire!

— Tenez! je le hais votre chien, je le hais! je l'exècre! et vous me forcez à le garder, à le voir tous les jours... à vivre avec lui! et si l'un de nous devait quitter la maison et céder la place à l'autre... ce qui arrivera peut-être un jour... ah! je le vois bien... ce sera moi qu'on renverra! s'écria la jeune femme avec une explosion passionnée

Ici, Lise s'arrêta, comme si elle eût été suffoquée par l'émotion, et qu'il lui eût été impossible d'en dire davantage.

Mme Pigault pleurait bien.

Sa douleur, qui venait surtout de ses nerfs surexcités, n'était pas assez grande pour la défigurer... C'était là le point essentiel, et l'on avait envie de recueillir, comme des perles fines, les pleurs coulant sur ses joues, qui avaient la couleur des roses blanches.

Comme tous les hommes d'action qui ont dépensé beaucoup de leur énergie avec les hommes, et contre eux, le capitaine n'en avait plus beaucoup à son service dans ses petites luttes intimes avec sa femme. Il se souleva à demi de son lit, et bien doucement:

— Tu sais bien, Lisette, que tu feras toujours tout ce que tu voudras de ton pauvre Jean Pigault.

VI

On déjeuna gaiement aux Roches-Blanches ce jour-là, bien qu'un peu plus tard qu'à l'ordinaire, et l'on ne parla point de Zéro. Les deux époux semblaient être en parfaite intelligence. Madame ne se plaignait point des oeufs, bien qu'ils vinssent encore de chez l'épicier. Il est vrai que Monsieur redoublait de grâce et d'amabilité pour lui faire oublier ce petit désagrément "qui ne se renouvellerait plus" — il lui en donnait sa parole.

Cependant, chaque fois que l'on ouvrait la porte de la salle à manger, le capitaine jetait un coup d'oeil furtif dans la cuisine, comme s'il se fût attendu à voir paraitre son chien. Mais cette attente fut trompée: il n'aperçut de Zéro ni la queue ni les oreilles. Il est vrai que le pauvre diable n'entrait plus guère dans cette pièce dont les rebuffades de Lise l'avaient exilé peu à peu; mais on pouvait être sûr qu'au moment du déjeuner il n'était jamais bien loin. Il avait même choisi, avec le discernement qu'il mettait à toutes choses, une place dans la cuisine, d'où il pouvait apercevoir son maitre.

Pour qui connaissait le coeur des chiens en général, et celui de Zéro en particulier, il est bien certain que l'intelligent animal, éclairé par le regard indigné que lui avait jeté sa maitresse au moment où il perpétrait son attentat, commençait à se rendre compte de l'énormité de sa faute, et qu'il jugeait à propos de laisser aux autres le temps de l'oublier. Ce révolté n'osait pas encore demander l'amnistie.

Pigault ne s'en disait point aussi long. Seulement, comme son chien n'avait pas l'habitude de s'absenter aux heures de repas, qui lui valaient toujours quelque bonne aubaine, il se demandait où il pouvait bien être maintenant. Mais, comme il se sentait observé de très près, il se le demandait tout bas, tout bas.

A la fin du déjeuner, Lise s'approcha de son mari, et comme elle savait qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud:

— N'est-ce pas que tu vas t'occuper de ce mauvais chien? lui demanda-t-elle, en lui pinçant délicatement le bout de l'oreille, petite marque de faveur à laquelle le loup de mer, que l'on n'avait pas trop gâté jusque-là, ne se montrait jamais insensible.

— Puisque c'est promis! dit-il avec une nuance d'embarras.

— Oh! oui, et bien promis encore? répliqua la jeune femme en le regardant dans les yeux. Je sais bien qu'il m'en veut maintenant, et je n'aurais plus une minute de tranquillité s'il restait ici.

— Tu le calomnies, dit Pigault avec un léger mouvement d'épaules. Je puis t'assurer que le pauvre animal est bien incapable de faire du mal à personne... à toi moins encore; pour peu que tu t'en fusses donné la peine, ajouta-t-il avec une nuance de mélancolie, tu l'aurais séduit aussi aisément que moi...

Lise ne releva point cette dernière assertion, et, ne voulant ni l'admettre ni la combattre, elle fit comme si elle ne l'avait pas entendue.

Jean Pigault comprit bien qu'il ne lui restait plus qu'à s'exécuter. Il prit son chapeau, sans trop savoir ce qu'il allait faire, enfonçant ses fortes mains dans les poches profondes de sa veste ronde en drap pilote, laissant derrière lui cette pittoresque Côte de Grâce, avec sa magnifique avenue de grands ormeaux, de hêtres et de platanes, il descendit rapidement vers le port: habitude de marin! Dans les moments embarrassants, c'était toujours là qu'il allait chercher ses inspirations.

Il n'avait point encore fait cent pas sous ces grands arbres aux rameaux séculaires, quand Zéro, qui se livrait en ce moment au plaisir de la maraude dans les contre-allées, l'ayant reconnu, vint à lui, et se précipita dans ses jambes avec une telle impétuosité, qu'il faillit le renverser... Mais il s'arrêta tout à coup au milieu de ses expansions par trop turbulentes, et jeta un regard en arrière pour s'assurer qu'il n'était pas suivi. Puis, quand il fut certain qu'ils étaient bien seuls, il se livra de nouveau aux folles ardeurs de sa tendresse, enlaçant, pour ainsi parler, le capitaine dans les bonds joyeux qu'il décrivait autour de lui, lui sautant presque jusqu'au visage, ou lui léchant doucement les mains.

— Le moment est bien choisi, pauvre bête dit Jean Pigault en lui posant sur la tête une main caressante. Jouis de ton reste, malheureux, car nous allons être longtemps sans nous revoir.

On eût dit vraiment que le chien comprit ce qu'on lui disait, car sa physionomie — et vraiment il en avait une — changea tout à coup d'expression: on eût dit un autre chien. Il regarda son maitre avec une certaine hésitation, comme s'il se fût demandé s'il devait le suivre.

— Allons! viens, puisque te voilà! lui dit le capitaine; mais je te préviens que tu aurais mieux fait de ne pas me rencontrer ce matin.

Le chien baissa le nez et emboîta le pas derrière son maître. Il se doutait de quelque chose...

Nous avons dit que Pigault descendait vers le port. Zéro avait vécu assez longtemps dans ces parages, avec Norkind Van der Tromp, à bord de la "Reine-Sophie"; il n'y avait pas été fort heureux. Cette partie de la ville ne lui rappelait donc que de pénibles souvenirs, et il n'y était jamais revenu. Il regarda les bateaux d'un oeil défiant. Il n'avait pas eu le mal de mer; mais il s'en fallait que ses traversées eussent été exemptes d'ennuis. Il se trouvait à l'étroit dans ces maisons flottantes; l'ordinaire des matelots lui paraissait insuffisant, et il regrettait de n'y pouvoir ajouter les suppléments que, sur la terre ferme, d'une manière ou d'une autre, son industrie parvenait toujours à lui procurer.

Cependant le capitaine marchait vite, comme un homme chargé d'une ennuyeuse besogne, et qui veut s'en tirer le plus tôt possible.

De temps en temps il se retournait pour voir si son chien le suivait toujours, précaution qui, dans toute autre circonstance, lui aurait paru fort inutile, car Zéro n'était pas capable de le perdre en chemin. Mais, comme s'il eût le remords de ce qu'il allait faire, et qu'il eût rougi de lui donner en ce moment des preuves d'affection qui n'eussent été qu'une sorte d'hypocrisie, il n'eût point avec lui l'abandon et la familiarité qui faisaient le charme de leurs relations dans l'intimité.

Zéro lui en voulut un peu de cette réserve, dont les vrais motifs lui échappaient. Il lui semblait que, du moment où personne ne le gênait, son maitre aurait pu revenir à leurs habitudes d'autrefois, et se montrer un peu plus expansif. Mais, en chien bien appris qu'il était, il garda cette réflexion pour lui, et continua de suivre le capitaine en observant ses distances.

Celui-ci, laissant à sa droite le bassin où les navires viennent se mettre à quai pour prendre ou déposer leur chargement, se dirigea vers l'avant-port où se trouvaient trois ou quatre bateaux en partance. Parmi ces derniers, il y en avait un encore tout près du bord, mais auquel s'amarrait déjà le remorqueur qui devait le mettre au large.

Ce fut vers celui-là que Jean Pigault dirigea ses pas tout d'abord. Il n'avait pas eu besoin, pour le reconnaitre, de lire son nom "La Jeune-Alix", écrit en grandes lettres rouges sur une bande blanche, à l'arrière. Sa forme générale, la plantation de ses mâts, la disposition de ses agrès, dont aucun détail n'échappait à l'oeil exercé du marin, le lui auraient fait distinguer entre mille.

Il enjamba lestement la muraille du bateau qui ne s'élevait pas à un mètre au-dessus du quai, puis il se retourna vers son chien. Dans toute autre circonstance un obstacle aussi insignifiant n'aurait pas arrêté bien longtemps Zéro: il l'eût franchi d'un bond joyeux, et fût arrivé avant son maitre; mais, ce jour-là, il manquait décidément d'entrain. Il n'avait pas osé s'enfuir, bien qu'il qu'il en eût fortement envie; mais, craignant quelque fâcheuse aventure, et ne voulant pas qu'on pût lui demander un jour "ce qu'il était allé faire dans cette galère", il s'était assis tranquillement sur son séant, dans une attitude assez mélancolique, et il regardait vaguement autour de lui, attendant de nouveaux ordres. Il semblait croire que son maître était en visite, et qu'il n'avait pas besoin d'entrer, puisqu'on ne l'en priait point.

Le capitaine connaissait trop bien son chien pour ne pas douter de ce qui se passait en lui. Il comprit donc ses préoccupations, ses soucis et ses craintes. Il ne put pas douter que le condamné ne devinât parfaitement de quoi il retournait pour lui, et cette seule idée lui fit gros coeur.

— S'il n'obéissait qu'à son instinct, se dit-il, comme il aurait vite fait de retourner à la maison. Il ne reste ici que pour m'être fidèle jusqu'au bout — jusqu'à la mort peut-être!

Cependant il n'était pas venu si loin pour reculer au dernier moment. D'ailleurs sa parole était donnée! ce qu'il ne ferait pas aujourd'hui, il faudrait le faire demain... autant en finir tout de suite.

— Ici, Zéro! fit-il de sa voix de commandement.

Le chien prit son élan, sauta lestement par-dessus le bord et vint tomber aux pieds de son maître.

— Couche! dit Jean Pigault, qui ne voulut ni le regarder — il n'en avait pas le courage — ni le caresser, car une caresse, en un pareil moment, lui eût semblé odieuse comme une trahison.

De son côté, le chien fixait sur lui son grand oeil clair, doux et profond, qui semblait dire:

— Tu m'as appelé, me voici; maintenant que faut-il faire?

— Couche! répéta Jean Pigault pour la seconde fois en faisant de la main un geste qui ordonnait le repos absolu et l'immobilité parfaite.

Zéro tourna deux fois sur lui-même, comme s'il eût voulu choisir sa place; puis il se coucha en rond, ferma un oeil, ouvrit l'autre et attendit.

— J'aime mieux cela! se dit Pigault. J'aurais redouté une scène de sentiment; les scènes sont inutiles... et puis ça fait du mal!...

Le capitaine de la "Jeune-Alix" était debout sur sa passerelle, surveillant les derniers apprêts de son appareillage, car on allait partir. Comme Jean Pigault, Tautin était de la race des loups de mer. Dans leur jeunesse, ils avaient navigué ensemble; mais Tautin avait fait sa pelote moins vite que Pigault, et celui-là devait travailler encore, quand déjà l'autre avait le droit de se reposer. Ils n'en étaient pas moins restés d'excellents amis, se revoyant toujours avec plaisir.

— Bonjour, vieux! dit Tautin, en tendant la main à Pigault. Quel bon vent t'amène?

— Un service que je viens te demander.

— Merci! c'est fait! mais parle vite! tu vois que nous n'allons pas coucher ici!

— Je viens te demander un passage.

— Pour toi?

— Non, pour un ami.

— Tu sais où nous allons?

— Au Sénégal, m'a-t-on dit!

— Juste! C'est là que veut se rendre ton monsieur?

— Oui... c'est-à-dire non!

— Oui, non! lequel des deux?

— Eh bien! il ne tient pas précisément à faire un aussi long voyage... mais il faut qu'il le fasse!

— Ah! je comprends! c'est un indiscipliné, à qui l'on ménage un tour du monde... de correction.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Invitations et réponses

Les invitations aux parties de cartes au profit des bonnes oeuvres se renouvellent presque constamment; comment a-t-on répondu à la dernière invitation, à celle de Mmes A. Gauthier et M. Neil? D'une façon bien encourageante. Souvent l'on entend dire que ce sont les mêmes figures que l'on revoit à nos soirées; ce ne fut pas le cas dimanche passé, car plusieurs répondaient pour la première fois à ces sortes d'invitations. Jugez-en, par exemple, par la liste des gagnants.

Au whist: 1er prix, Mme A. Ferguson et M. A. Dunstan; 2èmes prix, Mlle R. Doerr et M. O. Durand; consolation, Mme X. Fournier et M. L. Bourget.

Au bridge: 1ers prix, Mme Ph. L'Heureux et M. J.-E. Perras; 2èmes prix, Mme M. Gatien et M. J.-H.-N. Léveillé; consolation, Mlle F. Chaput et M. P. Gauthier.

Rafles: la poupée, Mme Lalonde; l'éventail électrique, Mme Kazoor, 326, ave. Ross; le $5 en or, Mme S. Allésia.

Prix d'entrée: Mlle A. Heins et M. A. Guay.

Programme musical. Les demoiselles S. Antaya et L. Rhéaume, dans un duo au piano, nous firent goûter un morceau de Mozart; Mlle Y. Montpetit déclama "La neuvaine d'un pinson"; suivit un trio: Mme Thibault au piano, M. P. Richardson au violon et M. T. Mamott au violoncelle; en finale, lecture d'une légende comique, par Mme Messier.

Au-delà de 150 personnes ont prisé cette soirée. Grand merci à Mme Apollinaire Gauthier et à Mme Michel Neil!

A dimanche prochain! La vice-présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises vous invite à une partie de cartes, où les prix en argent ne feront pas défaut. Veuillez répondre par centaines.

Notre ligue de quilles

C'est le 17 mars que notre ligue arrivait à sa fin. Le Club Gauthier est le champion pour l'année 1930-31. Il s'est assuré la première place en gagnant deux parties dans sa dernière rencontre. Nos félicitations au capitaine Josaphat Gauthier, ainsi qu'aux autres membres du club: Miles H. Léger, C. Regimbal, J. Vien et M. H. Sala.

Voici maintenant les noms des gagnants du prix du mois: Mlle Y. Sala, 186 points, et M. H. Sala, 195 points.

La position finale des équipes:

	G.	P.	Pts
Gervais	24	21	48
Sala	22	23	44
Gauthier	28	17	56
Léveillé	16	29	32

Les différents records de la ligue:

Hautes trois parties pour club: Gervais, 2868.

Hautes trois parties pour demoiselles: H. Léger, 552.

Hautes trois parties pour messieurs: HH. Sala, 688.

Haute partie individuelle pour demoiselles: Y. Sala, 265.

Haute partie individuelle pour messieurs: P. L'Heureux, 287.

Le secrétaire de la ligue profite de l'occasion pour remercier le directeur de la **Liberté** pour avoir accordé un coin de son journal au chroniqueur de la ligue; le bon entrain qui régna pendant les quatre mois écoulés est dû en grande partie à ce fait.

Après s'être réunis chaque semaine pendant près de quatre mois pour se divertir ensemble, les membres n'ont qu'un mot à dire: à septembre prochain.

LE SECRETAIRE.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi dernier, dans la salle académique de l'école Provencher, avait lieu avec beaucoup de succès la partie de cartes organisée par Mmes J. Daoust, C.-E. Landry, H. Morier, J.-A. Desjardins, et placée sous les auspices de la Fédération.

De nombreux prix en argent furent distribués entre les heureux gagnants qui furent: pour le bridge: Mmes H. Gauthier, E. Joyal, E. Radford; MM. B.-E. Nault, Dr E. Laberge, R. Roy.

Pour le whist: Mmes A. Plamondon, Mlle E. Robidoux, Mme J. Rodrigue; MM. L. Van Poecke, L. Cyr, P. Bossuyt.

Le prix d'entrée offert par le Rév. Frère Joseph, fut gagné par Mme M. Hince.

Le programme musical se composa d'une danse russe habilement exécutée par le jeune L. Stevens.

Nous devons de sincères remerciements aux dévouées organisatrices de cette partie de cartes, ainsi qu'aux généreux donateurs de prix: le maire de Saint-Boniface, M. D. Campbell, le Rév. Frère Joseph, Mmes J. Parent, A.A. Foy, MM. F. Dowse, O. Faille, les brasseries Kiewel et Pélissier, la compagnie de la Baie d'Hudson, la Wel Drest Hosiery Co., Ltd., la Winnipeg Laundry, la Nesbit-Auld Co. Ltd., ainsi qu'à la Commission scolaire de Saint-Boniface qui a mis le local à notre disposition, au Cercle Sainte-Elisabeth qui a gracieusement prêté les tables et les chaises, et à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Nous tenons aussi à remercier l'annonceur dévoué, M. Narcisse Fournier, MM. Taburet et Brabant qui nous ont si gentiment rendu toutes sortes de services, et le public qui s'est rendu à l'appel des organisatrices, les dédommageant ainsi pour toutes les peines qu'elles se sont données pour faire un succès de cette partie de cartes.

* * *

La partie de cartes qui aura lieu dimanche prochain, le 29, à 8 h. 30, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, sera organisée par Mme P. L'Heureux, vice-présidente de la Fédération.

Il y aura quinze prix en argent et on y jouera le whist et le bridge. L'entrée sera de 25 sous.

Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes français C.L. — B.E.S.L.

Comme nous l'annoncions précédemment par la voie de la **Liberté**, les Dames Auxiliaires des Réservistes français donneront une grande soirée récréative au profit des vétérans nécessiteux. Nous pouvons, dès maintenant, annoncer que ce concert aura lieu le 20 avril prochain, dans la salle de l'école Provencher. M. Camille Sainte-Marie, le directeur dramatique bien connu, nous a promis son aimable concours; il nous donnera deux comédies très amusantes et on nous assure que l'on rira bien.

Nous donnerons très prochainement le programme de cette soirée.

D. GYDE,
Secrétaire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Demain, jeudi, deuxième assemblée régulière du Conseil du mois courant.

* * *

L'élimination dans le tournoi de bridge tire à sa fin. Les clubs suivants se feront la lutte dans les semi-finales, dimanche prochain: Jarjour-Chaput, Rhéaume-A. Blanchard; Bélanger-Trudel, Talbot-Leblanc.

Dans la "Consolation", de même, les semi-finales seront disputées par Côté-E. Blanchard, Perras-Dostert; L.-P. Gagnon-Raymond, Léger-Léveillé.

* * *

La Ligue de Quilles 1930-31 est maintenant une chose du passé. Jeudi dernier, au Central, fut décidé le championnat. Le Club Côté, gagnant de la première série, rencontrait le Club Millette, gagnant de la deuxième série. Le Club Millette remporta les honneurs et fut chaudement félicité, et par ses adversaires et par les spectateurs. Suit le résultat des joutes:

Club Côté — Germain, 247; Rodrigue, 366; Blanchard, 577; Buote, 257; Poulin, 136; Côté, 618; handicap, 388. Totaux: 681, 622, 634, 652—2589.

Club Millette — Bergevin, 423; Vermette, 538; Picard 529; Marquis, 105; Millette, 688; handicap, 485. Totaux: 611, 708, 733, 716—2768.

Le Club Millette gagne trois sur quatre parties.

* * *

Les records de la saison et la moyenne individuelle suivent:

Haute moyenne individuelle: Grondines, 164.

Haute partie individuelle: Rodrigue, 232.

Haute partie individuelle avec handicap: Rodrigue, 280.

Hautes trois parties individuelles: Desjardins, 609.

Hautes trois parties individuelles avec handicap: Gagnon, 702.

Club, haute partie individuelle: Laroque, 732.

Club, haute partie individuelle avec handicap: Laroque, 823.

Club, hautes trois parties: Desjardins, 2025.

Club, hautes trois parties avec handicap: Desjardins, 2382.

Moyenne individuelle

	Part.	Moy.
Grondines	46	164
Desjardins	58	157
Pelletier	48	157
Carrière	54	154
Roy	47	154
Blanchard	14	153
Millette	53	153
Parent	36	151
Leduc	52	150
Gatien	56	156
Blain	54	146
Gagnon	21	142
Côté	51	141
Laurendeau	55	140
Boismenu	14	13[illegible]
Trudel	56	138
Laroque	52	138
Dostert	48	138
Rodrigue	26	137
Mercier	53	137
Bénard	2	134
Hébert	13	134
Lanthier	21	133
Buote	39	133
Dufault	24	132
Picard	49	131
d'Eschambault	19	130
Bergevin	46	129
Collin	40	139
Baudry	15	129
Vermette	43	129
Poulin	36	125
Michon	24	120
Lavoie	4	118
Marquis	32	116
Laberge	3	98
Lévêque	12	98

* * *



